LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 67,832

SEIZIEME ANNEE — No 183 | MONTREAL VENDREDI 8 JUIN 1900 | HUIT PAGES — UN CENTIN

DE MAL EN PIS

Les Boxers continuent leurs dépradations, pillant les maisons, brûlant les villages, détruisant les lignes de chemins de fer, massacrant les chrétiens

QUE FERA LE CONCERT EUROPEEN ?

Les résidants étrangers à Pékin s'enfuient vers la côte, mais les ambassadeurs restent à leur poste

Londres, 8 — Il est évident que dans toutes les grandes villes de l'Europe, on suit avec une extrême attention la crise en Extrême-Orient. On a appris aujourd'hui de source officielle que le ministre d'Angleterre à Pékin, sir Claude M. MacDonald et ses aides, ont la charge complète de la situation et qu'on se fie sur eux pour faire face à toutes les complications qui peuvent survenir.

Lord Salisbury, répondant l'autre jour à une lettre privée, dans laquelle on lui disait que la Grande-Bretagne devrait plus montrer ses dents, a dit que "malheureusement, les dents de l'Angleterre sont aujourd'hui dans l'Afrique du Sud."

Les journaux de l'après-midi sont unanimes à demander une action combinée des puissances avec un objectif plus considérable que la simple suppression temporaire des Boxers.

Berlin, 8 — L'officier commandant l'escadre allemande à Che Foo, a reçu l'ordre, par câble, d'envoyer un détachement de marins à Tien-Tsin, et de se concerter avec le ministre allemand, à Pékin, afin de s'entendre avec le commandant des autres escadres étrangères, relativement aux autres mesures à prendre pour la protection des Européens.

Londres, 8 — De récents détails venant de Tien-Tsin, disent que, durant l'engagement à Tung Hu, entre les Boxers et les catholiques, qui a eu lieu mardi, les chrétiens ont capturé neuf canons.

New-York ,8 — Le sénateur Depew juge la situation comme suit

"Les nations européennes trouveront, en Chine, une situation diplomatique des plus épineuses par suite du droit octroyé à la Russie, de fournir une armée pour l'écrasement de la rébellion, car le Russe ne quitte jamais la place où il a mis le pied.

Les Etats-Unis n'ont d'autre intérêt dans l'imbroglio, que la sécurité des missionnaires et marchands de cette nationalité. Nous ne convoitons aucune possession."

Paris, 8 — M. Delcassé, le ministre des affaires étrangères, a communiqué hier à ses collègues des télégrammes relatifs aux troubles actuels en Chine.

Le ministre de France, à Pékin, a reçu instruction d'agir rigoureusement, de concert avec ses collègues du corps diplomatiques et l'amiral Courrejolles, chef de l'une des divisons de l'escadre française, d'Orient, a reçu ordre de réunir ses vaisseaux dans un port, où il pourra joindre les flottes de l'Angleterre, de la Russie, de l'Allemagne et des Etats-Unis.

Le gouverneur général de l'Indo-Chine est prêt à envoyer des troupes en Chine. A part leurs garnisons françaises d'Indo-Chine, les Français ont à leur disposition d'excellentes troupes tonkinoises que commandent des officiers européens.

Londres, 8 — Les résidants européens à Pékin fuient la capitale et se réfugient à la côte.

On n'entretient aucune crainte au sujet des légations étrangères à Pékin.

Une dépêche au "Morning Post" dit que Pékin est encore sous contrôle, mais que la population est très excitée. Les légations sont bien gardées.

Six cents soldats de différentes nations sont à Tien Tsin avec six canons.

"Il n'existe aucune communication entre Pékin et Tien-Tsin depuis mardi."

Une dépêche de Tien-Tsin en date de mardi, dit : "Il est maintenant certain que Mme Astier et MM. Ossent et Codes ont été assassinés."

Une dépêche spéciale de Shanghaï, dit que l'impératrice douairière a donné ordre au général Neih Si Chung, de protéger le chemin de fer, à Pékin, avec 3,000 hommes.

Tien-Tsin, 8 — On rapporte de source officielle chinoise que 4,000 Boxers ont cerné 1,500 soldats chinois entre Iofa et Youg Tsun, hier, et, aux dernières nouvelles, la bataille se continuait, ce matin.

Les autorités disent que 500 Boxers ont été tués, mais ne parlent pas des pertes chinoises.

Trente soldats du général Nish ont rencontre un détachement de Boxers à trois milles d'ici sur la route de Taku et en ont tué 21.

On n'a pas eu de nouvelles de Tae Ting Fu depuis trois jours. On croit que la situation, à cet endroit, est très critique. On rapporte même que les troupes chinoises ont été défaites près de ce village.

Les croiseurs français "D'Entre-Casteaux" et "Jean Bart" et le croiseur russe "Russia" sont arrivés à Taku.

A MAISONNEUVE

Formation d'un Club Conservateur hier soir, dans cette localité

Hier soir, M. J. O. Fournier, avocat, avait convoqué plusieurs citoyens importants, de l'endroit, à l'effet de jeter les fondations d'un club conservateur.

La séance fut ouverte à 8.30 heures, sous la présidence du docteur V. J. E. Brouillet, et J. A. Caron, comme secrétaire.

M. l'avocat Fournier exposa le but de l'assemblée, il démontra que Maisonneuve, à l'instar de ses grandes soeurs : Montréal, Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, ne devait pas rester en arrière dans le travail qui se poursuit pour l'organisation du parti conservateur, dans le district de Montréal. Il fit sentir la nécessité de se mettre immédiatement au travail, et de partager avec tous les sincères amis du parti, les travaux qui doivent assurer, aux prochaines élections, le triomphe des principes conservateurs, et il proposa alors la formation immédiate d'un club politique conservateur, pour la ville de Maisonneuve, comme le moyen le plus efficace de coopérer à la prochaine revanche. Cette proposition fut acceptée à l'unanimité.

M. J. L. Cédras, avocat, proposa que le club porte le nom de "Club Conservateur de Maisonneuve." Cette proposition, secondée par M. Charpentier, fut adoptée à l'unanimité.

M. Robert Gilbert proposa que les messieurs suivants, soient nommés officiers du club :

Président honoraire, M. Hubert Desjardins, maire de Maisonneuve ; vice-président honoraire, M. John Laing ; président actif, M. J. O. Fournier, avocat ; 1er vice-président, M. Joseph Riendeau, fils, échevin ; 2me vice-président, M. John Test, ; trésorier, M. Jos. Trudel, échevin ; ass.-trésorier, M. Euclide Fournier ; secrétaire-archiviste, M. Jos. Morin, avocat ; secrétaire-correspondant, M. J. A. Caron ; commissaires-ordonnateurs, MM. J. A. Thérien et Ménésippe Lachapelle.

Membres du comité, MM. Trefflé Bleau, Thomas O'Farrell, Louis Champagne, Robert Gilbert, John York, Napoléon Houle, Isaïe Laniel, M. Dufresne, Delphis Hamel, John Deguise, Siméon Charpentier, Jos. Renaud, Dr V. J. E. Brouillet, Henri Bellerose, S. S. Boxer, J.-Bte Adam, J. G. Lauzon, Hugh Watson, Jos. Howison, Peter Taylor, Xavier Blanchard, J. L. Cédras, Jos. Martineau et L. A. Doré.

Il y aura réunion des officiers et membres du comité, jeudi soir, le 14 courant, à 8 heures, dans la salle de l'hôtel de ville de Maisonneuve, pour des matières se rattachant à la régie interne du club.

TELEGRAMME POUR PRETOXIA

La compagnie du Pacifique annonce que les messages pour Prétoria, écrits en langage explicite, peuvent maintenant être envoyés, au risque de l'expéditeur, au taux de $1.23 par mot, de Montréal.

COLPORTAGE SANS LICENCE

A une assemblée du club indépendant des colporteurs de fruits, tenue lundi, le 4 juin, M. Bertrand, secondé par M. Lavoie, a proposé que le secrétaire fasse des démarches auprès du comité de police pour que celui-ci donne ordre à la police d'arrêter tout colporteur, ou tout cultivateur qui vendra dans les rues, sans avoir payé sa licence de colporteur.

LES JOURNALISTES DE L'OUEST

Les membres de l'association de la presse du Canada occidental, au nombre de 75, en excursion annuelle dans les Etats de l'Ouest et le Canada, arriveront aujourd'hui à Montréal. Ils repartiront ce soir pour Québec par l'Intercolonial, et ils seront de retour à Montréal, dimanche après-midi. Les excursionnistes se retireront au Queen's. De Montréal, les journalistes se rendront à Ottawa, puis à Winnipeg.

CADETS ECOSSAIS

L'inspection annuelle des cadets Ecossais, aura lieu sur le Champ de Mars, samedi, le 14 de juillet.

LES AUTORITES IMPERIALES

Remercient le maire et les citoyens de Montréal

De leur témoignage de sympathie à l'occasion de la prise de Prétoria

En réponse au message envoyé par le maire au nom des citoyens de Montréal aux autorités impériales, à l'occasion de la prise de Prétoria, Son Honneur a reçu, aujourd'hui, du secrétaire du gouverneur-général, la dépêche suivante :

Ottawa, 7 juin 1900.

Au maire de Montréal.

Son Excellence le gouverneur-général a reçu le câblegramme suivant du secrétaire d'Etat pour les colonies : "Le gouvernement de Sa Majesté désire exprimer ses remerciements pour les félicitation cordiales du maire de Montréal, transmises par le Haut commissaire."

Signé :
Major L. G. DRUMMOND,
Secrétaire du gouverneur-général.

CET INCENDIE

A l'épicerie de M. P. Massicotte

M. Massicotte, dont l'épicerie vient d'être incendiée, sur la rue Ste Catherine, dit que ses pertes ne sont pas de $2,000 mais de $5,000. Il ajoute que les matières inflammables qui se trouvaient dans la cour n'ont pu favoriser l'incendie, car le feu n'a atteint que le magasin. M. Massicotte n'était assuré que pour un montant relativement peu considérable. Son commerce était des plus prospères.

Obligé de s'agrandir, il avait fait, à ses frais, depuis le mois de janvier, pour au delà de $1,100 de réparations.

Quant au danger de la construction, il n'en est nullement responsable.

M. Massicotte est l'objet de sincères sympathies de la part de ses nombreux amis et clients. Son commerce sera repris incessamment, c'est-à-dire aussitôt que cet entreprenant marchand aura pu trouver un local pouvant répondre aux besoins de sa vaste clientèle.

FONDS DE SECOURS

Pour les incendiés de la Pointe-Claire

Samedi soir, un concert et un bal seront donnés à Lachine, sous les auspices du club de canot et de chaloupe. Les recettes de cette soirée seront versées au fonds de secours des victimes de l'incendie de la Pointe-Claire. Le comité du Club a fait tous les efforts possibles pour que cette fête soit un succès. Un grand nombre de billets ont déjà été vendus et on s'attend à réaliser un joli montant. Plusieurs artistes bien connus ont été retenus pour l'occasion. Un tramway partira de Lachine à minuit pour revenir à la ville.

PRES DE LA MORT

Un plombier suffoqué par le gaz

Un accident est arrivé, hier soir, à M. Adrien Grignon, poseur d'appareils à gaz, 147 rue Craig.

Vers 8 heures, il s'était rendu à l'angle des avenues Hôtel de Ville et de Montigny, chez un parent, pour poser un poêle à gaz. Au moment où il était occupé, dans la cave, à établir une communication, avec le compteur, il se produisit une fuite de gaz, et M. Grignon fut renversé par la suffocation. Cependant, avant de perdre connaissance, il put appeler au secours, et on réussit, non sans danger, à le retirer de la cave.

Il a été transporté à l'hôpital Général, et a pu, subséquemment, se faire transporter chez lui, dans la soirée.

UN MOT DE KRUGER

"La capitale, c'est moi," dit-il à un correspondant qui lui demandait si la prise de Prétoria mettrait fin à la guerre

Le Président du Transvaal à établi ses quartiers dans un wagon à Machadorp, et c'est de là qu'il distribue les ordres à ses lieutenants

Une rumeur circulait, ce matin, à Montréal, disant que les Boers avaient fait sauter Prétoria avec 80,000 soldats anglais. Aucune dépêche n'est venue confirmer ou contredire cette sinistre nouvelle, lancée probablement dans la circulation par quelque farceur macabre.

Londres, 8 — Les télégrammes de source anglaise qui nous arrivent sont excessivement réticents. Deux courtes dépêches reçues de Prétoria disent que Madame Kruger occupe encore la demeure présidentielle et qu'un certain nombre d'engins et de chars ont été capturés.

Les Anglais sous les ordres du major Defisle se sont emparés d'un canon, infligeant aux Boers des pertes sérieuses.

Les fonctionnaires boers ont retiré de la Banque Nationale, le 4 juin, une somme de £300,000 en or. Le trésor des autres banques a cependant été laissé intact.

Quelques Boers se sont soumis volontairement et on dit que la population de Prétoria s'est montrée enthousiaste à l'arrivée des Anglais.

M. Prévost Battersby dans une dépêche de Prétoria au "Morning Post", en date du 5 juin, dit :

"Les Boers se sont engagés devant 20 officiers anglais, à ne pas conduire ailleurs les prisonniers, à la condition que ces officiers les contrôlent et empêchent un soulèvement. Ils ont cependant conduit neuf cents prisonniers dans un autre endroit, et se préparaient à continuer le transport lorsqu'un obus anglais est venu frapper un convoi qu'ils étaient à charger. Les Boers ont alors abandonné les prisonniers et se sont enfuis.

"Les officiers anglais prisonniers à Daaspoort ont refusé de quitter leurs quartiers et ont retenu prisonnier le commandant boer. Ils l'ont relâché à minuit à la condition qu'il cancelle les ordres qu'il avait donnés au sujet du transport des prisonniers dans un autre endroit. Aucun canon n'a été trouvé dans les forts de Prétoria. Les Boers ont emporté toute leur artillerie."

Une autre dépêche dit : "Seize cents prisonniers anglais ont été transportés ailleurs. Lorsque le gouvernement eût fait enlever la plus grande partie des magasins, les burghers reçurent la permission de se servir eux-mêmes. Les Anglais n'ont trouvé que quelques sacs de café et de sucre."

La dépêche suivante de sir Alfred Milner a été reçue au Bureau Colonial :

"Cape Town, 7 — On rapporte par télégraphe qu'un grand nombre de mineurs et autres ouvriers sont sur le point de partir de Southampton, pour le Transvaal. Un avis public ne pourrait-il pas être publié, demandant au peuple de ne pas trop se hâter de revenir ici? Ils devront rester dans les ports de la Colonie du Cap et ne feront qu'augmenter le nombre de ceux qui supportent déjà la charité publique. Il s'écoulera encore une couple de mois avant que les ouvriers déjà rendus ici et dans le Natal puissent retourner au travail."

Quatre juges écossais avaient des fils dans le Treizième Bataillon de Yeomanry, capturé à Lindley. M. A. M. Porter, fils du très-honorable Andrew Marshall Porter, a été tué, et M. W. F. Holmes, fils du très honorable Hugh Holmes, lord-juge des Appels, a été sérieusement blessé.

La liste des pertes que nous recevons maintenant indique qu'il y a eu un sérieux combat avant la reddition du 13e Yeomanry. Déjà les noms de 19 hommes tués et 23 blessés ont été publiés.

Parmi les morts, on compte sir John Elliot, Cecil Power, baronnet, et parmi les blessés se trouve le comte de Longford.

Le correspondant du "Times" à Lourenço-Marquès, dans une dépêche en date d'hier, dit : "Le consul Hollis, des Etats-Unis, est revenu aujourd'hui du Transvaal, par convoi spécial. Le but de sa visite inattendue excite la curiosité générale.

"Une centaine de réfugiés hollandais ont trouvé à se loger à bord du croiseur "Friesland."

Neuf cents prisonniers Anglais sont arrivés mardi, à Nootgedacht. Ils sont retenus dans un enclos de quatre acres d'étendue, en plein air, sans aucun abri contre la pluie ou le soleil.

Londres, 8 — La "Birmingham Post", organe officieux de M. Joseph Chamberlain, le secrétaire d'Etat pour les colonies, dit qu'elle apprend de source officielle hollandaise qu'une question des plus épineuses est soumise au cabinet de La Haye.

Jusqu'à vendredi dernier, le président Kruger avait projeté de se réfugier à bord du croiseur hollandais "Friesland," au large de Lourenço Marques, et le journal ajoute :

"Il est certain qu'il y a d'excellents motifs pour croire que des instructions ont été envoyées par télégraphe au commandant du navire de guerre.

Toronto, 8 — Câblegramme spécial à l'"Evening Telegram" :

Londres, 7 — Dans une dépêche spéciale de Cape Town au "Daily Mail", un correspondant décrit une scène pathétique qui a eu lieu en cette ville. Un membre des Strathcona Horse est mort, malgré tous les soins et l'habileté qu'on a pu déployer, à l'hôpital de Green Point. Les volontaires impériaux de la ville, au lieu d'organiser un détachement pour les funérailles, ont fourni une escouade de porteurs du poêle; toutes les troupes sont sorties et ont salué le cortège.

Jusqu'à présent, on n'a reçu aucune nouvelle, en Canada, de la mort d'un membre des Strathcona Horse.

Ottawa, 7 — Le major Drummond, secrétaire militaire du gouverneur-général, qui était parti pour l'Afrique-Sud avec le premier contingent canadien, est arrivé de New-York, hier matin, à 11.20 heures. Il a été reçu à la gare Centrale par Mme Drummond, lord et lady Minto, le capitaine Graham, A. D. C.

Le major Drummond dit qu'il n'est pas resté avec les Canadiens. Pendant que ceux-ci étaient à Johannesburg, il était à Prétoria. Le major est bronzé par le soleil brûlant de l'Afrique. Il paraît complètement rétabli de la maladie qui a nécessité son retour.

Paris, 8 — Hier, au Sénat, au cours du débat sur le projet de loi pour la formation d'une armée coloniale, le général Billot, ancien ministre de la guerre, a parlé en termes élogieux de l'attitude de la Grande-Bretagne, qui, a-t-il dit, a supporté ses généraux pendant que ses troupes subissaient des revers au Transvaal et a rendu possibles les présentes victoires.

Québec, 8 — Un câblegramme reçu ici, annonce que l'ex-capitaine Thériault, soldat dans le premier contingent, blessé à la bataille de Paardeberg, est arrivé sain et sauf à Southampton.

Londres, 8 — Les bureaux du gouvernement du Transvaal sont actuellement dans un wagon de chemin de fer qui a été poussé sur une voie d'évitement à la gare de Machadorp. Le président Kruger avait fait préparer le wagon spécialement pour cet effet, il y a quelque temps. Un correspondant du "Daily Express" parti de Lourenço-Marquez, pour voir le président Kruger, a été reçu hier. Le président était assis, fumant sa longue pipe. Il paraissait tracassé, mais son attitude était calme et déterminée. Il s'est laissé interviewé sans la moindre objection.

"Oui, dit Kruger, il est très vrai que les Anglais ont occupé Prétoria. Ceci, cependant ne met pas fin à la guerre. Les Burghers sont parfaitement décidés à lutter jusqu'à la fin. Ils ne céderont pas tant qu'il restera dans le pays 500 hommes armés. Je suis profondément encouragé par les beaux succès de Steyn et de Dewet dans l'Etat Libre."

Le correspondant insinua que la prise de Prétoria mettait fin à la guerre.

"La capitale ! s'écria énergiquement M. Kruger. Qu'est-ce qu'une capitale ? Ca ne consiste pas dans un amas particulier de briques et de mortier. La capitale de la république, le siège du gouvernement est ici, dans ce wagon.

Il n'y a pas de puissance magique attachée à un site quelconque.

Notre pays est envahi, c'est vrai, mais il n'est pas conquis.

Le gouvernement est encore effectif."

Parlant des raisons qui lui ont fait quitter Prétoria, M. Kruger dit :

"Je n'étais pas assez sot pour me laisser faire prisonnier. J'avais fait préparer ce moyen de locomotion précisément pour les mêmes raisons qui font que nos Burghers se munissent de chevaux quand ils prennent la campagne.

Il est nécessaire que je puisse me transporter rapidement d'une place à l'autre. Voilà tout.

Bientôt ce wagon me ramènera à Prétoria.

Pour le moment, il me permet de me tenir loin de Prétoria, où je ne pourrais être d'aucune utilité et où je ne ferais que jouer dans les mains de l'ennemi."

"On dit que M. Kruger, fit remarquer le correspondant, que vous avez apporté 2,000,000 de livres en or."

"Ce n'est pas vrai, répliqua le Président. Quelles que soient les ressources monétaires dont je dispose ici, elles ne sont que celles dont nous avons besoin pour le service de l'Etat. Mais je ne suis pas pour vous dire où est notre trésor.

"Que lord Roberts le trouve s'il le peut !"

Le correspondant : — On dit aussi, M. Kruger, que vous avez l'intention de vous réfugier sur un vaisseau de guerre hollandais, actuellement dans le port de Lourenço-Marquès. ?

M. Kruger, avec véhémence : — C'est un autre mensonge. Je n'ai pas entendu parler de vaisseau de guerre hollandais, je n'ai l'intention de me réfugier nulle part. Je ne quitterai pas mon pays. Rien ne m'y obligera.

Le correspondant : — On s'étonne que vous ayez laissé Madame Kruger en arrière.

Kruger : — Mais pourquoi ? Ma femme n'est-elle pas en sûreté à Prétoria. Nous ne pourrions lui donner beaucoup de confort, ici. Toute communication entre nous est suspendue, sans doute, mais elle attendra mon retour avec calme et courage. C'est une brave femme. Je reste ici, attendant de plus amples détails. Nous sommes entourés de burghers fidèles et par conséquent, nous sommes en sûreté.

Plus tard, M. Kruger a dit : "Nous ne sommes qu'au commencement de la lutte véritable. Je crains qu'une grande quantité de sang ne soit répandue. Mais la faute en est au gouvernement anglais."

Prétoria, viâ Lourenço Marquez, 8 — Onze soldats anglais se sont rendus aux troupes de l'Etat Libre, entre Standerton et Vrede.

Le président Steyn télégraphie du sud de Kroonstadt, que, dans une bataille à Biddolsberg, près de Senekal, le 29 mai, les fédéraux ont eu un très grand succès. Ils ont fait 480 prisonniers et on a trouvé sur le champ de bataille, 166 Anglais, dont 36 tués et 130 blessés.

Le président Steyn annonce aussi officiellement que, dans une bataille livrée de 30 mai, près de Winburg, le général De Wet a entouré, bombardé et capturé 500 hommes de l'Imperial Yeomanry. 40 officiers ont aussi été capturés; 10 Anglais ont été tués.

Le général De Wet est maintenant entre la rivière Vaal et Veruniging et Myerton.

On rapporte que les commandos de Heidelberg ont capturé un lot de prisonniers, hier.

Le président Steyn est à l'est de Kroonstadt et marche sur Winburg.

Les Orangistes ont détruit le chemin de fer sur une longue distance, au sud de Vaal.

Cape Town, 8 — Le général Warren, avec un fort détachement dont fait partie l'artillerie canadienne, est sur le point d'atteindre le nord du Transvaal, après avoir traversé les districts de Griqualand-Ouest. Il a établi son camp à Campbell, hier, sans rencontrer d'opposition. Un grand nombre de rebelles déposent les armes.

Une dépêche de Mafeking, en date du 29 mai, dit : "Le colonel Plumer a occupé Zeerust, hier, sans rencontrer d'opposition. Ce district reprend son état normal. Des provisions arrivent tous les jours.

Hammonia, Etat d'Orange, 8 — Le général Rundle a fait une forte démonstration contre les positions boers, employant 500 carabiniers à cheval du général Brabant, deux canons et l'infanterie à cheval du Cap, sous les ordres du colonel Dalgetty. Les avant-postes boers ont été repoussés et l'on a pu définir le lieu où leur camp était situé, mais les troupes sont revenues sans avoir livré aucun combat.

Lourenço Marquès, 8 — Le consul des Etats-Unis, M. Hollis, qui est arrivé hier, du Transvaal, par convoi spécial, a eu une entrevue de deux heures, avec le président Kruger, à Machadorp. On dit que M. Hollis était porteur de dépêches amicales venant du gouvernement des Etats-Unis, et recommandant à M. Kruger d'entrer en négociations en vue d'obtenir la paix.

Londres, 8 — Aucune nouvelle importante d'Afrique-Sud n'a été reçue, ici, aujourd'hui. On s'intéresse beaucoup au sort des prisonniers anglais. On croit qu'environ 3,500 de ces prisonniers, dont 150 officiers ont été délivrés.

Une dépêche de Prétoria dit que la seule maison de la ville qui ait été atteinte par un obus avant l'entrée des Anglais, a été le consulat américain.

Une dépêche de Cape Town annonce que l'organisation d'un gouvernement, pour le Transvaal, est commencée. Une partie du personnel de Sir Alfred Milner est rendue à Prétoria, pour mettre la dernière main à cette organisation. L'annexion du Transvaal sera probablement proclamée bientôt.

A PROPOS DE DYNAMITE

La fabrique de la Hamiltoe Pewder Co. passe sous le contrôle d'une grosse compagnie anglaise

Le développement de l'industrie minière au Canada

L une des plus vieilles industries de la Puissance, organisée à Beloeil, sur les bords du Richelieu, vient de passer, dit-on, sous le contrôle d'une compagnie anglaise. En effet, la Mabel-Dynamite Trust Company (limited), de Londres, vient d'acquérir si l'on en croit le colonel J. L. DuPlat Taylor, son président, la plus grande partie des actions de la Hamilton Powder Company.

On dit qu'après avoir attentivement surveillé le développement de l'industrie minière, au Canada, et particulièrement dans la Colombie Anglaise et au Klondyke, les directeurs de la compagin anglaise susnommée, en sont venus à cette conclusion, qu'il était temps pour eux de prendre une part active au commerce canadien ; et ils ont, en conséquence, ordonné l'achat que nous avons mentionné, non sans avoir toutefois songé à l'érection d'un établissement indépendant de la vieille institution canadienne, qui, d'après le colonel Taylor, est l'une des plus anciennes manufactures d'explosifs du monde entier. La réflexion amena un changement radical, dans le projet déjà élaboré, et les directeurs de la compagnie anglaise reconnurent que l'avantage pour eux consistait, non pas à lutter contre une organisation complète et bien établie, mais à s'en rendre maître d'une façon toute pacifique. Et c'est ce qui vient de s'exécuter.

Il est entendu que le Dr Thomas C. Brainerd, président de la Hamilton Powder Company, restera à la tête de l'établissement canadien, comme par le passé.

CLUB MORIN

L'assemblée de ce soir sera très intéressante

Le Club Morin aura sa séance régulière ce soir. Au nombre des orateurs invités, nous voyons les noms de MM. J. T. Cardinal, Monty, Duranleau, J. A. Ouimet, A. Germain et Dastous. C'est dire que la séance sera des plus intéressantes. Comme on le sait, c'est dans la salle Barry, angle des rues Saint-Dominique et de la Place du marché Saint-Jean-Baptiste, que les séances du club sont tenues.

CHANGEMENT D'HORAIRE SUR LE C. P. R.

D'importants changements dans l'horaire du Pacifique, changements dont avis est donné dans une autre colonne, seront effectués le 11 juin.

On attire l'attention surtout sur l'Imperial Limited qui quittera tous les jours la gare Windsor à 9.30 heures a.m., pour Winnipeg, Vancouver, etc., au lieu de 9.45 a.m. D'autres changements affectent les trains d'Ottawa, Québec et St Gabriel, ainsi que Ste Agathe. Ce dernier partira de la gare Viger à 9 a.m. Le train local de Québec partira à 8.20 a.m. et le train local d'Ottawa à 8.30 a.m. de l'hôtel Viger. Le train local du soir pour Labelle partira à 5.30 p.m.

LES COCHERS DE PLACE

L'échevin Ouimet travaille pour obtenir le redressement de leurs griefs

On sait que l'échevin Ouimet s'intéresse beaucoup à la cause des cochers de place, qui sont indignés du règlement récent, les obligeant à rester sur le siège de leurs voitures. Après avoir pris part à leur assemblée, avant-hier, il a eu, hier, une entrevue avec l'échevin LeBeuf, au sujet de l'agitation commencée. M. Ouimet a exposé au président de la commission de police les griefs des cochers, et il les a fortement appuyés. L'échevin LeBeuf a reconnu jusqu'à un certain point la justesse de ses remarques. Il a été convenu que l'échevin Ouimet proposera au conseil une motion à l'effet d'amender le réglement concernant les cochers; l'échevin LeBeuf ne combattra pas cette motion.

Une délégation des cochers a ensuite rencontré l'échevin Ouimet. Elle s'est montrée satisfaite des efforts faits par ce dernier et de la tournure que prennent les choses.

BIBLIOTHEQUE GRATUITE

Nous avons visité, ce matin, la bibliothèque gratuite du collège Ste Marie. Nous avons été ravi et surpris de la transformation opérée dans cette bibliothèque. Le nombre des volumes a été de beaucoup augmenté, la salle a été complètement peinturée à neuf d'une nuance des plus pâles et des plus plaisantes à l'oeil.

Le R. P. Cadot, S. J., directeur de la bibliothèque, désire remercier tous les généreux contributeurs de la bibliothèque qui ont déjà mis tant d'empressement à envoyer leur obole.

LES HOTELS LICENCIES

M. Lawrence A. Wilson discute la situation et l'action du comité de police

Les commerçants de liqueurs se protégeraient violemment

M. Lawrence A. Wilson, président de l'Association des Commerçants de liqueurs licenciés de Montréal, a discuté, ce matin, avec un reporter de "La Presse," l'attitude de ce corps envers les autorités de la police municipale.

"Je veux dire, a déclaré le président Wilson, que je vois avec regret qu'une partie de la presse de notre ville a rapporté d'une manière très inexacte ce qui s'est passé à notre dernière assemblée. Il n'y a eu aucune motion d'aucune espèce censurant le comité de police ou aucun fonctionnaire municipal. Il y a eu, il est vrai, une discussion considérable et à bon droit, au sujet de la manière adoptée par la police pour constater si certains débitants de liqueurs licenciés violaient la loi du dimanche ou non. On a demandé que certaines buvettes fussent ouvertes pour l'inspection, les propriétaires des dites buvettes n'ayant jamais vendu un verre de boisson le dimanche et étant reconnus comme de strictes observateurs de la loi et comme de respectables citoyens.

"C'est un secret connu, qu'une clique de soi-disant réformistes, à l'hôtel de ville, promène jalousement le proverbial nouveau balai, et les débitants de liqueurs licenciés ne seront que trop heureux d'apprendre à ces messieurs comment ils pourront le mieux employer leurs efforts pour purifier la morale de la cité et cesser par là de harasser une classe d'hommes possesseurs d'une licence pour le profit, l'accommodement et la protection du pays et constitue un item très intéressant pour le budget de la nation.

"J'ai appris de bonne source que la cause de tout ce trouble vient de certains hôteliers mécontents qui ont adressé une plainte formelle au Recorder, et l'affaire, naturellement, a été renvoyée au comité de police. Nous sommes heureux qu'une telle inspection ait été faite, le dimanche, dans toutes les places licenciées de la ville, et nous insisterons pour que ces rapports soient publiés afin que nos compatriotes sachent comment nous conduisons nos affaires.

"Si les autorités de la ville persistent dans leur croisade, alors nous serons forcés de nous défendre. Nous n'agirons pas à la hâte et nous ne frapperons pas au mauvais endroit."

DESASTREUSE CONFLAGRATION

Un commis-voyageur rapporte que le village de l'Anse St Etienne a été complètement détruit par le feu

(Spécial à LA PRESSE)

Rivière du Loup, 8 — M. Henri Garneau, voyageur de la maison B. Houde et Cie, de Québec, qui arrive de la côte nord rapporte qu'un nommé Lavoie ayant mis le feu à un abattis, les flammes se sont communiquées au village de l'Anse St Etienne, sur la rivière Saguenay et que quarante maisons et un beau moulin, la propriété de la Cie Price, ont été détruits. Il ne reste plus dans le village que l'église, l'école et une autre maison.

L'incendie a commencé à une heure et demie, mardi.

Les assurances sont presque nulles.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Liste des candidats heureux aux examens en médecine

Voici la liste, par ordre alphabétique, des candidats qui ont subi avec succès leurs examens à la pratique de la médecine, qui ont eu lieu à l'Université Laval :

Abdon, Nadgeb ; Archambault, Amable ; Allard, Jos. Adélard ; Archambault, Léonard ; Beaudoin, Jos. A. ; Bayard, Charles ; Bélanger, Isaïe ; Brosseau, Adélrie ; Bédue, Théod. ; Chapdelaine, Victor ; Choquette, Emile ; Colin, Albert ; Ducharme, Charles N. ; Dubuc, Léotable ; Drapeau, MacAurèle ; Duval, Philippe ; Doyon, Hermas ; Fleury, Ferd. A. ; Ferron, Alfred ; Ferron, Arthur ; Guertin, Edouard ; Gaboury, Edouard ; Guilbert, Lucien ; Gauthier, Ernest ; Gravel, L. J. A. ; Huot, Ernest ; Bouchard dit Lebel, A. ; Longpré, Thomas ; Lamarche, L. A. ; Leduc, Charles ; Lalonde, Léonide ; Lefebvre, Arthur ; Leblanc, Henri ; Maynard, Oswald ; Morin, Raymond ; Nicol, Phil. H. ; Ouellette, J. A. ; Plouffe, J. N. ; Pouliot, Zotique ; Paquin, J. Ernest ; Pominville, J. M. ; Rhéaume, Zéphir ; Scott, Charles ; Tellier, J. S. ; Théoret, Philippe ; Valois, J. M. A.

INSTANTANEMENT TUÉ

Lutte entre un constable et un restaurateur

Chicago, 8 — Au cours d'une prise de corps désespérée, John Scholz, un restaurateur de Miles Centre a été instantanément tué, hier, d'un coup de revolver par le constable Peterson. Le constable était en possession d'un mandat d'arrêt contre Scholz, mais celui-ci refusa de se laisser conduire au poste, et se défendit ouvertement en excitant deux grands chiens danois contre le policier. Peterson s'est constitué prisonnier immédiatement.

TELEGRAMME A LA REINE

Suivi immédiatement d'une réponse de Sa Majesté

Windsor, Ont., 8 — Le conseil du comté d'Essex a envoyé un message de félicitations à la reine Victoria, à l'occasion du succès de ses troupes en Afrique. Hier, le conseiller Désiel a reçu de message suivant de M. Biggs : "La Reine vous remercie sincèrement pour vos félicitations à l'occasion de la reddition de Prétoria et de la prise de cette ville par ses troupes.

UN PARTI NOIR

Les noirs auront leur candidat à la présidence des Etats-Unis

Philadelphie, Pe., 8 — On a fait, ici, les premières démarches pour l'organisation d'un parti national nègre. Des nègres considérables — évêques, ministres, éditeurs et avocats — ont décidé, à une assemblée spéciale, d'émettre un programme et de nommer un des candidats nègres pour la présidence, la vice-présidence, etc. Un comité exécutif a été nommé pour organiser une convention.

L'AFFAIRE NEELY

New-York, 8 — L'enquête dans l'affaire de Charles F. Neely accusé d'avoir détourné $36,000 sur les fonds du bureau de poste américain, à la Havane, a été ajournée de nouveau, hier, par le commissaire Shields. Il est entendu que cette enquête sera ajournée tant que l'avocat de l'accusé n'aura pas pris les mesures nécessaires concernant les cas d'extradition à Cuba.

ELECTION DES DIRECTEURS

L'assemblée annuelle de la Dominion Light and Heating Company, a eu lieu hier après-midi. Les directeurs suivants ont été élus pour l'année courante :

R. C. Miller, président ; H. J. Johnstone, vice-président ; W. J. McGee, secrétaire-trésorier ; J. W. Harris, R. A. Dickon et Alfred Collyer.

LE CONGRES S'AJOURNE

Washington, 8 — Le Congrès s'est ajourné sine die, à 5 hrs, hier après-midi.

LES GREVES

Celle des employés de tramways de St Louis menace de s'éterniser

Saint-Louis, 8 — Un photographe du nom de John Goettling, âgé de vingt ans, qui se tenait sur la plate-forme d'un char de la Northbound Union Lane, a été mortellement blessé par une balle de revolver, hier soir.

Quatre chars seulement ont circulé sur la ligne Union, hier.

Les conducteurs ont reçu ordre de rentrer leurs chars dans des hangars avant six heures. Mais un blocus se produisit un peu après cinq heures, et un détachement de police à cheval dut être envoyé pour dégager les chars, que retenait la foule.

L'émeute recommença de plus belle vers huit heures.

A cette heure, la foule était de deux mille personnes. Lorsque les tramways commencèrent à circuler, les coups de revolver se firent entendre de toutes parts. La police à cheval tirait en l'air, mais la foule dirigeait ses coups et lançait des pierres contre les tramways. Goettling, qui se tenait sur la plate-forme d'arrière d'un tramway, fut atteint d'une balle. La police réussit à la fin à disperser la foule.

Une balle perdue a atteint Miss Emma Euda, qui passait près de Klausman's Grove. La blessure de Miss Euda n'est pas grave.

LONGUE RANCUNE

Deux époux habitant la même maison sont quinze ans sans se parler

New-York, 8 — La cause de Lynch vs Lynch a mis au jour un fait remarquable. Pendant quinze ans Mme Theresa Lynch et son mari ont habité la même maison sans s'adresser la parole une seule fois. Vendredi, M. Lynch a été conduit dans un asile privé.

Mme Lynch, qui vaut, dit-on, plusieurs millions de dollars, avait un jour reproché à son mari ses habitudes extravagantes, et depuis ce moment jamais les époux ne se sont parlé.

FIÈRE PAUVRETÉ

La fille d'un général demande à être admise dans une maison de charité, pour cacher à ses amis son triste état de fortune

New-York, 8 — Miss Henrietta Hadley, fille de feu le général Hadley, qui fut colonel sous Wellington, a été envoyée, à sa propre demande, à la maison de Charité de l'île Blackwell.

Miss Hadley est âgée de 70 ans et n'a plus d'argent. Elle a dit au surintendant

COURRIER D'OTTAWA

Le cas de Balcomb — Enquête du coroner—La grève—Les briquetiers se mettent de la partie — Une protestation — Un démenti des Unions—Notes diverses.

De notre correspondant particulier

Ottawa, 8 — Le corps de Balcomb, de son vivant hôtelier, a été exhumé hier matin, et le coroner a commencé, au cimetière même, l'enquête du jury, qui a été ajournée à lundi, à la morgue de M. Gauthier, pour recevoir la déposition de l'autopsie. C'est le Dr Danby, de Richmond, qui a inoculé le bichlorure d'or à Balcomb. Quand celui-ci tomba malade, le médecin lui appliqua la pompe stomachale. Le flacon de remèdes disparut subséquemment.

—Les manoeuvres ont refusé péremptoirement de se rendre aux volontés des entrepreneurs, et ne reprendront pas l'ouvrage, à midi, à moins qu'ils ne reçoivent $1.80 par jour. Les entrepreneurs commenceront à employer, demain matin, des ouvriers non unionnistes. Mais voici un autre écueil. Les briquetiers refuseront de poser la brique apportée par les non unionnistes. Il appert que cette démarche n'est pas constitutionnelle de la part des briquetiers, mais ils ont l'intention de se justifier, en faisant modifier leur constitution en ce sens.

—Plusieurs des délinquants, qui ont fait partir des pétards, mardi soir, ont été sommés de comparaître devant le recorder.

—Encore et toujours elle. Zéphérine St-Amant vient d'être condamnée pour la..... ah bien ! on ne compte plus les fois, — à deux mois de détention, pour tapage dans la rue, pendant qu'elle était ivre. Elle est sortie de prison la veille et elle a demandé au recorder de ne pas l'y renvoyer, puisque cela ne servait à rien. Le recorder l'a envoyée au Bon Pasteur.

—Au bureau français des écoles, hier soir, M. Boudreault a fait voir que la construction de l'école Duhamel n'est pas aussi satisfaisante qu'on l'a dit. Il a cité douze infractions bien comptées aux spécifications. Il a aussi fait admettre au secrétaire, M. Findlay, que c'est de sa faute si l'assurance de l'école du Flat n'a pas été renouvelée, et que le bureau a perdu ainsi $2,000. Le bureau fait un appel à la charité publique pour l'achat de prix de fin d'année aux élèves. Il a donné lui-même l'exemple en souscrivant $25.00.

—Les libéraux français d'Ottawa ont enfin présenté leur requête à leurs députés, Belcourt et Hutchison. Cette requête porte 1,000 noms, de personnes qui protestent contre la manière avec laquelle le gouvernement distribue le patronage.

—En voilà une ! On dit que les unions ont essayé d'influencer un des entrepreneurs au moyen d'offres d'argent, pour l'induire à se rendre aux volontés des grévistes et forcer ainsi la main aux autres entrepreneurs. La considération qui aurait été offerte est $75 comptant, et le service gratuit de quinze briquetiers à trois piastres par jour, pendant six jours. Naturellement, les unions donnent le démenti à ces assertions.

—La Commission d'embellissement d'Ottawa a décidé d'améliorer immédiatement les rues Rideau et Sussex.

—La grève coûte $720 par jour aux maçons, tailleurs de pierre, briquetiers et manoeuvres. Les grévistes ont reçu encore $150 d'encouragement des unions de Winnipeg.

—Sur 2,803 réclamations envoyées au comité de secours, 1,625 sont d'Ottawa et 1,175 de Hull. Le comité distribue une cinquantaine de chèques par jour.

—La construction du pont de l'avenue Vice-Royale, sur la Rivière Rideau, est commencée.

—La cérémonie du mariage de M. B. P. Dewar, de Winnipeg, et de Mlle Claudia Bate, a eu lieu mercredi soir, et a été tout un événement parmi la société anglaise de la capitale.

—Un accident grave est survenu mercredi soir, à six heures et demie, à l'encoignure des rues Nicholas et Daly. Un Italien, du nom de Stephano Pascardino, marchand de fruits au numéro 491 rue Sussex, était allé livrer en voiture des fruits à la Côte de Sable, lorsqu'arrivé au coin des rues Nicholas et Daly, son cheval est venu en collision avec un tramway électrique qui montait. Le char allait à une allure assez vive, et dans le choc le cheval a été tué. Quant au marchand de fruits, il a été précipité en bas de sa voiture et il a subi des blessures assez graves. Il a une coupure au front et des lésions internes. Il a été transporté à l'hôpital protestant, où ses médecins ne pourront se prononcer sur son état avant demain.

Ottawa, 8 — On a examiné, hier matin, le corps de Frank Balcomb, ancien hôtelier de Richmond, enterré depuis dix jours, pour faire quelques recherches scientifiques. On entretient des soupçons sur les causes de la mort de Balcomb.

—M. V. Noël, 86 ans, gérant de la banque de Québec, ici, depuis 37 ans, est décédé la nuit dernière. C'était un homme idéal, sous tous rapports, et sa mort laisse de profonds regrets dans la société, le commerce, parmi les pauvres et les militaires. Il a tout fait pour être connu et aimé, c'est-à-dire qu'il n'a jamais été ni échevin, ni député. Il est arrivé ici en même temps que le colonel By et a vu Ottawa avant qu'il fût Bytown, et alors qu'il s'appelait Rideau. Né dans l'île Jersey, il vint à l'âge de treize ans à Gaspé, où il entra dans un magasin, puis devint ici l'agent des Price, de Québec, de 1832 à 1853, alors qu'il prit l'agence de la banque de Québec. Comme banquier, il a tenu le premier rang en Canada. Il reçut une commission dans la milice, en 1837-38. Il était conservateur en politique et anglican en religion. Il était beau-frère de feu le shérif Coutlée, d'Aylmer, qui vient de mourir. Détail inédit de sa dernière maladie : le jour de la conflagration, il monta inaperçu sur le belvédère de sa maison, dans la rue Wellington, et regarda longtemps le feu. Il monta plus haut, sur une chaise, et quand il eut constaté l'étendue du désastre il tomba affaissé. On le trouva longtemps après, sans connaissance. Depuis lors, il est resté au lit.

COURRIER DE HULL

De notre correspondant particulier.

Hull, 8 — On parle de la résignation prochaine de M. le maire Barette, pour des raisons de santé.

—A propos de l'affaire de l'hôtel de ville. Ces messieurs ne sont pas plus avancés, dit-on, car le contrat de vente du terrain spécifie clairement que ce site ne doit pas être employé pour d'autres fins que pour celles d'un hôtel de ville. On va voir si ces messieurs vont demander de transporter les postes de police et de pompiers dans le quartier No. 4.

—Un nommé Jos. Monette, qui était à démolir, au moyen d'un bélier, les murs de la maison du Dr Graham, à Hull, hier matin, s'est fait grièvement blesser à la tête. Le mur est tombé en dehors, sur le bélier, et Monette fut enlevé par le contre-coup à quelques pieds de terre, et c'est en retombant qu'il s'est blessé.

COURRIER DE VALLEYFIELD

Une mère cruellement éprouvée—Affaires de sport—Vol d'une montre

De notre correspondant particulier

Valleyfield, 8—Le jeune enfant de Mme Veuve François Mathieu, de St Thimothée, est disparu depuis jeudi dernier. Toutes les recherches possibles ont été faites et sont demeurées infructueuses.

On suppose que le jeune garçon, qui est âgé de 5 ans, s'est noyé entre l'écluse No 8 et celle du No 7, vu que le jeune Mathieu était parti avec un petit gobelet pour aller chercher de l'eau au canal, et que sa disparition date de ce moment-là. Plongeurs, grappins, hameçons, tout a été employé, mais les recherches ont été vaines. Enfin, on s'est adressé à M. Béique, surintendant du canal de Beauharnois, qui a permis qu'on baissât le niveau du canal de deux pieds, sur 9 pieds d'eau qu'il y a en cet endroit. Ceci a donné lieu à beaucoup de commentaires, vû que les employés avaient demandé eux-mêmes qu'on leur permit de baisser de 6 à 7 pieds le niveau entre les deux écluses sus-mentionnées.

Mme Veuve François Mathieu eut la douleur de perdre son mari l'hiver dernier, une semaine après cette date elle perdait une petite fille, 3 ou 4 semaines après un de ses deux petits garçons lui fut enlevé, succombant à une cruelle maladie, en enfin, jeudi dernier, son dernier enfant disparaissait.

Elle n'a pas même la consolation de voir son cadavre. Inutile de dépeindre la douleur de cette mère éplorée.

—Un accident assez sérieux est arrivé aux machines de l'Electrique de Valleyfield, mardi soir, vers 8 hrs. Un morceau de bois que le courant avait entraîné jusque dans la roue motrice brisa une des palettes de cette roue, ce qui occasionna la suspension complète du courant électrique.

Ceci causa un brouhaha indescriptible dans nos maisons de commerce où la noirceur se fit tout à coup, quoique plusieurs de nos commerçants aient eu la précaution de se munir de lampes à pétrole.

M. Edmond Gauthier, gérant de la Cie Electrique, qui se trouvait dans la chambre aux machines au moment de l'accident, faillit se faire blesser, mais il en fut quitte pour un arrosage en règle de sa personne. Vû la diligence des employés de cette compagnie à réparer l'accident, vers 10 heures le courant était de nouveau rétabli.

Une rumeur sourde circule encore à propos de la grève, mais il paraît que cela ne vient que de quelques mécontents.

—M. Samuel Poirier, qui est en promenade chez son père, M. Elie Poirier, a fait une magnifique pêche ces jours derniers. Il a pris 15 beaux poissons, qu'on appelle communément "lacaches."

La société est en ce moment à faire de grandes améliorations à son parc. Une magnifique piste de bicycles qui deviendra l'une des plus belles de la province, sera mise à la disposition du club de bicyclistes de cette ville, d'ici à quelques jours.

On prétend même qu'on veut y établir un rond pour les courses de chevaux, base ball, lacrosse, courses de bicycles, etc. Il ne nous manquerait plus qu'un jeu de "cricket" et de lawn tennis. Le sport est en vogue à Valleyfield.

—M. Honoré Daignault s'est fait chipper sa montre, dimanche dernier. Elle se trouvait dans sa poche lorsque, à un moment donné, allant pour regarder l'heure, il s'aperçut que sa montre avait disparu.

LE JAPON ET LA RUSSIE

Rien ne peut donner une idée de la haine qu'a le Japon pour la Russie, de la ténacité de ses rancunes, de la violence de ses ambitions de conquête, de sa confiance illimitée dans ses forces militaires.

L'hiver dernier, le maître d'école d'un village situé près de Kijoto, imposait à ses élèves de longues promenades, pieds nus dans la neige, "pour les habituer au climat de la Russie !"

La Bonne Voie

Ceux qui prennent la Salsepareille de Hood sont sur la bonne voie pour obtenir la santé, parce que ce remède pose les fondations en purifiant et en enrichissant le sang, en tonifiant l'estomac et en fortifiant les organes du corps. La Salsepareille de Hood guérit la Scrofule, herpès, humeurs, éruptions, dyspepsie, rhumatisme, catarrhe, malaria, cette sensation de fatigue, et toutes les maladies causées par ou provenant d'un sang impur et appauvri.

Hood's Sarsaparilla

Ne désappointe jamais. En vente partout, $1.00. Chez tous les pharmaciens. (4)

NOUVELLES OUVRIERES

Le Conseil des Métiers Fédérées envoie une délégation auprès de Mgr Bruchési

LES TROUBLES DES FONDEURS

Les unions de métier ne seront pas troublées par la loi relative aux sociétés de Secours Mutuels

LE GROUPEMENT A ST HYACINTHE

Le parti républicain manifeste ses craintes de l'agitation contre "les trusts"

Où va-t-on avec les "trusts"

Le maire de New-York, Van Wick, et les autres fonctionnaires de la ville compromis dans l'affaire du "trust" de la glace vont être poursuivis comme de vulgaires malfaiteurs devant un tribunal de cour d'assises.

Quant aux juges de la Cour Suprême qui ont prévariqué dans cette même conspiration pour voler le peuple, une session spéciale de la législature va être convoquée pour disposer de leur cas.

On vient de découvrir qu'un simple teneur de livres travaillant à salaire, dans une maison de Bath, Me., a pour $13,000,000 d'actions dans le fameux "trust". Il va être sommé de payer l'impôt exigé par l'Etat sur cette immense fortune et s'il ne s'exécute pas, il sera poursuivi pour fraude.

* * *

Des négociations de paix se poursuivent entre les représentants des maîtres-fondeurs et de leurs employés. Aucune décision relative à la cessation du travail ou à sa continuation ne sera prise avant l'assemblée de l'Union des ouvriers qui aura lieu mercredi prochain, à moins que des circonstances imprévues exigent une action immédiate, auquel cas une assemblée générale des intéressées sera aussitôt convoquée.

* * *

Le Conseil des métiers fédérés a eu une nombreuse et intéressante assemblée hier soir, dans son local de la rue Dorchester, sous la présidence de M. F. Roberge.

Après vérification des pouvoirs des délégués dont les noms suivent ont été admis à prendre leur siège : R. Valois, loge 111 de l'Union des machinistes ; D. Lapierre et Jos. Rivet, de l'Union des commis de bar ; James Garneau et Robert Aitkens, de l'Union des employés de théâtre.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'honorable M. Robidoux dans laquelle il est dit qu'ordre a été donné à l'inspecteur des sociétés de secours mutuels de ne pas appliquer la loi relative aux sociétés de secours mutuels aux Unions ouvrières corporatives.

Le délégué Ainey informe ses confrères qu'il a été désigné par son Union pour aller à St Hyacinthe, le 17 courant, y organiser les charpentiers-menuisiers de cette ville. Il demande que le Conseil envoient également à cette occasion des délégués pour organiser les ouvriers des autres métiers qui ne le sont pas encore. Il est fait droit à cette requête et le délégué Laberge ainsi que l'organisateur Warren sont désignés pour remplir cette mission.

Le secrétaire du comité de législation signale le fait que jusqu'à présent il n'y a que l'Union des platonneurs qui ait écrit au gouvernement de Québec relativement à la question des sociétés ouvrières tombant, suivant l'officier compétent du gouvernement, sous le coup de la loi des sociétés de secours mutuels.

Le comité de la fête du travail fait rapport que tout fait prévoir que le premier lundi de septembre, cette année, sera pour le Conseil et les sociétés ouvrières qui lui sont affiliés, un succès sans précédent.

Le délégué Kerrigan exprime son étonnement que l'inspecteur du gouvernement O'Donoghue n'ait pas cru devoir conférer avec les officiers du Conseil lors de son passage à Montréal.

Il est donné avis par un délégué que l'Union des employés de théâtre a réglé ses difficultés avec la compagnie du théâtre Sa Majesté et que, conséquemment, l'interdit prononcé contre ce lieu d'amusement a été levé.

Une discussion animée s'engage ensuite sur une question de savoir si le Conseil devrait nommer une délégation pour se rendre auprès de Mgr Bruchési, afin de lui demander de mettre un terme à certains abus qui se commettent au détriment du travail organisé et que seul Sa Grandeur peut empêcher. Finalement, il est décidé de nommer les cinq délégués suivants pour remplir cette mission : Ainey, Roberge, Verville et Rodier.

Puis la séance est levée à cause de l'heure avancée et en dépit de l'ordre du jour, qui demeure inépuisé.

* * *

L'Union des ouvriers manchonniers aura une importante assemblée, ce soir, vendredi, à la salle de l'Etiquette Bleue, 560, rue Dorchester.

Les adhérents sont priés d'être présents en grand nombre, vû l'importance de l'ordre du jour, en tête duquel se trouve inscrite la question du fonds de secours.

* * *

L'Union des barbiers aura son assemblée régulière, dimanche, le 10 du courant, dans son local, 662½, rue Craig. Tous les adhérents sont priés d'être présents, vû que des affaires d'une grande importance seront soumises à l'appréciation de l'assemblée.

* * *

La haute protection accordée aux "trusts" par le parti républicain, aux Etats-Unis, et l'agitation énergique poursuivie par les organisateurs du travail pour détruire ce fléau, ainsi que l'attitude du parti démocrate sur cette question, n'est pas sans faire réfléchir les dirigeants du parti de M. McKinley.

Ils voudraient bien maintenant voir cette question sortir du domaine politique.

Il est un peu tard pour en arriver là. Voilà plus de quatre ans que cette question est agitée, et jusqu'à présent le parti républicain s'est fait le champion de ces grandes combinaisons du capital, tandis que le parti de l'opposition a eu l'habileté de faire de la destruction des "trusts", le principal article de son programme.

Quelle confiance les adversaires de ces syndicats pourraient-ils avoir dans le parti républicain, pour écraser ces grandes combinaisons du capital qui mène le pays à la révolution et à la ruine.

Les républicains qui ont protégé les "trusts" quand ils avaient le pouvoir de les écraser, qui vont faire leurs élections avec l'argent de ces grandes compagnies, pourraient-ils travailler à les détruire une fois de nouveau au pouvoir. C'est peu probable.

* * *

Le nombre des émigrants irlandais qui ont quitté leur pays l'année dernière a été de 43,760, soit 10,000 de plus que pendant les douze mois précédents. Pourtant l'Irlande est un pays qui peut nourrir vingt fois sa population. D'où vient donc le mal qui oblige ses habitants à prendre le chemin de l'exil. De ce que son sol est entre les mains d'un petit nombre de personnes prétendent les ouvriers des champs de ce pauvre pays.

* * *

Où va-t-on avec les "trusts" et les monopoles ? Le chômage, en dépit de la période d'activité que nous traversons, va revenir plus menaçant que jamais. L'armée des sans-travail sera aussi nombreuse que le sable de la mer. La petite industrie va être annihilée. La classe des commis-voyageurs va disparaître, les "trusts" et les monopoles ne se servent pas de ces intermédiaires. Les nombreuses hôtelleries que les voyageurs de commerce font vivre, fermeront leurs portes. Les typographes mourront de faim, les annonceurs étant disparus, les "trusts" et les monopoles ne faisant point de réclame. Les petits marchands fermeront boutique pour faire place aux grands bazars.

Voilà la situation qui nous sera bientôt faite par les monopoles et les "trusts", si les pouvoirs publics n'interviennent pas et que nous continuions à nous incliner devant le système du laisser-faire, si cher aux hommes d'Etat actuels.

* * *

Le Canada a nationalisé le service des postes, les canaux, le chemin de fer de de l'Intercolonial et le télégraphe au Klondike, mais il est encore en arrière de ses soeurs, les colonies australiennes et d'autres pays d'Europe où tous les moyens de communications et de transports ont été monopolisés par l'Etat.

ETONNE LE MONDE

La découverte du Dr King contre la consomption a créé une sensation extraordinaire. Elle a guéri des milliers de cas de consomption, pneumonie, hémorragie, pleurésie, bronchites, considérés incurables, les rendant à la parfaite santé. Guérit toux, rhume, fièvre de foin, enrouement, coqueluche, etc. La meilleure au monde. Vendue par tous les pharmaciens. Argent remis si non satisfaits. Grandes bouteilles, 50c et $1.00. Echantillon gratuit. z

LE ROI OSCAR

Londres, 8 — Le roi Oscar, de Suède et Norvège, est parti hier pour Paris.

—Il n'y a rien comme elle, car elle possède des qualités qui lui sont propres — la Salsepareille de Hood. Prenez-la maintenant. No.7

Le Parc du Bout de l'Ile

Beaucoup de choses ont été dites et écrites à propos du Parc du Bout de l'Ile, parc situé le long des rives de la rivière des Prairies et au terminus actuel du chemin de fer de Ceinture. Mais on ne peut se fatiguer de chanter les beautés de l'endroit.

C'est si délicieusement rafraîchissant. Le restaurant du Parc a subi de grandes améliorations pour cette saison, et on n'y permet pas la vente ou la consommation de liqueurs enivrantes.

Le principal devoir des officiers est de faire observer cette règle; de sorte que les femmes et les enfants n'ont pas besoin de protection pour se rendre au Parc. 179-é

Sous l'heureuse influence du "Broma"

Le mal est arrêté et le retour à la santé s'opère sûrement.

Prenez-le pour toutes les maladies du sang et des nerfs. Se vend partout. vn

MUNYON'S RHEUMATISM

Je garantis que mon remède contre le rhumatisme soulage du lumbago, de la sciatique et de toutes les douleurs rhumatismales en deux ou trois heures et guérit en quelques jours.

MUNYON.

Chez tous les pharmaciens. 25c la fiole. Guide de Santé et conseils médicaux gratis. 1505 Arch st., Phila.

(1) 1 M v—n—Y

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR

L'ORIENTAL CREAM ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Felix Gourraud

Purifie et Embellit la Peau. Ajoute 10 ans à votre apparence.

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui nuit à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été à l'essai pendant 52 ans et est si inoffensif que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gourraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. **Ferd. T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones St., N.Y.**

356—mvs k—qh—(d)

SI VOUS DESIREZ ECONOMISER DE L'ARGENT

et vous procurer la meilleure machine au plus bas prix du gros, voici maintenant votre chance. Achetez directement de la fabrique et épargnez ainsi les profits des agents. Tous les accessoires gratis. Essai de 30 jours. Garantie pour cinq ans. Machine de **$40.00** POUR **$20.00**. $50.00 pour $23.00. Envoyez pour notre grand catalogue illustré et les témoignages que nous avons, le tout gratis.

THE BAILEY DONALDSON CO.,
30 rue des Enfants Trouvés, Montréal.
Dépt J. A. 193—mv-n

Elevé Dessus

NESTLE'S FOOD est une nourriture complète et parfaite pour les bébés, et ressemble beaucoup au lait de la Mère. Nestle's Food est reconnue dans tout l'univers, depuis au delà de trente ans, comme nourriture de grande valeur. Votre médecin corroborera cet énoncé.

NESTLE'S FOOD est une nourriture certaine Pour s'en servir, il suffit d'y ajouter de l'eau. Le grand danger qu'il y a de faire usage du lait de vache est alors évité.

Consultez votre médecin, au sujet du Nestle's Food et écrivez-nous pour avoir une grosse boîte échantillon et notre livre, "The Baby," qui seront envoyés sur demande.

Demandez aussi le "Baby's Birthday Jewell Book."

LEEMING MILES & CO.,
53 Rue St Sulpice, Montréal.
258—v—n

LE RIFLE, Eczéma, Mal de Barbe et toutes les maladies de la peau, guéris en peu de jours par la **POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr RAMEAU.** Guérison garantie. Dans toutes les pharmacies. Par poste, **$1.00.** Pharm. Lecours, 370, rue Craig, Montréal.

POT D'ESSAI 50c

Thés et Cafés —DE— STROUD

Bons Thés avant tout. Bons Cafés avant tout. Les profits ensuite. Coupons avec chaque achat. Avec le temps ces coupons vous procureront de quoi orner votre maison.

Thés, 25c à 60c la livre.
Cafés, 25c à 40c la livre.

VOUS CONNAISSEZ NOS ADRESSES

P.P.P. LESSIVE P.P.P. De STRACHAN

Fera le meilleur savon de toilette que vous puissiez avoir. Lisez les directions sur les étiquettes. Pure, parfumée, la Lessive en Poudre est sans égale pour ses effets odoriférants et excellents.

Tous les Epiciers Fin de Siècle la Tiennent.

JOUTE DE LACROSSE

ENTRE LES

TORONTO et National

Samedi, le 9 courant, à 3 heures

INAUGURATION *Du Nouveau Terrain Du NATIONAL*

Coin des rues Ontario et Bennett

Tous les amateurs de sport sont invités à examiner en même temps les terrains que nous offrons en vente, sur la terre Bennett, avoisinant le Club "Le National" et s'étendant jusqu'à la rue Notre-Dame.

LOT SUR LA RUE ONTARIO.—25 x 100, prix 18c le pied. Un dixième comptant.

RUE STE CATHERINE.—Terrains 25 x 100, $500.00, $50 dollars comptant, balance à cinq pour cent.

RUE NOTRE-DAME.—Lots 25 x 100. Prix 24 cents le pied. $60.00 comptant, balance en cinq ans.

Parent Frères,

IMMEUBLES ET PRETS.

92 RUE ST JACQUES.

Ou chez le propriétaire,

WILLIAM BENNETT, 377 rue Notre-Dame. 182—3

Poêles à Gaz, Hamacs, Congélateurs,

Nos Poêles à Gaz produisent de la chaleur pour cuire seulement.
Nos Hamacs sont confortables pour vous reposer.
Nos Congélateurs sont les meilleurs pour fabriquer la crème à la glace.
NOUS AVONS TOUT POUR VOUS TENIR FRAICHEMENT PENDANT LES CHALEURS.

The Edwardsburg Co
NOTRE DAME & SEIGNEURS
Tél. Bell Main, 3407
Marchands . . 1250

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE NID VIDE

23

DEUXIEME PARTIE

Furieuse, la Rouquine, dont les yeux lançaient de méchants éclairs, souffleta l'enfant qui se mit à pleurer.

Dans le public, une violente protestation s'éleva.

—Assez ! cria-t-on. Enlevez la mégère ! Giflez-la aussi !...

A cette manifestation spontanée du sentiment général, Véronique comprit qu'elle était allée trop loin. Elle essaya de donner aux spectateurs des explications que les huées couvrirent aussitôt.

Achille jugea qu'il était prudent d'intervenir pour pallier la brutalité de son irascible moitié.

—Mesdames et messieurs, dit-il, la bouche en choeur, faites pas attention. La môme pleure pour une taloche. Il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

—Ni battre une enfant ! ajouta une voix mâle dans le foule.

L'Asticot, sans vouloir remarquer l'interruption, poursuivit son plaidoyer "pro domo" :

—La petite a montré de la mauvaise volonté. Elle ne voudrait rien apprendre, rien faire. Elle a cassé l'oeuf exprès.

—C'est faux ! reprit la même voix avec énergie.

—Alors, il était nécessaire de lui donner une petite leçon pour lui montrer à se bien conduire devant le monde.

Pour la troisième fois, la voix reprit :

—Vous abusez de votre force pour martyriser cette enfant. C'est de la lâcheté.

—Oui ! oui ! répéta le public que les explications d'Achille n'avaient point satisfait. C'est lâche, cela !

L'Asticot se croisa les bras sur la poitrine dans un beau geste de défi.

—Qui parle de lâcheté ici ? gronda-t-il. Moi ! dit simplement la voix anonyme.

Et l'on vit s'avancer lentement, sans fortanterie, un homme de haute taille. Tout le monde reconnut en lui le lutteur invincible, dont, maintenant, le costume changeait quelque peu l'apparence.

Il portait des vêtements civils, qui lui allaient peut-être moins bien que le maillot de tout à l'heure.

Dans l'assistance, on se questionnait en chuchotant avec curiosité :

—Le revoici... Qui est-ce ?... Le connaissez-vous ?...

Non, nul ne l'avait jamais vu.

Personne n'aurait pu mettre un nom sur cette figure.

Devant son vainqueur, Achille battit en retraite. Il ne se souciait pas de se mesurer avec un particulier si fort à la lutte, à l'escrime, à la boxe, au bâton et à la savate.

Il détourna les yeux et se contenta de dire :

—La représentation est terminée.

Pendant ce temps, Véronique avait emmené Titine.

II

LES CAMPS VOLANTS

La tente de la Société Achille, Gaspard et Cie, était attenante à une superbe voiture de forain, vaste, confortable, absolument neuve. En ce véhicule se trouvaient les coulisses de l'arène.

Depuis l'aventure du rapt, les misérables bateleurs et vanniers du bois de Nonnenbrück s'étaient bien "requinqués" ! Ils possédaient à présent, non pas pignon sur rue, mais bon domicile roulant en propriété légitime.

Car c'était bien à eux, tout cela. La baraque en toile et la nouvelle roulotte avaient été un placement pour les fonds versés à l'Asticot par le baron Théobald de Robertsau.

Maintenant, Achille et Gaspard étaient associés. L'argent du magistrat, mis en commun, avait suffi pour acheter la tente, la voiture et les accessoires.

Les beaux jours venaient. L'Asticot, le Grêlé et Véronique nageaient dans une opulence inconnue jusqu'à ce jour.

Leur veine était aussi constante qu'autrefois la guigne avait été obstinée et la déche tenace.

Pendant plusieurs années, ils avaient "claqué du bec", comme disait Achille, tiré la langue et souvent serré d'un cran leur ceinture en guise de repas. Et cependant, ils possédaient plusieurs cordes à leur arc.

Mais quoi ? Jetés sur le pavé, du jour au lendemain, par suite de la faillite du cirque qui les employait, ils avaient été bien heureux encore de se voir octroyer, en paiement de ce qui leur était dû, la guimbarde dégradée et la rossinante poussive qui les promenaient sur les grandes routes.

Pas moyen d'utiliser leur métier de saltimbanques, sans installation et sans matériel. Et leur goût de fainéantise "noceuse" s'était développé...

Il avait fallu vivre au jour le jour, de rapines, de maraudes nocturnes.

Parfois, à ce jeu-là, on attrayait quelque bon morceau, un gibier de poulailler ou de clapier auquel on tordait le cou en deux temps et trois mouvements, et que Véronique accommodait, sans grands assaisonnements, à la sauce tringale. Mais ces bonnes occasions étaient rares.

Heureusement, ils avaient la ressource de couper les branches d'osier le long des rivières et d'en fabriquer, tant bien que mal, des paniers et vannettes, travail peu lucratif, il est vrai, qui leur permettait tout au plus de ne pas crever de faim.

Mais ils travaillaient le moins possible, buvant en un jour ce qu'ils avaient gagné en deux.

Ces temps de détresse étaient passés aujourd'hui. L'"Arène Athlétique" faisait des recettes superbes. La saison était fructueuse. Aussi y avait-il en permanence grasse chère chez Achille.

C'était l'abondance... Plats de choix et bouchées fines constituaient l'ordinaire aux patrons de l'arène. Et, sur la table bien garnie, le Château-la-Pompe d'antan avait fait place à des "kilos" de bon vin.

—La bûche est dûre, déclarait l'Asticot. Faut être bien nourri.

Et ma foi, on se nourrissait, on se gavait, on s'empiffrait !

Achille et le Grêlé, confits en bien-être, prenaient des mines de chanoines ; quant à la Rouquine, qui n'avait jamais été à pareille fête, elle s'arrondissait ourlée de graisse, comme une oie mise au régime du maïs.

Il y avait, toutefois, une ombre à ce tableau : la maladie de Félicie, l'enfant de Véronique et d'Achille.

Celle-là n'avait pas pu supporter la misère, elle ne s'était pas relevée de la mauvaise passe.

En dépit des soins dont l'entourait sa mère, elle demeurait souffreteuse et maigriotte avec une vilaine pâleur aux joues. Elle avait trop jeûné, la pauvre, et il lui en restait une anémie incurable qui l'empêchait de se développer.

En vain la Rouquine lui faisait-elle prendre du fer et du quinquina, d'après ce qu'elle avait lu dans une annonce de journal, aucune amélioration ne se produisait.

L'état de Félicie s'aggravait, au contraire, de jour en jour.

Ses épaules étriquées, sa poitrine rentrée, ses lèvres blêmes et ses paupières bleuâtres, bordées de rouge, lui donnaient l'aspect d'une petite poitrinaire.

De fait, elle toussait souvent : c'étaient de méchantes quintes, sèches et déchirantes, qui secouaient son corps émacié et semblaient parfois arracher des morceaux de poumons.

Avec cela, Félicie était parfaitement désagréable.

Cette créature de six ans avait un caractère de chien enragé. Très autoritaire, elle faisait tourner comme des toupies ses père et mère.

Ceux-ci se mettaient littéralement à genoux devant la gamine, revêche, insupportable, qu'ils s'estimaient trop heureux de servir en esclaves, et qui les aurait fait sauter dans le feu si tel avait été son caprice.

Gaspard, lui, était moins féru de sa nièce ; il trouvait souverainement agaçante l'adoration sans borne qu'elle inspirait à la Rouquine et à l'Asticot.

—Vous êtes "maboules" avec votre gosse ! déclarait-il parfois, au grand scandale des parents, navrés de ce manque de respect à leur progéniture.

Lorsque, le soir du rapt, Achille et le Grêlé amenèrent à la roulotte Christine bâillonnée, évanouie de frayeur, la Rouquine l'avait jetée brutalement sur le lit de Félicie déjà couchée.

Quand la fillette revint à elle, la mégère s'approcha, sa lampe fumeuse à la main, pour "voir l'objet", dit-elle cyniquement à son mari.

Elle demeura pendant quelques minutes saisie devant le charmant visage d'ange dont les yeux affolés et suppliants eussent attendri un tigre.

Mais Véronique n'éprouva pas, dans les entrailles, ce frémissement qui étreint toute femme, toute mère surtout, devant la souffrance d'un enfant... d'un enfant faible et abandonné...

L'horrible Rouquine n'eut qu'un tressaillement : un tressaillement de colère, en contemplant cette fillette si exquisement jolie, dont la pure beauté frappait plus encore à côté de la laideur malsaine, maladive de Félicie.

Contraste étrange entre les deux petites filles : l'une, faite de grâce naïve et touchante, dont les traits reflétaient la candeur séraphique ; l'autre, étiolée et chétive, portant sur sa figure terreuse les stigmates du vice précoce et de la méchanceté.

Véronique sentit cette nuance... et, son orgueil maternel — l'orgueil féroce et jaloux du fauve pour son petit — en saigna furieusement.

De cette blessure jaillit un flot de haine... de haine barbare, désormais irréductible, que la cruauté native de Véronique porterait aux pires raffinements.

Christine serait l'ennemie... la martyre....

La mégère fit rapidement partager ses sentiments à son mari, et autant tous deux se montraient pleins de tendresse et de prévenance pour leur laideron, autant ils furent, dès le premier soir, durs et grossiers envers Christine pour laquelle le seul mot de bienvenue de Véronique fut :

—Comment t'appelles-tu, araignée ?

Aussitôt après avoir passé le Rhin, dans la nuit même de l'enlèvement, l'ignoble femme avait dit à Achille :

—Faudra voir à se débarrasser de cette mioche.....

—Ça ne presse pas, répondit l'Asticot. On ruminera l'affaire quand Lilie ira mieux.

Et il lui montra sa fille qui sommeillait avec une sorte de râle à la gorge.

—T'as p't-être raison, mon homme, reprit-elle, comprenant le sens de la réflexion du bandit... Si des fois la petite venait à manquer...

—Pardi !... Je dois lui fournir un acte de décès à not' bourgeois, pas vrai?...

—Oui, mon homme.

—Alors, si ce malheur nous arrive, on déclarera la môme du magistrat.... Ensuite, voyez galette....

—Fameux ! T'as de bonnes idées dans la cafetière, l'Asticot.

—J'te crois, ma femme.

—Mais j'espère bien que not' Félicie se remettra.

—Dans ce cas, ça me regarde encore... L'acte de décès ne sera pas long à avoir.

—Donc, il faut l'attendre.

—Attendons.... La braise ne manque pas pour le moment.

Et, sans aucun remords de sa monstrueuse combinaison, l'odieux couple s'étendit sur son grabat informe pour se livrer tranquillement au sommeil.

Le Grêlé, lui, debout sur le seuil de la voiture, dirigeait avec des rênes de corde la marche incertaine et difficile de Mélusine, la vieille jument, à travers la nuit. Il stimulait la malheureuse bête de la voix et du fouet, car il fallait se hâter de mettre une distance prudente entre les roulottiers et le théâtre du rapt.

Christine passa à côté de Félicie une nuit affreuse.

Epouvantée, elle ne pleurait pas, et sa petite bouche, glacée d'effroi, ne pouvait que murmurer :

(A SUIVRE)

CASTORIA

Pour Bebes et Enfants.

Le Fac-similé de la Signature de Chas. H. Fletcher est sur chaque enveloppe.

Voulez-vous prendre un apéritif ?

Mais un apéritif qui, loin de nuire à votre santé, exercera sur l'estomac une action des plus bienfaisantes. Un apéritif tonique, digestif et reconstituant. Demandez le Vin Saint-Michel, au lieu de cocktails, de bitters ou d'absinthe, qui sont si nuisibles à la santé. Le Vin Saint-Michel est un vin riche, généreux, qui flatte le palais le plus délicat et qui se prend à jeun ou à toute heure du jour. Il stimule véritablement l'appétit et satisfait les estomacs les plus exigents, même ceux auxquels toute autre liqueur est interdite.

SPORT

LA JOUTE NATIONAL-TORONTO

Les Capitals sont affaiblis — Lutte des Mascottes à Farnham—Une joute entre 24 joueurs du National

LACROSSE

LA JOUTE TORONTO-NATIONAL

La dernière pratique du National préparatoire à sa partie de samedi, a eu lieu hier soir, au nouveau terrain, en dépit des orages qui sont tombés hier. L'Heureux, Alphonse Valois, Brennan, McKeown, Cousineau, Blanchard et Marcelin étaient au nombre de ceux qui ont fait le trajet à Maisonneuve. Cette dernière pratique nous a permis de nous faire une bonne idée de la force des joueurs.

L'Heureux, dans les buts, est une barrière infranchissable. Brennan, McKeown et Cousineau ont dirigé vers lui une fusillade de coups. Bien que la balle fut lancée de très près, L'Heureux a toujours réussi à l'arrêter. Il a le coup d'oeil très sûr ; sa crosse vole au devant de la balle, arrête son élan, et la renvoie sur le champ. Il pourrait peut être se laisser surprendre par un coup lancé de côté, mais cela ne pourrait arriver souvent, et les amis du National peuvent être assurés que les buts sont bien gardés.

Brennan excelle à lancer et il est probable qu'il mettra demain un plus grand nombre de parties au crédit du National, qu'aucun autre joueur de l'équipe.

Les autres joueurs ne sont pas encore en parfaite condition, mais il y a tout lieu de croire qu'ils le seront suffisamment pour demain.

L'équipe demain se composera probablement des joueurs suivants : L'Heureux, Jos. Valois, Kavanagh, Alphonse Valois, St. Aubin, Marcelin, Brown, McKeown, Dade, Henry, Cousineau et Brennan. Michaud, Blanchard, Lachapelle et Larocque, seront prêts à remplacer les premiers, et le public aura occasion de voir ces jeunes figurer sur l'equipe avant longtemps. Ils possèdent toutes les qualités d'un bon joueur. Il ne leur manque que l'expérience.

Les travaux des estrades seront pratiquement complétés demain.

Parmi les jeunes qui étaient présents au terrain, on remarquait les deux Larocque, Côté, C. Beaudry, Lefebvre, Rivard, Cusson, et le capitaine Desjardins.

LA JOUTE SHAMROCK - CAPITAL

Le "Free Press," d'Ottawa, nous donne les renseignements suivants sur le club de crosse Capital, qui se mesurera demain aux Shamrocks :

"Les Capitals jouent de malheur cette année. La semaine dernière, un accident leur faisait perdre leur inside home W. Hutton, et à la pratique de mercredi soir, à la veille de la joute avec les Shamrocks, Ernie Butterworth, s'est fait briser un doigt.

L'accident est arrivé quelques minutes seulement avant la fin de la pratique, Butterworth se faisant heurter par un autre joueur au moment où il lançait la balle.

Son absence affaiblira les Capitals, car il était l'homme le mieux placé pour la position de toute l'équipe. Il ne pourra jouer avant un mois.

Par suite de l'absence de ce joueur, Durkin figurera sur le home. Donaldson jouera comme outside home et W. Ralph comme inside home.

Le défaut du home des Capitals est qu'il est trop léger pour la solide défense de ses adversaires.

Le club a en outre besoin de quelqu'un pour lancer la balle.

Le referee, dans la joute de demain, sera Fred Chittick.

Les quatorze joueurs suivants du club Shamrock se rendront demain à Ottawa :

McKenna, Quinn, McBrearty, Hayes, Smith, Finlayson, Currie, Robinson, Nolan, White, Brennan, Hoobin, Feeney, Leddy.

UNE JOUTE ENTRE DEUX EQUIPES DU NATIONAL

L'un des directeurs du National nous a fait part d'une idée bier qui sera certainement bien vue de tous les amateurs du jeu de crosse. Il s'agirait d'organiser une grande partie entre les 24 meilleurs joueurs du National, divisés en deux équipes à peu près de la même force.

Cette partie serait jouée le dimanche, afin de donner à ceux qui ne peuvent voir une joute le samedi la chance de voir une bonne exhibition du jeu de crosse. Les vainqueurs recevraient chacun une belle médaille en or du travail artistique.

Nous croyons qu'une joute de ce genre serait fort goûtée.

Dans tous les cas l'idée vaut la peine que l'on tente l'expérience.

Cette partie serait jouée dans un mois, environ.

Les partisans de notre club pourront se procurer des insignes du National avant la partie à la porte du terrain.

BASEBALL

MASCOTTE - FARNHAM

L'attention de tous les amateurs de baseball se concentre en ce moment sur la grande partie qui sera jouée dimanche à Farnham.

On peut facilement prévoir que ce sera là l'une des joutes les plus passionnantes de la saison. Ce sera certainement aussi celle qui réunira la foule la plus nombreuse de spectateurs.

Avec des milliers d'amis pour les encourager, ces deux clubs feront l'impossible.

Ici, tout le monde a grande confiance dans les Mascottes, mais il faut se rappeler qu'ils jouent sur un terrain étranger, ce qui est un léger désavantage.

On peut prévoir que pas un seul partisan des Mascotte ne restera à Montréal dimanche, mais que tous prendront part à l'excursion organisée par le club.

Le départ se fera de la gare Windsor, dimanche matin, à 9.45 heures.

Le prix du billet est de 85 cents.

La partie sera une lutte de géants qui surpassera probablement tout ce que l'on a vu jusqu'ici dans l'histoire de la ligue provinciale.

LIGUE DE MONTREAL

Dimanche après-midi, à une heure précise, aura lieu au terrain de la rue Moreau, la deuxième partie de la Ligue de Montréal, entres Royals et les Montagnards. La partie ne manquera pas d'intérêt, les Royals ayant fait leurs preuves cette année, et les Montagnards quoique débutants, possèdent de très bons joueurs, qui feront certainement parler d'eux avant la fin de la saison.

LE CLUB MONTREAL EN VOYAGE

L'humidité du terrain a empêché hier Montréal et Rochester de jouer la dernière partie de leur série. Le club Montréal jouera aujourd'hui et les deux jours suivants, avec Toronto. Il se mesurera ensuite à Syracuse, à Providence, Springfield, Hartford et Worcester.

Montréal reviendra ici au commencement de juillet, alors qu'il jouera une série de trois parties avec Syracuse.

A TORONTO

	R.	H.	E.
Syracuse	00101000—2	7	5
Toronto	00240041x—11	14	1

Batteries — Suthoff et Lattimer ; Foreman et Bemis.

A PROVIDENCE

	R.	H.	E.
Providence	01345201x—16	21	6
Springfield	01000030— 8	13	6

Batteries — Evans et McCauly ; Johnson et Day. Umpire, Egan.

A HARTFORD

	R.	H.	E.
Hartford	00100200x— 3	7	1
Worcester	00000000— 0	4	7

Batteries — Donovan et Steelman ; Horton et Kittredge. Umpire, O'Loughlin.

POSITIONS DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Rochester	22	13	629
Montréal	20	14	588
Providence	19	16	543
Springfield	15	16	484
Syracuse	15	17	469
Hartford	16	20	444
Worcester	15	19	441
Toronto	13	20	391

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie —

	R.	H.	E.
Cincinnati	40100000— 5	12	1
Philadelphie	10000000— 1	8	3

Batteries — Scott et Pietz, Fraser et Maul. Umpire, Emslie.

A Brooklyn —

	R.	H.	E.
Pittsburg	00020110x— 7	12	1
Brooklyn	00000010— 4	12	2

Batteries — Philippi et O'Connor ; Nops et Farrell. Umpire, Swartwood.

A Boston —

	R.	H.	E.
Boston	02200000x—13	14	0
Chicago	20100001— 4	6	4

Batteries — Nichols et Clements ; Taylor, Dexter et Chance. Umpire, Hurst.

A New-York :

	R.	H.	E.
New-York	10133002x—10	14	1
Saint-Louis	10010010— 3	10	1

Batetries — Seymour et Warner, Young, Jones et Robinson. Umpire, O'Day.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Philadelphie	24	14	632
Brooklyn	21	16	567
Pittsburg	23	19	547
Saint-Louis	19	19	500
Chicago	19	20	487
Boston	18	19	457
Cincinnati	15	22	405
New-York	14	22	389

LIGUE AMERICAINE

A Kansas City — Kansas City, 4 ; Buffalo, 14.

A Chicago — Chicago, 7 ; Cleveland, 2.

A Milwaukee — Milwaukee, 0 ; Détroit, 1.

A Minneapolis — Minneapolis, 2 ; Indianapolis, 5.

Les Star, du collège de Valleyfield, ont pris, ces jours derniers, leur revanche sur les Sports, les battant par un score de 8 à 5.

Noms des joueurs :

H. Morin, c. ; D. Leduc, p. ; A. Gauthier, 1 b. ; V. Palardeau, 2 b. ; A. Leduc, s.s. ; E. Saint-Onge, 3 b. ; E. Besner, r.f. ; E. Billette, c.f. ; R. Goron, l.f.

Batterie des Sports : Alf. Saint-Aubin, G. Leduc et Elz. Tisseur.

Les Saint-Pierre ont montré aux Gloria qu'ils étaient capables de se mesurer avec eux en les battant par un score de 10 à 7 dans une partie de 5 innings.

Le pitcher F. Daoust s'est montré invincible, retirant 9 hommes au bat.

Score par inning :

		R.	H.	E.
Gloria	20401—	7	10	8
Saint-Pierre	30412—10	5	4	

Voici les noms des vainqueurs :

B. Whaliand, c. ; F. Daoust, p. ; A. Robitaille, 1 b. p. ; A. Massy, 2 b. ; Emile Prud'homme, s.s. ; A. Nantel, 3 b. ; F. Véronneau, l.f. ; P. Trudel, r.f. ; Lavoie, c.f.

Les Saint-Pierre se rencontreront de nouveau avec les Glorias.

Les Mascottes III désireraient former une ligue avec les Saint-Maurice, jeune Windsor, Saint-Denis, jeune Laval Indépendant, Saint-Pierre et jeune Berri.

Réponse au plus tôt, au No 251 rue Sainte-Elizabeth.

Les Royal Indépendants lancent un défi aux clubs suivants :

Jeune Saint-Gabriel, Vinet, White Star, Sport, Richelieu II, Prince Arthur, Balmoral.

Les Royal Indépendant ont défait les Royal par un score de 9 à 0.

Noms des vainqueurs :

E. Goyette, c. ; L. Leblanc, p. ; F. Dupont, 1 b. ; B. Charrette, 2 b. ; M. Dupont, 3 b. ; A. Lauzon, s.s. ; H. Brunet, r.f. ; T. Charrette, c.f. ; A. Miron, l.f.

Le club jeune Ville-Marie lance un défi aux Belmont et aux Shamrocks, de Saint-Henri. Diamanche, terrain des jeunes Ville-Marie. Informations chez F. Black, 418 rue Richmond, entre 6 et 7 heures.

Un nouveau club de baseball vient de se former. Il portera le nom de Jeunes St Hubert. Voici le nom des joueurs :

E. Lanthier c., H. Lafièche p., Louis Hardy 1b. et capt., R. Brosseau 2b., E. Faulkner s.s., J. Lenoir 3b., P. Hillman l.f., R. Lessard c.f., Bélanger r.f. D. Viger, mascotte.

Ce club accepterra les défis qui lui seront lancés par tout autre club dont les joueurs ne sont pas âgés de plus de 15 ans. Pour toute information, s'adresser au capitaine, 186 St Hubert, entre 7 et 8 heures p.m., le lundi et le jeudi.

Ste Flavie, 8 — Les Indépendants ont remporté une victoire mémorable, sur les Rimouski, hier, à Ste Flavie. La lutte a été aussi vive et aussi passionnante qu'on peut le désirer. La partie fut une lutte de pitchers entre Martin, des Rimouski, et O'Keffee, des Indépendants. Ce dernier eut l'avantage et contribua dans une très forte mesure au succès de son club. On crut dans la deuxième inning, que les Rimouski allait l'emporter, mais les Indépendants prirent bientôt le dessus et gardèrent l'avantage jusqu'à la fin de la partie, malgré l'absence de trois de ses meilleurs joueurs.

Score par inning :

Indépendants	44032610x—20
Rimouski	082005300—18

Temps de la partie, 3 heures. Umpire, W. McMilian. Assistance, 1,500 personnes.

Le club Jeune Richmond a remporté une brillante victoire, sur les Jeunes Souverains, par un score de 11 à 9. Voici les noms des vainqueurs A. Leduc c., E. Deslauriers p., E. Montpetit 1b., R. Thérien 2b., F. Benoit 3b., R. Gautilier s.s., F. McKeown l.f., F. Poirier c.f., J. Leduc r.f.

Les Jeunes Athlètes ont défait les Jeunes Canada Ind., par un score de 9 à 0. Batterie, T. Tremblay et Hemsley.

Jeunes Athlètes vs. St Edouard, dimanche, à 3 heures. Inf. chez J. B. Groulx, 498 avenue Laval.

Les Indépendants lancent un défi aux clubs suivants : Delorimier, Richmond, Dollard Invincible, Trilby, Canada Lnd., dimanche, à 2.30 heures. Inf. au No 971 St Dominique.

Club William vs. McGill, samedi, à 3 heures. Le club William se compose des joueurs suivants : N. Clément p., A. Lefebvre 1b., Ernest Fournier 2b., E. Lefebvre s.s., A. Pelletier 3b., Edmond Fournier r.f., G. Leclerc c.f., A. Labrèche l.f., Jos. Rivard c. George Perrotte, mascotte.

Les St Viateur ont défait les Chambly, ces jours derniers, par un score de 18 à 11.

Les Jeunes St Viateur ds St Jean-Baptiste lancent un défi à tous les clubs dont les membres n'ont pas plus de 14 ans. Inf. au No 357 rue Rivard, de 7 à 8.30 heures p.m.

Laurier vs. St Louis, dimanche, à 3 heures. Inf. chez Z. Cusson, 1732 St Jacques.

Les Lauriers ont défait les Richelieu, par un score de 9 à 1.

Le club Canada Ind. a défait les St Georges, par un score de 3 à 3.

Le club Canada Ind. accepte le défi des Canada et des Mascottes Ind. La partie sera pour un enjeu. Inf. chez Jas. Laforest, 111 rue St Timothée.

Les Jeunes Souverains ont changé leur nom en celui de St Joseph Ind. Voici les noms des joueurs : J. Leduc c., J. Anctil p., O. Madjin 1b., A. Vézina 2b., E. McNicol s.s., M. Mercier 3b., B. Houle r.f., L. Collin c.f., A. Lespérance l.f. Inf. chez L. Collin, 44 St Martin.

DEFI DE ROBILLARD A BOURBON

Le jeune René Robillard, qui a défait Léger, avant-hier soir, et frère de Emile Robillard, champion middle weight du Canada, lance un défi à Bourbon, pour une lutte gre-re gracco-romain.

René Robillard a défait tous les lutteurs light weight qui se sont présentés à l'exception de son frère et de Bourbon et il est fermement résolu de s'attaquer à ce dernier, si celui-ci veut l'accepter.

Emile Robillard accepte le défi qui lui a été lancé par Bourbon, pour une série de luttes qui auront lieu chaque soir pendant une semaine.

Robillard a bon espoir d'affirmer encore une fois sa supériorité sur Bourbon.

J. B. Bédard, de Lachine, se déclare prêt à exécuter tous les tours de force que Carufel pourra proposer et exécutera lui-même. Inf. dimanche, à Lachine, entre 6 et 8 heures, 51 rue St Alphonse.

LES ECHECS

LE TOURNOI DE PARIS

MARSHALL GAGNE CONTRE PILLSBURY

A la fin de la séance d'hier, au tournoi des maîtres, le résultat était :

Mason et Showalter, nulle ; Tschigorine gagne contre Janowski ; Maroczy contre Mieses ; Lasker contre Brady ; Marshall contre Pillsbury ; Sterling et Rosen, nulle ; Schlechter contre Mortimer.

Bravo ! Marshall ! Après Lasker, Pillsbury, continuez, tous vos amis montréalais applaudissent à vos victoires.

Jusqu'à présent, notre jeune ami est le seul qui est gagné contre Lasker.

Deux parties de la Ligue Nationale de Croquet seront jouées dimanche, à 2 heures. La première sera entre les Maisonneuve et les Delorimier, et la seconde, entre les Ville-Marie et les Bellerive. Les parties seront jouées sur le terrain du club nommé en dernier lieu.

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal, 8 juin 1900.

Il y a peu de chose à dire de la situation commerciale. La plupart des lignes sont modérément actives, avec le mouvement normal de la saison.

L'industrie de la construction ne marche guère qu'à moitié; mais les travaux publics et le travail du port donnent de l'emploi à tous ceux qui veulent travailler.

A la campagne, les récoltes ont beaucoup gagné aux pluies récentes, quoiqu'elles soient encore en retard.

L'industrie laitière rapporte des prix élevés, qui compensent une certaine diminution dans la quantité produite.

Les exportations sont actives ; les vapeurs que nous avait enlevés la guerre commencent à nous revenir, mais le nombre et le tonnage des navires entrés au port dans le premier mois de la saison sont sensiblement inférieurs à ceux du mois de mai 1899; espérons que ce déficit sera compensé avant l'automne.

Les paiements sont assez satisfaisants en général, mais il y a dans certains quartiers plus de difficultés à faire rentrer les fonds.

Les faillites, toutefois, ne sont pas nombreuses.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Il y avait, hier, au marché des abattoirs de l'Est, 350 bêtes à cornes, 400 veaux, 500 moutons et agneaux, et une centaine de porcs gras.

Quoique les bouchers fussent nombreux, la demande a été plutôt lente; mais les prix se sont maintenus. On a payé :

Boeufs et vaches de choix, la livre, sur pied, 4½ à 5¼ cents.

Boeufs et vaches de bonne qualité, la livre, sur pied, 3¾ à 4¼ cents.

Boeufs et vaches, moyens, la livre, sur pied, 3¼ à 3½ cents.

Boeufs et vaches, communs, la livre, sur pied, 2½ à 3 cents.

Moutons, la livre, sur pied, 3½ à 4 cents.

Agneaux, la pièce, $2.25 à $4.

Veaux, la pièce, $1 à $10.

Porcs gras, par 100 livres, sur pied, $5.75 à $6.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre de beurreries a maintenu ses prix, mieux que cela, les achats faits tranquillement à la campagne par les exportateurs ont peu à peu ajouté une fraction à une autre, de sorte que les beurreries dont la production est classée comme de premier choix reçoivent aujourd'hui des offres de 19 1-8 cents et plus.

On dit qu'il a été payé jusqu'à 19¼ cents à la campagne.

Sur notre marché, la demande de l'exportation est moins apparente ; on dirait que l'on a peur d'exciter les vendeurs. Toutefois, comme nos commerçants sont obligés, pour se tenir assortis, de suivre les prix payés à la campagne, les lots expédiés à Montréal ou consignés sont payés dans les mêmes prix, sauf, bien entendu, dans tous les cas, les coupages résultant de l'inspection.

Rien encore, ces commerçants vendaient à la tinette à 19½ cents, mais il leur sera bientôt impossible de conserver ces prix et il faut s'attendre à payer 20 cents peut-être avant la semaine prochaine pour le beurre frais. Il n'y a presque pas de beurre de ferme sur le marché. Ce qu'on y reçoit se vend de 17 à 18 cents pour les townships et de 15 à 16 cents pour les beurres de l'ouest.

Le fromage de la province est ferme ; la demande est assez bonne et l'on réalise de 9½ à 9 5-8 cents, assez facilement pour les lots de choix ; on parle même de 9¾ cents, mais ce doit être exceptionnel.

Le cable cote à Liverpool 50s 6d pour blanc et coloré.

A Brockville, hier, le fromage coloré avait la préférence et il a été payé 9¾ cents; tandis que le blanc était vendu de 9 5-8 cents et 9 11-16 cents à Vankleek Hill, on a payé 9 11-16 cents ; à Barrie, de 9 3-8 à 9½ cents; à Madoc, de 9 5-8 à 9 11-16 cents ; à Kingston, de 9 5-8 à 9 11-16 cents; à Tweed, de 9 5-8 à 9 11-16 cents.

CUIRS ET PEAUX

Le commerce des cuirs n'a que la demande fractionnée normale à cette saison, où les manufactures de chaussures ne travaillent que pour l'assortiment. Les prix sont soutenus, sans indication de hausse, mais aussi sans perspective de baisse immédiate.

Toutefois, il est probable que les prix deviendront plus faciles à la fin de la saison, car le marché des cuirs aux Etats-Unis est à la baisse et les peaux sont à meilleur marché.

Les commerçants de peaux vertes ont décidé de baisser leurs prix de ½ cent, la semaine prochaine. Ils paient encore aujourd'hui à la boucherie 8½ cents pour No 1, 7½ cents pour No 2 et 6½ cents pour No 3, mais la semaine prochaine, leurs prix seront de 8 cents, 7 cents et 6 cents respectivement.

Les veaux restent à 10 cents pour No 1 et 8 cents pour No 2 ; les agneaux sont maintenant payés 25 cents la pièce.

La baisse des peaux aux Etats-Unis va probablement maintenir les prix plus bas pendant cette saison.

DRAPS ET NOUVEAUTES

Le détail a fait quelques bonnes journées, depuis notre dernier revue et les commandes d'assortiment sont plus libérales; mais la vente des marchandises d'automne est encore lente. Les paiements sont passables seulement. Il n'y a pas de changement notable dans les prix.

EPICERIES

Pas de hausse dans les sucres, cette semaine. Les mélasses sont actives et fermes.

Quelques nouvelles réductions de prix ont été faites dans les fruits secs dont on voudrait se débarrasser avant les chaleurs : poires, pêches et abricots de Californie ont été baissés de 1 à 1½ cent la livre.

Les figues ont été réduites de 2 cents, elles sont cotées de 7 à 10 cents au lieu de 9 à 12 cents.

Les dattes font de 4 à 4½ cents et les pruneaux de Bosnie ont été mis à 5 cents au lieu de 5¼ cents.

Par contre, les raisins secs sont fermes.

Les oléomargarines de Grèce cotent les "Fine Filiatras" à 14s 9, ce qui est l'équivalent de 4½ cents ici; on continue cependant à vendre 4¾ cents.

Les olives sont très rares et les prix ont été haussés de 15 à 20 pour cent.

En conserves, quelques réductions encore : Les "Baked beans" sont baissées de 10 pour cent ; les fèves vertes sont cotées 85 cents, au minimum ; les petits pois, 85 cents ; les tomates, 90 cents ; le blé d'inde, de $1.10 à $1.15.

Les viandes ont été réduites de 5 à 10 pour cent. Mais les poissons sont très fermes.

Pas de homards en boîtes à moins de $12.50 la caisse, pour boîtes longues et $14.50 pour boîtes plates.

Les saumons se vendent : Sockeye, $1.30 la douzaine ; du printemps, $1.20 ; Cohoes, $1.10.

Les poix ont baissé de 1c. Noix de Grenoble, de 12 à 13c ; marbot, de 9 à 10c ; coupons, de 7 à 8c ; noisettes, 9½ à 10½c. Les amendes et peanuts ne sont pas changées. Les noix pecan baissent à 12½ et 13c ; les noix écaillées, à 16½ et 17½c ; les amendes écaillées, de 24 à 32½c.

Les cheminées de lampes ont été augmentées de 20 pour cent.

FERS, FERRONNERIES, ETC.

Marché tranquille et prix fermes, sans changement.

Les fontes continuent à fléchir aux Etats-Unis, et la baisse semble devoir s'étendre bientôt aux métaux ouvrés.

HUILES, PEINTURES, ETC.

L'huile de lin et la térébenthine restent cotées aux prix de la semaine dernière. 87c pour l'huile et 75c pour l'essence de térébenthine. Pas de changement dans les peintures ni dans les verres à vitres. Commerce assez actif.

PRODUITS DE LA FERME

Les oeufs sont cotés aujourd'hui à 12½c pour No 1, 11 à 11½c pour No 2, à la caisse.

Les pois et les fèves sont sans changement. Pois à soupe, 85c le minot ; fèves blanches, $1.80 ; jaunes, de $2.25 à $2.40.

Le sucre d'érable est un peu plus faible ; on le vend de 8½ à 9½c la livre, suivant qualité.

Le foin pressé est toujours soutenu sur notre marché, quoique les commerçants offrent quelque chose de moins à la campagne. La principale demande est pour No 1. On cote ici, No 1 de $9.50 à $10, No 2 de $7.50 à $8.50, mil et trèfle de $6 à $7.00, en lots de char. A la campagne, on offre ds $8.00 à $8.50 pour No 1, $7.00 pour No 2, et de $5.50 à $6.00, pour No 3.

Le marché de Boston est ferme à $18.50 pour le "fancy" ; mais New-York est plus facile et cote de $17.50 à $18.00.

SALAISONS

Les salaisons, saindoux, jambons, etc., sont sans changement depuis la semaine dernière, sauf le lard de Chicago, qui s baissé de 50c. Short Cut Clear, de $18.00 à $18.50. Il y a sur le marché de bon lard canadien à $17.00. La graisse pure vaut de $1.80 à $1.85 le seau de 20 livres.

NOTES MARITIMES

Départ du Devona avec quelques centaines de chevaux pour l'armée de Roberts

Départ du Lake Megantic avec plus de 200 passagers

Le paquebot Lake Megantic, capitaine Taylor, est parti ce matin pour Liverpool, avec une centaine de passagers de première classe et 61 d'entrepont.

Au nombre des passagers de première, nous voyons les noms de M. W. Bell, l'honorable M. G. A. Drummond, Mme Drummond, M. Guy Drummond, M. J. A. Grose, L. O. Grothé, Mlle M. Kruse, M. Thos Lines, M. Frank Matthews, le consul Emmanuel Ohlen, M. J. A. Saint-Julien, tous de Montréal, etc.

Le Buenos Ayrean, ligne Allan, lieutenant Pitts, commandant, est arrivé au port hier soir et a accosté à la jetée de la Place Jacques-Cartier.

Ce steamer est parti de Glasgow avec 4 passagers de première classe, 60 de seconde et 27 d'entrepont.

Le Cambroman, ligne Dominion, est parti le 5 courant de Liverpool, avec 34 passagers de cabine, 77 de seconde et 325 d'entrepont.

Le Devona, de la ligne Thompson, est parti sous la direction du pilote Jean Naud. Le navire a à son bord 968 chevaux destinés au Transvaal.

MM. A. L. Hurtubise et Cie, de la Place Jacques-Cartier, ont fourni l'approvisionnement destiné aux animaux, soit la capacité de 60 chars de foin.

Le Parisian, ligne Allan, est passé à 6 heures p.m., hier, au Cap Ray. Il est attendu demain matin à Québec et demain soir ou dimanche matin à Montréal.

Seatle, Wash., 8 — Une lettre reçue ici annonce que la navigation est ouverte au Cap Nome.

Londres, 8 — Le steamer anglais Favonian, parti de Liverpool pour Alexandrie, Egypte, s'est jeté sur des rochers, près d'Alger, et sera probablement mis en pièces.

NOTES

Le Lord Ivsagh est parti aujourd'hui de Liverpool pour Montréal.

Le Nébraska est arivé mercredi de New-York à Glasgow.

Le Ramore Head est attendu lundi en notre port.

Le Malin Head est arrivé de Montréal à Dublin.

Le Norwegian, ligne Allan, est parti hier de Glasgow pour Boston.

L'Assyrian, même ligne, est arrivé hier matin de Philadelphie à Glasgow.

L'Alcides est arrivé de Glasgow à Montréal, hier.

Le Lorne, parti le 25 mai de Montréal, est arrivé hier à Cardiff.

Le Riplingham est attendu aujourd'hui en notre port, avec toute une cargaison de rails d'acier et de plaques de fer.

Le Kinsale est parti vers midi pour Sharpness, viâ Trois-Rivières, où il complètera son chargement de planches et de madriers.

Arrivés au port, hier :

Le Turret Chief, capitaine Wilds, de Sydney.

Le Huelva, capitaine Boulter, de Sydney.

L'Alcides, capitaine Stitt, de Glasgow.

Le Buenos Ayrean, capitaine Pitts, de Glasgow.

En partance :

Le Lake Mégantic, capitaine Taylor, pour Liverpool.

Le voilier La Plata, capitaine Sloan, pour Garst.

Le Memnon, capitaine Cross, pour Bristol.

Le Turrett Chief, capitaine Wilds, pour Sydney.

Le Devona, capitaine Tait, pour Durban, Afrique Sud.

Le Kinsale, capitaine Nash, pour Sharpness.

MOUVEMENTS DES STEAMERS

Arrivés :

Le Briardène, de Halifax à Bordeaux ; le Larne, de Montréal à Cardiff ; l'Iona, de Montréal à Bristol ; le Furst Bismarck, de New-York à Cherbourg ; l'Amsterdam, de New-York à Boulogne ; le Germanic, de New-York à Liverpool ; le Beta, de la Jamaïque, et le Thorp, de New-York à Halifax.

Partis : L'Amasis, de Liverpool pour Montréal ; l'Etolia, de Bristol pour Montréal.

Nous voyons dans le "Lloyd's Register of Shipping" que, si on excepte les navires de guerre, il y avait en cours de construction, en Angleterre, à la fin du trimestre, le 31 mars dernier, 554 navires d'un tonnage total de L. 260,422, contre 597 vaisseaux, d'un tonnage total de 1,385,715, pour le trimestre correspondant de 1899, ce qui représente une diminution de 43 navires. De ces navires construits cette année, 511 sont des steamers et 43 des voiliers.

Il y a en outre 18 steamers construits en Angleterre pour l'Allemagne, 13 pour l'Autriche, pour la France et 2 pour les Etats-Unis.

Il se construit de plus 81 navires de guerre dans les chantiers de la Grande Bretagne, dont 53 pour l'Angleterre et 28 pour l'étranger.

NOUVELLES DE SOREL

Trouvé mort empoisonné — Mgr De celles reçu avec enthousiasme — Gros dragueur—Elections à la Chambre des Notaires — Notes diverses

De notre correspondant particulier

Sorel, 8 — Mardi, Sa Grandeur Mgr Décelles a clos sa visite pastorale à Sorel. A l'orphelinat, à l'hôpital, aux collèges du Sacré-Coeur et Mont St Bernard, au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, Sa Grandeur a été reçue comme le père et le protecteur bien-aimé de ces institutions. Il y a eu du chant, de la musique, récitations, lecture d'adresses remplies de l'amitié vraie, de l'estime, de la vénération que l'on a dans ces maisons, pour l'ancien curé de Sorel, devenu le digne co-adjuteur de Mgr Moreau.

Les sermons du révérend Père Couture ont été éloquents et bien goûtés.

Au dernier office, mardi, Sa Grandeur a fait une instruction où s'est manifesté tout l'intérêt qu'il porte aux citoyens de Sorel. Sa Grandeur a complimenté M le curé Bernard et ses dévoués co-adjuteurs, sur la manière dont ils comprennent et remplissent leur mission, et s'est déclaré satisfait de l'état prospère dans lequel sont les affaires de la fabrique. Sa Grandeur a fait un bel éloge de nos établissements religieux qu'il a dit n'avoir guère de supérieurs dans les villes plus importantes que celle de Sorel. Sa Grandeur a fait un appel puissant aux autorités municipales en faveur du bon ordre et de la stricte observation du dimanche.

Dans l'après-midi, à 2 heures, Sa Grandeur a quitté le presbytère pour prendre le Nile qui devait le conduire à St Ours. Les rues par où Monseigneur a passé étaient de littéralement pavoisées et les trottoirs étaient bondés d'admirateurs de Sa Grandeur, qui s'agenouillaient sur son passage pour recevoir sa bénédiction.

Plusieurs prêtres et citoyens avaient tenu à honneur d'aller reconduire Monseigneur. Au départ du bateau, le Nile, propriété de M. George Beauchemin, les sifflets des divers bâteaux sous vapeur dans le port et ceux des usines et manufactures de la ville et de St Joseph, redisaient au revoir à Sa Grandeur.

—On a commencé, aux chantiers du gouvernement, à St Joseph de Sorel, les coupes du nouveau dragueur, le plus gros qui ait été bâti encore à cet endroit. Les dimensions sont de 167 pieds de longueur par 34 de largeur.

—Mercredi, les notaires du comté de Richelieu, ont élu MM. Archambault, de St Ours, président, et Alf. Guévremont, de Sorel, pour faire partie de la Chambres des Notaires de la province.

—La sortie des élèves du Mont St Bernard se fera le 20 du courant.

—M. Wm Bolvin a passé le contrat pour la construction de la nouvelle allonge au collège du Sacré-Coeur, et les travaux commencront de suite.

—A la grande satisfaction de tout le monde, M. Morgan a fait enlever la brique qui obstruait le passage des piétons, en face du terrain où était construit le Brunswick.

—Une grande séance musicale et récréative sera donnée par les élèves du collège du Sacré-Coeur, à l'occasion de l'exposition des travaux scolaire, le 11 du courant.

Les élèves du collège Mont St Bernard, donneront aussi une soirée dramatique et musicale, à l'hôtel de ville, le 19 du courant. Le lendemain, dans la même salle, aura lieu la distribution solennelle des prix.

—Dimanche, le club de baseball Valleyfield viendra se mesurer avec le Richelieu.

—Le concours musical donné au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, mardi soir, a été un vrai succès. En outre de la musique, le programme comportait du chant et des récitations. Le tout a été exécuté à la perfection. Les bonnes Soeurs ont lieu de se réjouir des succès constants de leurs élèves et les parents qui assistaient à cette jolie séance, doivent être convaincus qu'ils ne peuvent confier leurs enfants entre meilleures mains.

—L. le curé Bernard, le révérend M. Desrosiers, quelques professeurs des collèges du Sacré-Coeur et Mont St Bernard, M. le maire, plusieurs des principaux citoyens de notre ville, et le représentant de "La Presse", étaient tait un devoir d'assister à cette jolie fête.

—Dame Mary Walker, épouse de feu John-George Crébassa, en son vivant notaire, est décédée à Montréal, mardi dernier, à l'âge de 70 ans. Les restes de la défunte ont été transportés ici, mercredi soir, et inhumés dans le cimetière des Saints-Anges, jeudi, après le service qui a eu lieu à l'église paroissiale.

—Mme Arthur Vincent, de Holyoke, est à Sorel, chez sa mère, Mme veuve Jean Chapdelaine, pour une couple de mois.

—M. De Gonzague, missionnaires des Abénakis, de St François, à Pierreville, est l'hôte de M. J. A. Chénevert.

—Mathieu, orfèvre de St Ours, a été trouvé mort hier matin, dans son magasin. Il avait été vu la veille au soir, par le Dr Guertin, vers 7 heures, et rien ne faisait présager ce qui est arrivé durant la nuit. Hier matin, les passants et les voisins voyant qu'il était un peu tard et que l'établissement de Mathieu n'était pas ouvert, frappèrent, mais personne ne répondit. Les amis se décidèrent d'enfoncer la porte et on découvrit Mathieu, mort, étendu sur une couverte. A côté de lui, il y avait un verre dans lequel se trouvait un reste de cyanure de potassium, ce qui fit croire que Mathieu s'était empoisonné. On fit venir de suite le coroner Fleury, de Sorel, qui ouvrit une enquête, et d'après l'autopsie, on constata qu'en effet Mathieu avait avalé une forte dose de cyanure de potassium, et le verdict du jury a été : Empoisonné dans un moment de folie. Mathieu était veuf depuis quelques années et appartenait à une respectable famille. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

—Un noyé a été trouvé avant-hier, vis-à-vis St Joseph de Sorel. C'est un homme d'à peu près 45 à 50 ans. Il portait un scapulaire, une chemise carreautée de coton et un habillement de tweed bleu. Il a été inhumé dans le cimetière de St Joseph, après une enquête tenue par M. le coroner Fleury.

Toutes choses en temps

Le BAUME RHUMAL guérit les maladies de poitrine : il faut en prendre aussitôt que l'affection se manifeste. qh

Les Cures Merveilleuses

qu'opère tous les jours le grand remède du Foie et des Rognons le "SIROP VEGETAL DE VIEL" et PILULES DE VIEL" sont nombreuses et extraordinaires.

Essayez-le pour vous-même ; il purge et tonifie.

La vente de ce produit est facile, les effets admirables. v—n

L'HON. J. S. HALL

Les nombreux amis de l'honorable M. Hall, ancien trésorier provincial, apprendront avec plaisir son retour à Montréal et surtout le complet rétablissement de sa santé.

A VIAUVILLE, DIMANCHE

Grande ouverture du Parc de Viauville. Concert en plein air, ascension en ballon, chansons sensationnelles illustrées, autres attractions nouvelles.

HOTEL RICHELIEU

L'Hôtel Richelieu, L. A. Côté, propriétaire.

VENEZ TOUS chez P. Bruneau, pour vos épiceries et liqueurs. No 70 rue St Laurent. 179—1Mv—n

L'AFFAIRE TESSIER

La preuve de la Couronne est terminée—Les boni de

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 71a RUE ST JACQUES
MONTRÉAL.

ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
ÉDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte, B. P. 2376 *Montréal, Canada.*

BUREAU A LONDRES (Angleterre),
145 rue Fleet, E. C.
Central Press Agency Limited,
Agents spéciaux.

BUREAU A PARIS (France),
N. Lacroix, 10 rue de Rome.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 2 JUIN 1900.

LUNDI	66,327
MARDI	66,282
MERCREDI	66,537
JEUDI	66,475
VENDREDI	66,723
SAMEDI	74,648
TOTAL	406,992
Edition Hebdomadaire	33,974
Total des deux Editions Durant la Semaine	**440,966**

De ce tableau sont exclus plusieurs milliers de numéros, que nous vendons, durant cette période émouvante de la guerre, et que nous croyons ne devoir pas considérer comme circulation régulière.

MONTREAL, 8 JUIN 1900.

LA CRISE ASIATIQUE

En l'an 1898, le continent américain a eu sa guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne. L'an 1899 a déchaîné le même malheur sur le continent africain. Est-ce que 1900 ne réserve pas quelque chose d'analogue au continent d'Asie ? Quant aux menaces, elles existent infailliblement. Où s'arrêteront-elles ?

La démonstration des Boxers, en Chine, contre les Européens, est d'une importance extrême. Il ne faut pas s'imaginer que l'Empereur ou la Régente comptent pour beaucoup, en Chine. On a l'habitude de dire de la Grande-Bretagne que le roi y règne, mais n'y gouverne pas. Le mot s'applique avec infiniment plus de force au Céleste Empire, par un procédé bien différent dans son étrangeté.

L'Empereur a sous son contrôle absolu les éléments inutiles et insouciants de la population. On pourrait les compter par millions, par cent millions, que la chose importerait peu : ce sont de grands enfants ; mais ils ne sont pas plus l'empire chinois que si nous faisions représenter la province de Québec par les sauvages de Saint-Régis.

Ces Chinois ne comptent qu'au point de vue de la taxe à payer. Ce n'est pas qu'ils ne soient pas, jusqu'à un certain point, industrieux, même bons producteurs. Mais ils sont essentiellement joueurs, vicieux, depuis le premier jusqu'au dernier. Les marchands qui achètent leur récolte de riz, par exemple, sont obligés de la prendre eux-mêmes sur pied. Il y en a, quelquefois, pour sept à huit cents dollars ; mais si le cultivateur chinois devait aller lui-même livrer son produit dans un centre, jamais il ne pourrait l'y rendre ; il l'aurait joué en route. Du reste, la chose lui arrive dans la ville, où il va percevoir son argent ; car les grandes organisations commerciales chinoises, qui exercent un monopole absolu, ont bien soin de les forcer à se transporter dans les centres. Elles contrôlent les maisons de jeux comme les comptoirs d'affaires, et l'argent qu'elle a payé, le matin, au petit chinois, lui revient le soir dans les tripots. C'est pourquoi le gros de la population chinoise est aussi pauvre qu'abruti.

Il existe, dans ce pays mystérieux, une force intellectuelle qui ne se montre jamais, qui ne s'occupe nullement du pouvoir central, qui gouverne, pour son compte, et dirige les affaires de la Chine à sa guise. Tous les hommes qui ont quelqu'intelligence réelle, des notions de commerce, de spéculation, de thésaurisation, sont organisés en immenses sociétés secrètes. Celle des Boxers comprend onze millions de membres. Il y en a d'autres qui atteignent les chiffres variés de cinq, huit, dix millions. Ces sociétés sont virtuellement les maîtresses du pays. Elles font tout ce qu'elles veulent, sans prendre le moindre souci du gouvernement, qui, le sachant bien, les laisse extorquer, à droite, à gauche, partout, sans jamais intervenir. La moindre rébellion contre cette puissance occulte serait la mort. Voilà pourquoi les étrangers sont exclus du commerce intérieur. Le pouvoir central voudrait les protéger qu'il ne le pourrait pas.

Pour une raison ou pour une autre, les Boxers ont décidé de faire une démonstration : rien ne peut se mettre dans leur chemin, et le gouvernement est entre leurs mains. Il peut voir le danger, mais il ne saurait l'éviter.

Voilà pourquoi les grandes puissances s'agitent et comprennent la nécessité d'envahir la Chine. Mais comment ? Envahissement peut vouloir dire démembrement. Alors, de quelle manière se partager le gâteau ? Les pays n'ont pas coutume de diviser en frères. Dans le cas actuel, les intérêts sectionnels sont irréconciliables. Ainsi, les Etats-Unis ne tiennent nullement à y acquérir du territoire. Ce qu'ils veulent, c'est la porte ouverte. Le jour où le commerce américain pourra pénétrer dans la Chine, sur le même pied que celui des autres pays, la Chine lui appartient. L'industrie américaine peut supplanter toutes les industries des autres pays. Aussi, notre grande voisine, devenue, avec la possession de Manille, puissance asiatique, se mettra en travers de tout démembrement.

Nous n'avons pas à examiner, pour le moment, les intérêts divergents de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, malgré qu'ils soient le sujet d'une étude fort intéressante. Le point le plus noir vient du côté de la Russie, dont le Japon est l'ennemi naturel. La guerre du Japon contre la Chine, en 1895, n'avait pour but que l'annexion de la Corée, qui lui est absolument nécessaire, ne fut-ce que pour y jeter le surplus de sa population trop dense. Après sa victoire, si brillante, si complète, il allait étendre la main sur la précieuse péninsule, quand la Russie, armée de toutes pièces, y mit le holà. Le Japon se voyait enlever tous les fruits de la guerre.

Il est vrai que la Russie offrit quelque consolation au Japon, savoir un traité signé à Moscou, en 1898, par lequel la souveraineté de la Corée était garantie à tout jamais ; et le Japon avait, d'après les stipulations, pleine liberté de développer avec ce pays toutes les relations commerciales possibles.

Mais voilà qu'il y a quelques semaines, la Russie, avec une flotte menaçante comme moyen de persuasion, arracha à la Corée la cession d'un port important, facile à fortifier, et déjà constitué en havre, celui de Masambo. Comme la Russie a, près de là, Port Arthur, qui sera bientôt atteint par le chemin de fer transsibérien, elle se trouve avec une formidable base d'opération, qui met la Corée à sa merci.

Or, voici la complication qui se présente.

Les Boxers, maîtres de la Chine, tuent les Européens, brûlent les villages, ont déjà fait aux chemins de fer des dommages pour cinq millions de dollars. Les puissances sont certainement forcées d'intervenir, mais chacune avec le même nombre de soldats. La Russie, qui a une flotte sur les lieux et de 25,000 à 30,000 soldats à Port Arthur, veut diriger ces forces prépondérantes sur Pékin, sous le prétexte qu'il y a urgence. Le Japon, muni d'une flotte un peu supérieure à celle de la Russie, y met le veto. Si la Russie exécute son projet, c'est la guerre.

De leur côté, les Etats-Unis, qui ont, aussi, une flotte non loin de là, entre Manille et la mer de Chine, et, en sus, 60,000 soldats à Manille, expriment hautement l'opinion qu'ils seront forcés de seconder le Japon, pour empêcher la Russie de confisquer une partie de la Chine.

L'attitude de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne, trois pays bien intéressés par le commerce qu'ils y font, n'est pas suffisamment dessinée pour qu'il soit possible de hasarder des conjectures.

M. J. G. H. BERGERON A TORONTO

Il y a quelques mois, Monsieur Bergeron recevait, à Toronto, une véritable ovation dans une réunion d'élite, où les citoyens les plus distingués de cette ville s'étaient rencontrés socialement, sur un terrain neutre. Mercredi dernier, il s'est agi d'une démonstration purement politique : la visite annuelle au monument de sir John Macdonald. Il nous fait plaisir de constater que la popularité de notre ami y est fermement établie et que sa présence y a provoqué un enthousiasme sincère. Nous n'en voulons pas d'autres preuves que les remarques du "Mail and Empire" à son adresse. En voici quelques extraits :

Monsieur Bergeron est un homme éprouvé, sans teinte de Tartisme, habile tacticien' parlementaire et éloquent sur les hustings. Il ne prépare pas, comme M. Laurier, des discours fleuris ; mais il parle avec force, en allant droit au but, soit en anglais, soit en français. Beaucoup sont d'opinion que ses discours, délivrés sous l'inspiration du moment, avec tout le feu d'un homme convaincu de ce qu'il dit, sont infiniment supérieurs aux essais, sentant trop le travail, de M. Laurier, lesquels, quoique fort beaux quelquefois, ne respirent pas la sincérité."

Le "Mail" publie également une analyse du discours de M. Bergeron, avec l'introduction suivante :

M. J. G. H. Bergeron, l'éloquent chef conservateur, de Québec, vint après M. Clarke Wallace. Son discours est l'un des plus éloquents qui aient été prononcés à Toronto. Il parle l'anglais avec très peu d'indices de son origine et il a toutes les qualités oratoires de son célèbre rival, sir Wilfrid Laurier.

En débutant, il exprima l'orgueil qu'il éprouvait d'avoir été demandé, pour représenter, dans cette démonstration, la grande vieille province de Québec, qui a toujours aimé et honoré sir John A. Macdonald. Aucune autre province ne l'aima plus qu'elle.

Je sais bien, dit-il, que sir Charles Tupper aurait mieux fait, au point de vue de la grande éloquence, d'avoir envoyé M. Foster ou M. Borden ; mais, cela n'aurait pas empêché que je me serais rappelé quelques tours de mon temps d'école, pour m'échapper des banquettes parlementaires et venir me faufiler parmi vous.

Je puis dire que l'histoire de Sir John A. Macdonald est un livre rempli de leçons pour tous. Son souvenir est aussi vivace, aujourd'hui, dans les esprits, qu'il l'était au jour de sa mort, arrivée il y a neuf ans.

Faut-il rappeler les premiers jours de juin, 1891, alors que toute la population d'Ottawa portait, par anticipation, le deuil de ce grand homme d'Etat, qui était à l'article de la mort ? Faut-il rappeler l'émotion éprouvée dans tout le pays, quand le glas funèbre annonça le départ, pour un monde meilleur, de celui qui avait si longtemps tenu entre ses mains les destinées du pays ? Etudions plutôt sa vie, qui fut celle d'un fondateur d'empire. Sir John disait lui-même, en plaisantant, qu'il était un artisan, un faiseur de cabinets. Il est de fait que la Providence semble lui avoir confié la tâche d'édifier une grande nation et qu'à cet égard sa carrière est pleine d'enseignements pour nous, enseignements des plus consolants. Le parti dont il était le chef, a traversé plus d'une crise résultant de divisions intérieures; voyons comment Sir John A. Macdonald est sorti de ces impasses. Quand, en 1844, son talent l'eût mis au premier plan dans l'ancien Canada, la tâche de gouverner était autrement plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui. Sir John révéla le génie du véritable homme d'Etat, en ces jours qui suivirent l'Union des deux Canadas ; il lui fallut, en effet, tenir compte des divers éléments, des diverses croyances, des diverses ambitions qui s'affirmaient dans le pays et surtout des diverses sections qui semblaient plutôt disposées à se faire la guerre, qu'à se rapprocher l'une de l'autre. Il réussit à passer à travers les difficultés de cette période agitée et pendant vingt ans, de 1844 à 1864, il ne cessa pas un seul jour de préparer l'avènement de la confédération canadienne.

En ces jours où nous entendons parler d'hommes poussés par le désir du lucre, il fait bon de reporter nos yeux sur la carrière d'un homme qui se distingua par son amour du bien public, qui, jamais, ne pensa à lui-même, mais qui, vingt ans durant, n'eut d'autre préoccupation que de préparer l'union des provinces anglaises de l'Amérique du Nord.

Quand sir John Macdonald prit le contrôle des affaires de ce pays, le Canada n'était pas un grand pays ; on ne le connaissait pas, on ne l'aimait pas, on ne l'appréciait pas en Angleterre ; on le considérait comme un fardeau plutôt qu'autre chose. Il voulait en faire un pays et, sans grandes guerres et sans grandes dépenses, il sut réussir. Il a ajouté un immense territoire à ses domaines, par une dépense d'un million et demi de dollars ; il a obtenu ces vastes provinces du Nord-Ouest dont nous sommes si fiers. Acquisition de ces territoires fut un coup de génie ; il ne fut pas satisfait de cela. Il résolut d'obtenir le bon vouloir et le consentement de la Colombie Anglaise à se joindre au Dominion.

Il est vrai que la Colombie Anglaise était une colonie britannique, mais les colonies quelquefois se détachent de la mère-patrie pour se jeter dans les bras d'autres Etats. Il obtint le consentement de la Colombie-Anglaise, par cette promesse de construire le chemin de fer du Pacifique, projet que ses adversaires qualifiaient alors de folie.

Quand ceci fut accompli, le Canada devint une nation ; le Canada était une nation longtemps avant que sir Wilfrid Laurier l'eut découvert. (Rires). Le Canada fut constitué en nation par sir J. A. Macdonald, en dépit de l'opposition de ceux qui, de nos jours, se vantent d'avoir obtenu ce résultat. Quand sir John A. Macdonald entra dans la vie publique, le commerce du Canada était de 30 millions de dollars, quand il mourut il était de 300 millions. C'était un homme de précaution et de prudence et quelques années avant sa mort, il comprit qu'il avait fait sa part de travail. Mais en 1889 et en 1890, le souffle de la trahison se répandit dans le pays, agité par un parti tombé du pouvoir et qui répandait des idées tendant à donner le Canada à une nation étrangère, et, en 1891, sir John entra dans l'arène de nouveau, et pour sauver son pays, livra sa dernière bataille.

Il a donné sa vie pour le Canada qu'il a créé. Ceux qui ont siégé, en même temps que lui, à cette session, durant laquelle il est mort, ont vu les lignes de la mort tracées sur sa figure, et, longtemps avant qu'il quittât ce monde. Mais lorsqu'arriva sa fin dernière, il avait scellé de son sang, de sa propre vie, le décret d'un avenir heureux pour le Canada. En mourant, il ne laissa pas seulement derrière lui, un grand nom, mais aussi un grand chef, un homme qui contribua à fonder la nation ; un autre grand vieillard que nous espérons voir au pouvoir avant qu'il aille rejoindre ceux qui sont partis.

Dans la ville d'Ottawa, tout près des édifices parlementaires, s'élèvent les statues de deux grands hommes, comme deux sentinelles, faisant la garde. Ce sont les statues de sir John A. Macdonald, le chef d'Ontario, qui fut aimé par Québec, et de sir George Cartier, le chef de Québec, qui fut toujours respecté par Ontario. Ces hommes semblent en perpétuelle communication avec le Canada. La dette du pays peut augmenter, mais ils ne trembleront pas sur leur piédestal, parce que le peuple est souverain et peut augmenter sa dette si cela lui plaît ; mais s'il arrivait quelqu'un d'assez audacieux pour chercher à étouffer le vote des honnêtes gens, s'il arrivait que quelque ministre tentât jamais de piller ou voler, alors ces statues s'animeraient pour crier : "Vous n'irez pas plus loin."

Que chacun de nous s'approprie une page de la vie de sir John. En 1891, il se disait fier d'être sujet britannique. Nous devons dire comme lui. Nous nous honorerons toujours en honorant les plus grands hommes que le Canada ait produits. Répétons avec eux, et avec d'autant plus de ferveur que lord Roberts vient d'ajouter un nouveau triomphe au drapeau anglais :

"Sujet anglais, je suis né,
Sujet anglais, je mourrai."

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 7 juin 1900.

Les grandes journées se succèdent.

Aujourd'hui nous avons eu un grand tapage et beaucoup d'indignation en Chambre.

M. Bourassa a protesté contre l'envoi, à la Reine, d'une adresse de félicitations à propos de l'heureuse issue de la guerre.

Il est inutile de dire quel tapage a provoqué ce mouvement inattendu.

On peut différer d'opinion sur l'à-propos de la protestation de M. Bourassa, dans les circonstances, et sur une motion d'adresse de sympathies pour la Reine, mais personne ne niera qu'il fallait une réelle crânerie pour s'exprimer comme il l'a fait dans un milieu dont il ne pouvait ignorer l'inévitable indignation.

Sir W. Laurier et M. Fielding ont paru très vexés de l'incident, et lorsque, sur la proposition de M. Montague, la Chambre s'est levée pour pousser trois hourras pour la Reine et pour chanter le "God Save the Queen", l'opposition donnant ainsi le ton à toute la Chambre, les deux ministres sont restés assis.

C'était de mauvais goût également.

* * *

Au début de la séance, Sir W. Laurier se lève :

"Monsieur l'Orateur, dit-il, j'ai l'honneur de proposer, appuyé par Sir Chs Tupper, que l'adresse suivante soit adressée à Sa Majesté la Reine Victoria :

A Sa Majesté la Reine, très gracieuse souveraine.

Nous, sujets loyaux et soumis de Votre Majesté, Sénat et Chambre des Communes du Canada, assemblés en Parlement, désirons offrir à Votre Majesté nos cordiales félicitations à l'occasion de la fin prochaine de la guerre de l'Afrique du Sud, fin que font prévoir les succès récents des armes anglaises couronnés par la chute de Prétoria.

Le sentiment de fierté et de satisfaction avec lequel nous saluons toute addition nouvelle à la liste déjà longue et glorieuse des hauts faits, de la valeur et des ressources anglaises, est encore augmenté actuellement de la conscience que nous avons que le Canada, grâce à l'active coopération de ses enfants sur le champ de bataille, a droit, d'une façon nouvelle et spéciale, de participer à la joie du triomphe actuel.

Nous nous réjouissons que le conflit qui, heureusement, s'achève maintenant, aura pour effet de faire disparaître les embarras dont ont souffert pendant si longtemps beaucoup de concitoyens et nous ne doutons pas que l'extension de la domination bienfaisante de Votre Majesté sur l'Afrique du Sud, n'amène sur ces territoires les bénédictions qui résultent d'une sage et bienveillante administration de lois justes et équitables.

Nous adressons des prières pour que le règne de Votre Majesté se prolonge de longues années encore pour le bonheur de votre peuple.

* * *

Après avoir lu cette adresse, sir W. Laurier dit :

" Le langage de cette adresse, M. l'Orateur, me paraît suffisamment explicite, et je ferai seulement quelques remarques sur l'objet qu'elle commande à notre considération.

" Sujets britanniques de toutes les races et de toutes les origines, répandus sur toutes les parties du globe, nous nous sentons inspirés aujourd'hui des sentiments de la plus enthousiaste dévotion envers l'auguste personne de Sa Très Gracieuse Majesté. Cette dévotion n'est pas le résultat d'une sentimalité d'occasion, mais elle repose sur le fait que la Reine, souveraine des nombreux pays qui composent l'empire britannique, est une des plus nobles femmes qui aient jamais existé, et certainement la meilleure souveraine qui ait jamais présidé aux destinées de l'Angleterre.

" La guerre répugne à la frêle nature de la femme. Et nous savons que la guerre actuelle a été particulièrement pénible à Sa Majesté. Elle espérait que les dernières années de son long et glorieux règne ne seraient pas attristées par le triste et sanglant spectacle de la guerre. Mais la Providence n'a pas voulu lui réserver ce bonheur.

" La guerre vint avec tout son cortège d'horreurs, de souffrance et de sang. Elle arriva avec des alternatives de succès et de revers. Mais, M. l'Orateur, heureusement, nous commençons à entrevoir la fin de cette terrible épreuve. Les troupes de Sa Majesté sont aujourd'hui dans Prétoria, et le drapeau britannique, qui est pour nous l'emblème de la liberté, flotte aux brises de l'Afrique, sur tous les édifices publics de cette capitale renommée.

" Cet heureux résultat est dû avant tout au galant soldat qui, en cette occasion, comme en toutes les précédentes, a révélé ses grandes qualités de général d'armées, et s'est rendu digne de la confiance que ses concitoyens avaient mise en lui. Lord Roberts est ce grand capitaine de qui chacun de ses soldats peut dire ce que les soldats de Napoléon disaient de leur général, à Austerlitz : il a gagné les batailles, non pas tant avec nos armes que par nos jambes.

Les troupes anglaises, commandées par un vaillant général, se sont montrées dignes de la confiance qu'on reposait dans leur valeur, et, à ce sujet, nous pouvons bien dire avec orgueil que plus d'une fois, quand le sort de la bataille était en suspens dans la balance du destin, la victoire fut décidé souvent par le poids de la vaillance et des armes de nos soldats canadiens, qui se sont montrés dignes des races dont ils portent le sang dans leurs veines. (Applaudissements).

" Heureusement, comme je l'ai dit, la fin de la guerre est prochaine. Plusieurs batailles, cependant, seront encore livrées, et nous pouvons bien dire, qu'après la guerre, il nous faudra faire face à des problèmes encore plus terribles peut-être que le sanglant problème de la guerre.

Mais, quoique la guerre ne soit pas encore terminée aujourd'hui, nous aimons à former l'espérance et à demander à Dieu d'exaucer nos voeux, pour que le long règne de Sa Majesté ne soit plus troublé par la guerre, et que le reste de ses jours s'écoule dans le bonheur d'une paix profonde.

Nous prions pour que, lorsque viendra la fin de ce règne glorieux, les sujets de Sa Majesté du Sud Africain aient appris à connaître et à apprécier ces institutions anglaises qui, dans ce siècle et dans tous les pays du monde, signifient liberté et droits égaux. Nous espérons et nous prions pour que, lorsque viendra la fin de ce long règne, il se ferme sur un Empire uni et jouissant de la paix et de la bonne harmonie entre tous les sujets de vaste empire."

* * *

Sir Chs. Tupper a répondu :

C'est avec beaucoup de plaisir que je seconde l'adresse que l'honorable premier ministre vient de proposer en termes si éloquents, et que je m'associe aux sentiments qu'il a si noblement exprimés.

Mon honorable ami a attiré l'attention sur le règne glorieux de Sa Majesté, et quoiqu'il soit regrettable, sans doute, que la guerre ait troublé l'Empire si profondément, dans la dernière période de ce règne glorieux, je ne crois pas, cependant, que ce soit une cause absolue de regrets.

C'est en effet sous ce règne glorieux que s'est accomplie cette grande expansion de l'Empire, sur lequel notre Auguste Souveraine étend aujourd'hui sa puissante domination.

La plus grande oeuvre de ce règne a bien été la création de la confédération canadienne qui a fait un empire de cette agglomération de provinces.

Non seulement nous avons opéré cette consolidation coloniale, non seulement nous avons opéré cette union des colonies, mais nous avons pu atteindre une position qui nous a permis de fournir une assistance matérielle importante à Sa Majesté dans cette guerre du Sud-Africain.

Le continent Australien vient de suivre l'exemple donné par le Canada, et c'est encore un grand pas vers la consolidation de l'empire britannique.

Mais au point de vue de l'importance de l'unité et de la consolidation de l'empire la condition politique du Sud-Africain était un nuage dangereux à l'horizon. Aujourd'hui, par la consolidation des provinces de l'Afrique Anglaise, nous avons le plaisir de contempler la consolidation entière et parfaite de toutes les parties de l'empire, et trois nations soeurs unies par le sang et l'amitié : le Canada, l'Australie et la grande Puissance du Sud-Africain, témoignent à la face du globe, la puissance du plus grand empire qu'il y ait sous le soleil.

L'honorable chef de l'opposition espère que les Boers, une fois qu'ils auront compris les avantages des libertés que procurent et protègent les institutions anglaises, deviendront attachés et dévoués au drapeau de l'empire.

Sir Charles parle ensuite de la noble conduite des Canadiens-français, depuis que le sort des armes a fait passer leur pays sous la domination anglaise ; et c'est du fond du coeur, dit-il, qu'il déclare que la couronne britannique n'a pas de plus loyaux sujets, que les deux millions de canadiens-français qui vivent sur cette terre du Canada.

Nous déplorons nos pertes, c'est vrai, nous pleurons la mort des soldats tombés là-bas, mais rien ne pouvait, plus que ces nobles sacrifices, rien ne pouvait plus que le sang généreux qui vient d'arroser les champs de bataille de l'Afrique, rien ne pouvait mieux, dis-je, ainsi, consolider, cimenter pour toujours, les diverses parties de ce grand et glorieux empire, notre orgueil et notre gloire.

C'est notre gloire de savoir aujourd'hui que nos enfants ont tenu la place d'honneur, au premier rang, sur les champs de bataille de la terre africaine.

L'orateur termine ses remarques par un juste tribut d'éloge au noble Canadien — Lord Strathcona — pour la contribution royale qu'il a faite, au nom du Canada, et pour l'honneur du drapeau anglais, dans cette guerre terrible, entreprise par l'Angleterre au nom de la civilisation, de la justice et du droit.

* * *

M. Henri Bourassa, député de Labelle, prend la parole :

"Je regrette, dit-il, de ne pas pouvoir partager les sentiments exprimés par le premier ministre et par le chef de l'opposition. Je sais fort bien que je n'exprime pas ici le sentiment des membres de la chambre, ou du moins le sentiment de la majorité des membres de la chambre. Mais depuis le commencement de cette guerre, j'ai décidé de ne me laisser influencer par aucun cri ni aucune pression, et de dire ce que je veux dire. En faisant cette protestation je crois exprimer l'idée d'une grande partie, non seulement de la majorité, sinon de la totalité des Canadiens-français, mais aussi d'une bonne proportion du reste du Canada.

Cris. — Non.

Vous pouvez dire non, mais je connais aussi bien que vous le sentiment populaire.

Cris. — Non.

En tout cas, c'est mon opinion et je l'exprime. J'approuve ce qui a été dit de la bravoure des soldats canadiens. Cette bravoure n'a rien à voir avec la cause de la guerre, et je suis heureux de la reconnaître.

"Quant à me réjouir des résultats de la guerre; quant à féliciter Sa Majesté de la politique qui l'a amenée, je ne puis le faire. A mon avis, la cause était injuste et le succès ne l'a pas rendue juste. On a dit qu'avant cette guerre, la puissance de l'Angleterre n'était pas connue et que cette guerre l'a révélée. Je ne suis pas prophète, mais je crois qu'elle sera au contraire le plus grand malheur qui ait atteint l'Angleterre dans ce siècle. Qu'a-t-elle prouvé au sujet de la puissance de l'Angleterre ? Il a fallu 250,000 hommes des meilleures troupes de l'Angleterre et de colonies pour réduire une population de pauvres paysans, comptant, hommes, femmes et enfants, à peine 250,000 âmes.

J'admire l'Angleterre ; j'admire quelques pages de son histoire; mais cette guerre n'ajoutera pas une once à la gloire du drapeau anglais ni à la grandeur de la nation !

Cris. — Honte.

M. Fielding. — C'est un pays libre, ici.

M. Bourassa. — Avons-nous un parlement libre ; ai-je le droit de parler ?

M. Foster. — Un tel discours dans la bouche d'un député ! C'est une honte !

M. Fielding. — Nous avons un parlement libre.

M. Foster. — Honte ! honte !

M. Bourassa. — Je viens d'entendre le député de York-Ouest parler de trahison. Jamais ma voix ne s'est élevée dans ce pays comme celle de l'hon. député, pour demander à ses frères de prendre les armes contre l'Angleterre et la Couronne. Je vais répéter ici ce qui a été dit en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, par des hommes aussi loyaux que les tories et les jingoes de l'autre côté de la Chambre. J'ai dit et je répète que je regrette que cette guerre ait eu lieu. Je regrette la politique, non pas du peuple anglais, non pas même du gouvernement, mais du groupe de jingoes insatiables, qui ont lancé l'Angleterre dans une guerre malheureuse, une guerre qui va obliger la Grande-Bretagne à entretenir une garnison de 100,000 hommes, au moins, à imposer une politique de haine et d'oppression sur ces nations conquises, mais non soumises. J'ai toujours été d'opinion, quoiqu'en disent les braillards, que la vraie politique de l'Angleterre n'était pas d'imposer ses institutions par la force, mais de les faire apprécier et demander par le peuple. C'est ce système qui a apaisé et rendu loyal le Cap et le Natal. Pareille méthode eût aussi bien réussi avec l'Orange et le Transvaal, si l'on n'eût pas été assourdi par les jingoes qui ont répandu, dans tout l'empire un esprit d'insolence et de fierté insupportable, qui n'est un indice ni de force

(A suivre sur la 5e page)

A VIAUVILLE, DIMANCHE

Grande ouverture du Parc de Viauville. Concert en plein air, ascension en ballon, chansons sensationnelles illustrées, autres attractions nouvelles.

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 8 Juin 1900

VENDUS ! Il en Faut Encore

Presque tous vendus, il ne reste que les grandeurs dépareillées ; c'est le rapport que le chef du département des bicycles nous a fait aujourd'hui au sujet des bicycles "Star", mais ajoute-t-il "Il m'en faut encore," non seulement pour répondre aux commandes de la ville, mais pour celles qui nous viennent de toutes les parties du Canada ; ce bicycle populaire sera en grande demande.

COMMENT LES ACHETER ?

Il est impossible d'acheter encore des bicycles "Star" cette saison, cependant il faut en avoir ; tout ce que nous pouvons faire c'est de

DIMINUER LE PRIX DES BICYCLES "MOUNT-ROYAL" A **$22.95**

de sorte qu'à dater de demain Samedi, le 9 de juin, le Gros Magasin vendra le bicycle de haute qualité "Mount-Royal" pour $22.95.

Lampes "Polar" 1900, samedi à $3.25.

VETEMENTS D'ETE

Non pas la sorte de vêtements que l'on vend dans les magasins de vêtements —les vêtement du Gros Magasin sont meilleurs—Si vous ne le croyez pas, vous pourrez vous en convaincre en en achetant pour les essayer ; les prix suivants ont été réduits au minimum possible.

Elégants Vêtements pour Hommes

Habillements légers en crash pour hommes, pour l'été, bien faits et bien finis, habillements de 3 morceaux... **$3.10**

Pantalons en duc blanc, très bien taillés, dans toutes les grandeurs, pour hommes... **88c**

Pantalons en toile crash, bien faits et bien finis, pour hommes..... **$1.15**

Habits de bureaux pour hommes..... **84c**

Habits en lustré noir, pour hommes..... **$1.85**

Habits et vestes en lustré noir, pour hommes..... **$2.25**

Vêtements Frais pour Petits Garçons

Vous trouverez au Gros Magasin tout ce dont vous avez besoin en fait de vêtements d'été de petits garçons.

Habillements d'été qui se lavent, pour petits garçons..... **79c**

Habillements d'été en serge bleu-marin, pour petits garçons **90c**

Costumes de matelot en tweed, pour petits garçons.. **$1.25**

Habillements, avec blouse en toile, nouveau genre, pour petits garçons..... **$1.35**

Commandes par la poste promptement exécutées. Ecrivez pour notre nouveau catalogue.

LA CIE **S. CARSLEY** LIMITEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St Jacques.

Pour la Procession

Préparez-vous, il est grandement temps—achetez des

Chapeaux Légers

CHAPEAUX EN TOILE très élégants et des plus frais, à 75c, 50c et.. **35c**

CHAPEAUX GRIS mous ou durs, dans tous les genres, depuis.... **$1.75**

CHAPEAUX EN TOILE pour garçons. L'article indispensable pour les chaleurs..... **35c**

CHAPEAUX MOUS ou DURS très légers, ce sont de vrais bargains. Venez les voir et vous les achèterez.

CHAPEAUX EN SOIE UNE SPECIALITÉ

Pour ceux qui assistent à la procession, ce chapeau est de rigueur.

AMERICAN FUR STORE,
27 RUE SAINT-LAURENT.

Beaucoup a bien bon marché

Si vous achetez le tabac à fumer

Vous êtes certain que vous en avez pour votre argent.

Il ne pique pas la langue.

Il est en vente partout 5c, 10c et 15c la palette.

Les raquettes sont précieuses, conservez-les.

POUR PARAITRE DEMAIN

Le HERALD ILLUSTRÉ

DU SAMEDI

Le meilleur Journal Anglais Illustré au Canada.

Splendides gravures.

28 PAGES. Prix : 5 cts.

166—v-n

RESTAURANT BOUGEANT

25 Côte St Lambert.

Reconnu comme le meilleur Restaurant Français de Montréal, fréquenté par la meilleure société.

Cuisine excellente, consommations de premier choix. Salons particuliers.

REPAS . . . 25c et 50c.

Ouvert le dimanche (à la carte). Cave renommée. 136—1My

Lave sans Frotter

Si vous êtes fatiguée de frotter sur la planchette, de vous y casser les reins et déchirer les lingeries fines, demandez-nous l'échantillon GRATIS, qui, simplement en faisant bouillir et rincer, rend le linge blanc comme la neige, sans pouvoir le ronger. C'est la

VICTORINE

Des milliers de femmes s'en servent et nous en font l'éloge et la Victorine se vend partout.

2 roulettes 5c—savent 5 bouilloires de linge — Achetez aujourd'hui pour l'échantillon

W. Crawford Gaden & Cie, 237 rue St Paul, Montréal.

Montres ! Montres !

MOUVEMENTS WALTHAM

Nous avons plusieurs lignes de ces montres, ayant ces

MOUVEMENTS BIEN CONNUS

Que nous offrons à des

Prix Speciaux

Grandeurs pour messieurs, boîtier en métal à fusil..... $ 7.00
Grandeurs pour messieurs, boîtier en argent..... $ 6.00
Grandeurs pour messieurs, boîtier Gold filled, 14 karats (boîtier garanti pour 20 ans)..... $13.00
Grandeurs pour dames, boîtier en métal à fusil..... $ 9.50
Grandeurs pour dames, boîtier en or solide, 14 karats..... $20.00

Envoyées enregistrées par la poste, sur réception du prix. Une garantie par écrit donnée avec chaque montre vendue.

Nous donnons une attention spéciale à la réparation et au nettoyage des montres et horloges compliquées. PRIX MODIQUES.

R. Sharpley & Fils
BIJOUTIERS
2334 Rue Ste Catherine.
183—2

EVENTAILS ELECTRIQUES

Pour la prochaine Saison.

La Standard Light and Power Co s'occupe spécialement de fournir le courant pour les Evantails Electriques, de quelque modèle qu'ils soient à courant continu ou à courant alternatif.

Venez à nos bureaux et nous vous donnerons tous les renseignements possibles.

Standard Light & Power Co.,
7, 9, 11 rue Chenneville.

CHARLES MORTON, *Gérant.* 128—n

SOUMISSIONS DEMANDEES

La Corporation des Trois-Pistoles demande des soumissions pour la construction de sept piliers en pierre, sur la rivière de ce nom.

Les plan et spécifications peuvent être vus au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité, et même une copie de ces dernières peut être adressée sur demande. Les soumissions seront reçues jusqu'au 23 juin, au soir, et le conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

J. M. MICHAUD,
181—8 Sec.-Trés.

PACIFIQUE CANADIEN

(Changement d'horaire (entrant en vigueur le 11 juin) de la gare de la Place Viger.

Pour Québec **8.20** a. m., **2.30** p. m., (**3.30** p. m., *11 p. m.

Pour Ottawa **8.30** a. m., **5.40** p. m.
Pour St Jerome **9** a. m. (**9.15** a. m., **5.30** p. m., (1) **1.45** p. m.

Pour Ste Agathe **9** a. m., (**9.15** a. m., **5.30** p. m.' (1) **1.30** p. m.

Pour Labelle (1) **9** a. m., **5.30** p. m., (1) **1.30** p.m.
Pour St Gabriel de Brandon **8.20** a. m., (**9** a. m., (1) **2** p. m., **5.10** p. m.

DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR :
Pour Ottawa *9.30 p. m., **10** a. m., **4.05** p. m., **6.15** p. m., ***9.45** p. m.

(1) le Samedi seulement. (Le Dimanche seulement. *Tous les jours (a l'exception du Samedi et le Dimanche. (1)

THE MANITOBA SCHOOL QUESTION

Official Tex of the Pastoral Letter of His Grace Bishop

LOUIS-PHILIPPE-ADELARD LANGEVIN

To the Catholics of Winnipeg.

(Not. Edit. — Comme la Lettre Pastorale de Monseigneur Langevin a été écrite en anglais, nous croyons devoir en donner le texte original, de même que nous nous sommes fait un plaisir de le passer à nos confrères anglais.).

By the Grace of God and the Appointment of the Holy See, Archbishop of St. Boniface.

To our Dear Catholic people of Winnipeg, Health and Benediction in the Lord.

Dearly Beloved Brethren,

A few days ago, a delegation of the Catholic ratepayers of your city, approached in your name and with my approval, the "Winnipeg Public School Board", with a view of bettering your position in school matters ; but this step forward has been illinterpreted by too many people, and I feel in conscience bound to come and justify this act so important, so praise-worthy, and, at the same time, so necessary.

Need I declare, first of all, that politics had nothing to do with this action necessitated by our present distressful condition, and that Christian Parents, anxious about the temporal and eternal welfare of their children, could not but eagerly have recourse to. So much the worse for the politicians who will take upon themselves to misinterpret your actions, and even suspect your intentions ! Is it not the fate of the best actions in this world to be ill-construed ?

"Our politics, has said one of your representatives, is to try to recover our school rights by appealing to all men of good-will in this country."

Il will not deal either with the unjust and ridiculous suppositions that you were tired of the school fight, that, at last, you had decided to surrender without conditions as disheartened soldiers turning their back to the flag.

Dishonesty or ignorance could alone have thought of such a revolting accusation against catholics who have, more than all others in the diocese, borne, for ten long years, the brunt of the battle without ever flinching and without a moment of relief.

Dearly Beloved Brethren, I am proud to-day, to find an opportunity of saying publicly that your courage, your perseverance and your generosity, have been such that if every Catholic in the land would follow your example, and make of the school question the first one of all, the only question of the day for us catholics, it would be soon settled.

But what was the signifiance of that conference with "Winnipeg Public School Board", will our friends ask from us ?

It is the following :—

(a) For ten years you suffer under the yoke of unjust laws, that, have not only deprived you of your school rights, secured to you by the constitution of the country, the solemn and sacred "federal pact", but also saddled upon you heavy taxes, for the support of " Public Schools", that is neutral schools,as a matter of principle ; to which schools your conscience forbids you to send your children.

(b) The Reverend Sisters of Jesus and Mary who teach your children with such a great devotedness, and a success that brings to them children from outside have not received any salary for about two years !

(c) Two of your school-houses threaten ruin, and the others are not spacious enough to receive the children that crowd in from all parts of the city.

More than that we are even obliged to pay school taxes for our school properties :

—There is no doubt that, for ten years the Government of Manitoba and the City of Winnipeg have made money out of our poverty, since they saved the allowance that our schools were entitled to, having been kept working with evident success and efficiency, and educating hundreds of children, during this lapse of time.

Who then will wonder, Dearly Beloved Brethren, if you have desired to approach the "Winnipeg Public School Board" with a view to bettering your position without giving up, in the mean time, the sacred principles that are so dear to you ?

What have you been asking for ?

You have asked for a condition of things similar to that in which your fellow catholics are situated in catholic centers, in this Province,and this without moditying, in the least, the position of non-catholic parents and children.

But what is the situation of catholics in catholic centers ?

It is a "modus vivendi" which has certainly bettered the condition of catholics since 1897 without nevertheless settling the school-question and which should be atributed to three causes :

The first cause and the principal one, the cause without which nothing would have been donne, is the direction of the Supreme Pontiff, His Holiness Leo XIII, who tolerates that the catholics of this country endure or submit themselves to, "for the time being and without renouncing their school rights", certain restrictions of their religious liberties : restrictions required by the unjust school laws of 1890 and also by their subsequent amendments. The second reason of this "modus vivendi" is this well-known fact: the totality or the majority of school Trustees are catholics in those centers where it is applied, and this makes it a thousand times easier to apply the law in a more liberal way.

The third reason or cause of this "modus vivendi" is the fact that the federal and provincial authorities, though always anxious to maintain the unjust principle of the law, even with amendments that were attempted in 1897, have, nevertheless, shown, in various cases, their desire of coming to our relief, and they have, in fact, granted us some advantages that, together with an application, yet too rigorous, of the law, constitute a "modus vivendi" that should be termed more exactly a "modus non moriendi !"

This explanation being given, it becomes easy to understand why you sent, a few weeks ago, a deputation to the "Winnipeg Public School Board". You simply sought also for a "modus vivendi !"

On the strength of your desire to comply with the wishes of Our Supreme Pontiff, by submitting "under protest" to certain restrictions of your liberty and relying also upon the sense of equal justice for all, which seems to prevail, at this moment, in the country, you have hoped for a favorable solution ; but Alas ! your hope has been deceived.

Your representatives have fulfilled their delicate mission with, prudence, tact and zeal, and they cannot be too much praised for it, but, if, they have been met with courtesy, they had also to listen to several objections, which none of us expected to hear, because they were found to hurt our catholic feelings, and said objections sounded rather mean being uttered by public men who know how we contribute to the support of their schools.

The final result was as you know, a refusal of your propositions, although most just and moderate.

This refusal has been substantiated by a rigorous application of a law or of an amendment to the law, that would have perhaps offered to a better disposed majority, a majority more anxious for the interest of justice and peace, an opening favorable to us.

To resume the whole situation, I must say, Dearly Beloved Brethren, that your position, compared to that of your non-catholic fellow-citizens, or even to that of the catholics of the rest of the diocese, forms a striking contrast that calls for the sympathy of all true lovers of justice, and it shows also how unjust are those who reproach you for a wise and praiseworthy step, that was dictated to by your conscience of christians and of free men.

Your action proves also how false it is to assert that our school question is settled in Manitoba !

As the official representative of the Catholic minority, — I enter a solemn protest against this false assertion. — Be of good courage, Dearly Beloved Brethren, — Aimighty God cannot but bless a people so noble, so moderate and so sincere in claiming its rights.

Continue to contribute generously, according to your means, for the support of your schools, bearing patiently in the mean time, the heavy burden of the support of "Public Schools". Who knows, if one day your fellow citizens will not blush to see their own children educated at the expense of your poverty !

Love your schools, encourage them in preference to all others. One should not desert the flag when it is assaulted on all sides ! Send faithfully your children to our schools, let us hope for the triumph of justice in the near future. We battle and suffer for justice sake, our fore-fathers have suffered more than we do. I could tell you as St. Paul setting before the Hebrews the example of Christ. Heb XII. v. 24. "You have not resisted unto blood !

"If God is for us who will be against us ? Men and human institutions will pass ; but the truth of the Lord remaineth forever." ps. 116.

Do your duty conscientiously,and we will find the means of supporting our dear catholic schools of Winnipeg, which are more prosperous ,more efficient, and more frequented than ever ! We will soon begin a crusade of prayers that will obtain for us a final victory !

May the Heavenly Blessing promised to faithful people come down from Heaven upon you and your children like a celestial dew and be for you the prelude and pledge of the éternal joys.

Allow me, Dearly Beloved Brethren, to end with the words of St. Paul to the Corinthians. II. Ep. c. XIII, v. 13. The Grace of Our Lord Jesus-Christ, and the charity of God, and the communication of the Holy-Ghost be with you all.—Amen.

Given at the archiepiscopal palace of St Boniface, the 2nd day of june 1900, on the Eve of Pentecost.

† ADELARD, O. M. I.,
Arch. of St. Boniface.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Suite de la page 4.

ni de générosité. Je ne puis me joindre à ceux qui veulent féliciter Sa Majesté de cette guerre. Cette guerre n'est pas la sienne, elle ne lui a apporté ni une parcelle d'amour ni un brin de gloire !

Cette guerre a été imposée à Sa Majesté et au peuple libre des colonies par des ambitieux qui ont marché la main dans la main avec les financiers désireux d'accroître leurs dividendes des mines d'Arique.

Cris. — Honte.

Vous prétendez dans cette adresse faire un compliment à Sa Majesté. Je ne l'admets pas. Le chef de l'opposition a cité un mot de Cartier disant que les Canadiens-français étaient des Anglais parlant français. Je ne sais s'il l'a dit; mais, s'il l'a dit, il s'est trompé. Les Canadiens-français, et je puis parler en leur nom comme n'importe qui, ici.

Cris — Non.

Oui, je le puis, j'exprime leurs sentiments sinon avec autant d'éloquence, du moins avec plus de sincérité que ceux qui pour certaines raisons n'osent pas dire ce qu'ils pensent.

Cris — Oh !

En parlant des Canadiens-français, je puis dire qu'ils sont des plus loyaux sujets de Sa Majesté, mais ce ne sont pas des Anglais, ce sont des sujets français de Sa Majesté, loyaux sujets britanniques parce qu'ils ont loyalement accepté les institutions britanniques qui leur étaient offertes pour protéger leurs institutions et leurs traditions. Tant que ces institutions leur furent imposées par la force et par l'épée, ils résistèrent et ils firent bien. La rébellion dura cinquante ans, et c'est ce régime que Chamberlain veut imposer à l'Afrique. Au nom des Canadiens-français, je dois dire que si l'on veut instituer une sage politique en Afrique, je suis prêt à donner la main à ceux qui travailleront à l'établir; mais comme Canadien-français, me souvenant du passé, n'oubliant pas la politique qui a envoyé à l'échafaud des hommes libres qui demandaient pour leurs concitoyens les droits de sujets britanniques, je proteste contre la politique infâme que les hommes accidentellement au pouvoir en Angleterre veulent faire peser sur l'Afrique du Sud. Ce n'est pas cette politique qui fera accepter aux rebelles d'Orange et du Transvaal la constitution anglaise, ce n'est pas une telle politique qui maintiendra la tranquillité dans le Natal et au Cap. Je regrette par suite de ne pas pouvoir me joindre à la majorité de cette Chambre pour voter cette adresse.

M. Montague — Je crois que la meilleure réponse à faire à ce discours est de pousser trois hourras pour la Reine.

Hurra ! Hurra ! Hurra !

God save the Queen.

* * *

M. Charlton, qui s'était tenu debout pendant cette explosion, prend la parole et dit qu'il espérait que, lorsque le député de Labelle serait un peu plus âgé et un peu plus sage, il jugerait autrement les choses.

La guerre a été imposée à l'Angleterre. Il est inutile à personne d'essayer d'amoindrir les succès des armées anglaises en Afrique. M. Bourassa sait-il que les Boers avaient envahi le territoire anglais, qu'ils avaient déclaré la guerre à l'empire, qu'ils avaient lancé à la Grande-Bretagne un ultimatum insultant, et que si celle-ci s'était humblement soumise, elle eût été la risée du monde entier.

Cette fois encore, l'Angleterre a été l'instrument de la Providence en Afrique. Il s'agissait de savoir si c'était le Hollandais ou l'Anglais qui dominerait, ou, comme l'a dit sir Charles Tupper, si la civilisation du 17ème siècle, la civilisation d'une nation de chasseurs, d'esclaves et de maraudeurs, allait enfin céder la place au régime bienfaisant qui existe dans le royaume de la reine Victoria.

M. Charlton ajouta qu'à son avis, il était impossible pour un homme, d'être plus radicalement dans le faux, et plus complètement mal informé que l'est M. Bourassa.

* * *

Après ces quelques mots de M. Charlton, sir W. Laurier a répondu à M. Bourassa :

Il diffère, a-t-il dit, du tout au tout avec l'honorable député qui vient d'adresser la parole.

Je crois sincèrement en mon coeur, que l'Angleterre n'a jamais fait de plus juste guerre.

Mon honorable ami a le droit d'avoir ses opinions et de les exprimer comme n'importe quel autre citoyen, sujet britannique, mais je demande à l'honorable député si c'est bien l'occasion, aujourd'hui, de jeter la note discordante dans cet harmonieux concert d'éloges à l'honneur de notre illustre souveraine.

La motion que j'ai proposée de concert avec le chef de l'opposition, ne prête certainement pas à la controverse.

Moi aussi, je regrette cette guerre, quoique je la trouve juste, je la regrette autant que celui qui la trouve injuste.

Et qui pourrait ne pas se réjouir de voir arriver la fin de cette guerre terrible, et l'espérance de l'établissement de la paix et de la liberté ?

Nos félicitations à Sa Majsté ne sont qu'un juste tribut d'hommage à la plus grande des souveraines de la terre.

Nous sommes heureux que la guerre touche à sa fin, et je suis convaincu que le résultat de cette lutte terrible entre la vieille civilisation et la civilisation moderne, sera la liberté, la justice et l'égalité des races.

L'adresse est ensuite proposée et adoptée.

* * *

Le Sénat a siégé cet après-midi.

Plusieurs bills ont été discutés.

La seule chose importante qui se soit passée a été une réponse de l'hon. M. Mills à une question de sir M. Bowell qui rappelait ce bon vieux scandale du Yukon.

Sir Mackenzie a appris que MM. Mann-Mackenzie ont réclamé au gouvernement $333,434 pour prétendues dépenses par eux encourues par suite de la non-ratification par le Parlement d'un contrat conclu entre eux et le gouvernement pour la construction d'un chemin de fer allant des eaux de la rivière Stikine, dans la Colombie-Britannique, aux eaux du lac Teslin.

Les preuves fournies à l'appui de cette réclamation consistent en reçus certifiés, en talons avec les chèques payés attachés. Aucune décision n'a encore été prise au sujet de cette réclamation et la question de paiement est encore à l'étude.

* * *

Après le Manitoba, voici l'Ile du Prince Edouard qui passe une loi de prohibition.

Si toutes les provinces s'en mêlent, sir W. Laurier va se frotter les mains.

Mais pourquoi avoir dépensé $200,000 pour le plébiciste ?

* * *

Une dépêche de Winnipeg arrivée ce soir annonce que les catholiques de cette ville ont eu hier une entrevue avec le premier ministre provincial, l'hon. John H. Macdonald.

Les catholiques ont demandé qu'il soit passé une législation pour rendre plus claires certaines dispositions actuelles relatives à la séparation des enfants pendant les heures de classe par dénomination religieuse.

La députation expliqua que l'interprétation de ces dispositions avait entravé les négociations qui ont eu lieu récemment entre le comité des écoles catholiques et le Bureau des écoles publiques.

M. Macdonald a répondu qu'il allait étudier cette demande mais qu'il ne pouvait pas répondre avant d'avoir entendu l'autre partie.

* * *

Le comité des débats s'est réuni ce matin pour voir où en était le travail de traduction des débats.

On a assisté, alors, à ce curieux spectacle de M. Dawson, l'imprimeur de la Reine, venant se plaindre qu'il recevait trop de traduction et qu'il était débordé, que les traducteurs allaient trop vite.

La semaine dernière, il se plaignait d'être retardé.

Le fait est que le comité écoute beaucoup trop M. Dawson, qui, comme tous les imprimeurs, est toujours prêt à rejeter les fautes de son atelier sur les écrivains.

Cette fois, il s'est fait prendre.

Le comité a jugé que dans ce cas, il n'y avait pas lieu, pour le moment, du moins, de donner suite à l'idée de demande de soumissions pour donner du travail en adjudication, comme on en avait parlé la dernière fois.

On attendra.

* * *

Le comité des droits d'auteur, composé de cinq membres et qui devait siéger aujourd'hui, à midi, s'est ajourné à demain, Sir Charles H. Tupper étant retenu au lit par une attaque de rhumatisme.

* * *

La séance, commencée bruyamment par l'incident Bourassa, s'est terminée dans les estimés.

Sir W. Laurier, à propos des crédits du Yukon, a annoncé que M. Girouard devrait démissionner à la Législature de Québec, ou abandonner sa place au Yukon.

PASCAL.

Le Savon Cuticura

Fait croître les cheveux. Eclaircit le teint. Amollit et blanchit la peau des mains. Conserve et embellit la peau des enfants et des bébés.

☞ Absolument pur, soigneusement médicamenté, tout à fait efficace, le SAVON CUTICURA est non seulement la préparation la plus efficace pour purifier et embellir la peau, mais c'est le savon le plus pur pour la toilette, le bain et le bébé.

En vente dans tout l'univers. POTTER D. and C. CORP., seuls props., Boston. E.-U. Livre au sujet de la figure, des mains et de la chevelure gratis.

UNE BELLE ASSEMBLEE

Conférence et discours au Club Ouvrier Conservateur, hier soir

Les deux politiques

Le Club Ouvrier conservateur s'est réuni, hier soir, à la salle Dumont, rue Ste Catherine, sous la présidence de M. Azarie Lamarche. L'assistance était nombreuse, et la séance a été couronnée de succès, sous tout rapport.

Quatorze nouveaux membres ont été admis. Ce sont : MM. A. C. Trudeau, L. P. Dupuis, E. Trudeau, Ant. Lafrance, Aug. Lafrance, D. Legault, J. L. Carle, A. Lacombe, J. Fiset, W. Millette, E. Therrien, J. A. Dugal et Jos. Deschamps.

M. J. A. Beaulieu, avocat, a été le premier orateur de la soirée. Il a donné une intéressante conférence sur Sir Louis Hippolyte Lafontaine, l'un des chefs les plus distingués qu'ait eu le parti conservateur.

Nous ne pouvons publier aujourd'hui ce magnifique, mais long travail, faute d'espace. Qu'il nous suffise de dire qu'il a été chaleureusement applaudi.

M. L. J. Dastous, qui, a une rare facilité d'élocution alliée à une bonne et saine logique, prononça un joli discours sur la banqueroute des promesses libérales, puis M. J. P. Coutlée, dans une série de remarques débitées avec verve et sur un ton d'ironie mordante, passa en revue les erreurs commises par le gouvernement Laurier. Sans poser au prophète, M. Coutlée prédit la défaite des maîtres actuels aux prochaines élections.

La soirée s'est terminée par un discours pratique de la part de l'ancien député de la division Sainte-Marie, M. F. Martineau.

L'orateur s'est attaché à comparer l'oeuvre accomplie par le parti conservateur, avec la politique du parti libéral, surtout depuis que celui-ci est au pouvoir. Il montre comment les libéraux ont toujours combattu les grandes entreprises conçues et menées à bonne fin par les chefs distingués qui ont toujours dirigé le parti conservateur.

Il énumère quelques-unes des mesures qui sont au détriment du peuple et au profit des monopoleurs et des favoris du pouvoir.

Il établit ensuite le contraste entre les chefs libéraux et la plupart des chefs conservateurs, morts sur la brèche, en chevalier sans peur et sans reproche.

Les auditeurs ont paru beaucoup goûter les remarques pondérées de M. Martineau.

L'assemblée s'est dispersée après quelques paroles de remerciements de la part du président, à l'adresse du conférencier et des orateurs de la soirée.

AUX TROIS-RIVIERES

Une vitre se brise et blesse trois hommes—Elections de la Chambre des Notaires—Notes

De notre correspondant particulier

Trois-Rivières, 8 — M. l'avocat J. A. Comeau, ci-devant associé de feu le maire Olivier, vient d'entrer en société avec M. l'avocat P. N. Martel.

—A l'assemblée du choeur de la Cathédrale, tenue le 6 du courant, un comité composé de MM. L. T. Desaulniers, C. Z. Duplessis, Arthur Nobert, Ang. Beaudoin et Donat Gauthier a été nommé pour faire la refonte des règlements de cette société. Un rapport à ce sujet devra être présenté à la prochaine séance qui a été fixée au 19 du courant. L'élection des officiers de ce choeur, qui devait avoir lieu mercredi dernier, a été remise à cette date.

—Les nombreux amis de M. Ovide Rocheleau, sr., ont été péniblement affectés, en apprenant sa mort, à Montréal, où il résidait avec sa famille, depuis ce printemps.

Le défunt était âgé de 77 ans. Il a été, pendant longtemps, inspecteur de ville, puis chef de notre corps de police. Il était père de MM. Ovide Rocheleau, jr., et Frédéric Rocheleau, de cette ville.

Son corps est arrivé aux Trois-Rivières, par le train de l'après-midi, jeudi.

Un détachement de police est allé à l'arrivée de ce train et a suivi le corbillard, avec un certain nombre de citoyens, jusqu'à la demeure de M. Ovide Rocheleau, jr., où le corps a été transporté.

—Vers 11½ heures de l'avant-midi, jeudi, un grave accident est arrivé au magasin de meubles de M. A. Laurin, sur la rue Du Platon. Des ouvriers étaient à mettre en place une vitre mesurant 9 pieds par 13 pieds, à la vitrine de ce magasin, lorsque soudain, la vitre glissant de son cadre, tomba dans la rue, blessant, dans sa chute, trois hommes. M. Laurin souffre de très graves blessures à un poignet. Le médecin qui lui a donné ses soins a constaté qu'il avait treize veines de brisées, paraît-il. Il espère lui conserver l'usage de la main, pourvu qu'il ne se déclare pas de complications. M. Maxime Cloutier, menuisier, a reçu une assez grave coupure à la tête ; mais on ne croit pas que cela ait des suites déplorables. Le troisième blessé ne l'est que légèrement à une main.

C'est en voulant empêcher la destruction de cette vitre, qui a été cassée en morceaux, en tombant sur le macadam, que ces infortunés ont été blessés.

La vitre valait, à ce que l'on dit, le joli montant de $85.

—Vingt-trois notaires de ce district, réunis au palais de justice, ont procédé, le 6 du courant, à l'élection de leurs membres pour le prochain triennat. Ont été élus : MM. Chapdelaine, de St Justin ; Lavallée, de St Pierre les Becquets ; Milot, d'Yamachiche, et Trudel, de Ste Geneviève de Batiscan.

A VIAUVILLE, DIMANCHE

Grande ouverture du Parc de Viauville. Concert en plein air, ascension en ballon, chansons sensationnelles illustrées, autres attractions nouvelles.

ARCHITECTES EN SESSION

Chicago, 8 — La seconde convention annuelle de la Ligue des Architectes d'Amérique, s'est ouverte en cette ville hier, Les délégués qui viennent de toutes les parties du pays, siégeront durant trois jours.

COMMERCE

Montréal, 8 juin 1900.

GRAINS ET FARINES

La hausse a continué ce matin à faire monter les cours du blé en Europe ; mais la clôture des marchés européens indique une détente avec le retour du calme.

Paris avait haussé de 20 centimes; il en perd 5 et reste avec 15 centimes de hausse nette.

Liverpool a ouvert à 5s 10 pour juillet, en hausse de ½d et clôture à 5s 9 7-8d.

Chicago a clôturé hier à 70 cents offerts pour juillet. Ce matin, il a continué à monter pendant quelque temps, puis il est devenu plus facile. Après avoir touché 71⅝ cents pour juillet, il ne cote en ce moment que 71 3-8 cents.

Le blé No 1 dur de Manitoba s'est vendu 73 cents à flot à Fort William ce matin; mais depuis, il y a moins de fermeté et l'on offre 72 cents, même position.

La hausse du blé a rendu un peu d'activité au marché des grains à Montréal. Plusieurs lots d'avoine blanche No 2 ont été placés pour l'exportation à 30⅝ cents à flot et l'on a payé 30¾ cents pour le No 3.

On offre encore 30⅝ cents pour No 2, mais les détenteurs demandent plus cher.

Les pois No 2 sont cotés 67 cents à flot et le sarrasin 57 cents en magasin, mais plus ou moins nominalement.

Le marché des farines s'est raffermi un peu, mais les prix restent les mêmes :

Fortes de Manitoba, $3.60 à $3.70 ; patentes de Manitoba, $3.90 à $4 ; straight rollers, $3.25 à $3.35 ; patentes de blé d'hiver, $3.65 à $3.75.

Le son vaut : Manitoba, en sacs, $15 ; Ontario en grenier, $15 à $15.50 ; gru, de $16 à $16.50 en lots de char.

VENTE A L'ENCAN

Lundi, 11 Juin, à 10 a. m.

Le contenu de la résidence, **No 144 rue de la Montagne**, comprenant meubles de salon, salle à manger et chambre à coucher, ameublements de chambre à coucher, matelas, couvertes, toile, etc., etc. Tout doit être vendu sans réserve, le propriétaire cessant de tenir maison.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

188—2

LE BILL DU Dr RODDICK

Il viendra de nouveau devant la Législature d'Ontario

Toronto, 8 — L'association médicale d'Ontario a discuté longuement, ce matin, le bill présenté à la dernière session de la législature, par le Dr T. G. Roddick, bill qui a été retiré pour le moment, mais qui sera présenté de nouveau à la prochaine session, par lequel un bureau d'enregistrement de médecins est fondé au Canada ; ce qui permettra aux médecins de pratiquer leur profession dans tout l'empire anglais et les colonies.

Les Australiens jouissent de ce privilège. Le Dr Roddick dit que cette mesure est plus importante que celle qui concerne l'enregistrement inter-provincial tel que projeté, parce qu'une loi universelle comme celle qu'il propose, mettra fin à toute discussion, sur ce sujet, et de plus, écartera les objections que le Conseil des médecins anglais a toujours soulevées contre les diplômes provinciaux canadiens. Les médecins les plus éminents disent que cela aura pour effet de faciliter l'entrée des jeunes Canadiens dans l'armée anglaise, en qualité de chirurgiens ou médecins.

A VIAUVILLE, DIMANCHE

Grande ouverture du Parc de Viauville. Concert en plein air, ascension en ballon, chansons sensationnelles illustrées, autres attractions nouvelles.

LA BANQUE DU COMMERCE

Toronto, 8 — Le rapport annuel de la banque "Canadian Bank of Commerce" a été publié, hier. Les recettes brutes pour l'année, ont été de $756,582 ; balance de l'année dernière, $55,738. Dividendes, à raison de 7 pour cent, $420,000. Le montant transporté au compte des profits, $250,000. Cette somme augmente ce compte au montant de $1,250,000. Dettes payées sur immeubles, $100,000. Fonds de pension, $10,000. Souscription au fonds patriotique, $5,000. Feu de Hull et Ottawa, $2,500. Circulation des billets, $6,191,000. Les dépôts se montent au chiffre de $29,080,000. De ce montant, l'on doit déduire $5,486,000, qui ne portent pas intérêt. Les parts de la banque sont cotées aujourd'hui à 154½.

Le plus petit orgue de l'univers

Six de ces merveilleuses petites orgues, pesant de 25 à 40 livres, d'un son excessivement puissant, convenables pour planent d'être reçues et sont offertes en vente aux entrepôts de Willis and Co., 1824 rue Notre-Dame, près de la rue McGill, Montréal

GRANDE EXCURSION

A NEW-YORK,

Par le New-York Central, les

8 ET 9 JUIN 1900.

A l'occasion de la célébration des Fêtes Jubilaires de LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

DEPART DE LA GARE WINDSOR

PRIX DU BILLET, aller et retour..... **$10.65**

BILLETS bons pour 10 Jours.

Un train spécial laissera à 8.15 a.m. Vendredi le 8 Juin.

Les excursionnistes voyageront à travers les majestueuses montagnes des Adirondack, et la belle vallée du Mohawk, et le long de la rivière Hudson. Les billets sont aussi bons sur les trains du soir, aussi sur les vapeurs de la rivière Hudson. Pour plus de détails, s'adresser au No 120 rue St Jacques. Faites application de bonne heure pour vos lits (berth).

181—4

HYPNOTISME théorique et pratique comprenant les procédés d'Hypnotisation. Prix franco chez **90c**

DEOM FRERES, 1877 Ste Catherine, Montréal.

LOTS A BATIR

A L'ANNEXE

10 a 20 cents le pied.

Toutes les améliorations.

Les plus beaux lots, les mieux situés ainsi que les meilleur marché offerts en vente jusqu'à présent.

NE MANQUEZ PAS DE LES VOIR.

GEORGES MARCIL,
AGENT.

Angle Avenue du Parc et St Louis. Tél Up 2518.

182—4 Prenez les chars de la rue Amherst.

LOTS Désirables

Pour Vente Immédiate

Avis aux Constructeurs de Maisons

Nous offrons en Vente, à des prix exceptionnels de bon marché,

3 LOTS sur la rue SHERBROOKE

Entre Visitation et Beaudry.

25 X 100

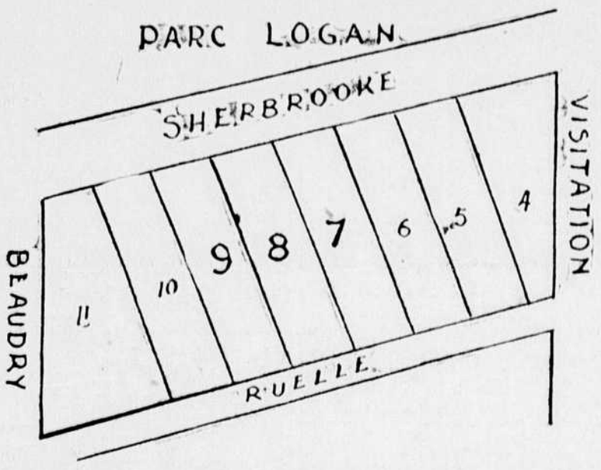

3 LOTS SUR LA RUE ST DENIS

Avoisinant le No 1238.

GRANDEUR 75 X 90

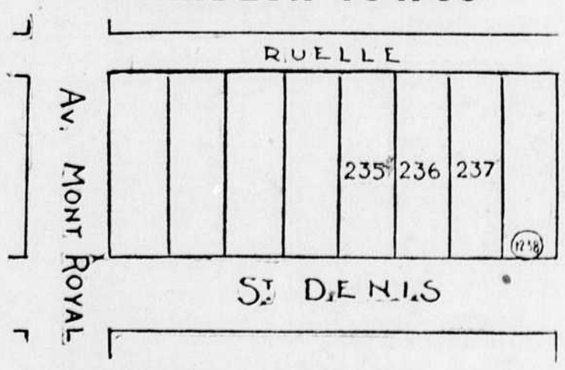

Toutes informations à nos bureaux,

PARENT FRERES

IMMEUBLES ET PRETS

92 RUE ST JACQUES

180—n

LE RIFLE

ou autres maladies de la peau, les ulcères, maux de barbe, échauffements, etc. Faites usage de la **Crème Antiseptique Saint-Denis**, elle vous donnera pleine et entière satisfaction. Vte. Dépôt principal : Pharmacie St Denis, J. H. Levesque, pharmacien, 119 rue St Denis, Montréal.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

John Smardon & Co.

MONTREAL.

Nous avons reçu instructions de M. John McD. Hains, curateur, de vendre à l'encan public, à la fabrique, 140½ rue St Urbain, Montréal,

JEUDI, le 14 de JUIN 1900

A 10 hrs a.m.

L'actif suivant de cette faillite, en lots pour convenir aux acheteurs :

Environ 1600 boites de savon de toute qualité pour laver le linge, aussi une quantité de meubles, fixtures et articles dont on se sert dans une fabrique de savon.

Conditions : ARGENT COMPTANT. On peut voir le stock et obtenir tous les renseignements en s'adressant au curateur.

JOHN McD. HAINS,
Edifice Fraser,
Montréal.

43 rue St Sacrement.

FRASER FRERES, Encanteurs.

Montréal, 5 Juin 1900. 8,11

PAR FRASER FRERES

CREANCES A L'ENCAN

Se montant, d'après liste, à $4,803.02.

Elles seront vendues à l'encan, par ordre du liquidateur de la faillite, sans réserve, à nos salles de ventes, 453 et 455 rue St Jacques,

MARDI MATIN, le 12 de JUIN, 1900,

à 11.30.

On peut voir la liste à notre bureau.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

183—3

AVIS DE FAILLITE

IN RE

GUIBAULT et CIE,
Joliette, P. Q.

Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

MERCREDI, LE 13 JUIN 1900

A 11 heures a.m.,

L'actif suivant :

Un fonds de commerce de marchandises sèches	$4,037.27
Fixtures	282.23
Les dettes de livres suivant liste seront vendues séparément	240.20
Loyer du magasin jusqu'au 1er mai 1901, sera également vendu séparément	350.00
Total	$4,909.70

Copie de l'inventaire du stock et des livres sera visible tous les jours au bureau des encanteurs soussignés.

Pour examen du stock et des dettes de livres ainsi que tous autres renseignements, s'adresser à

E. G. PICHE, curateur,
Joliette.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Montréal. 182—4

AMUSEMENTS

HER MAJESTY'S SAISON D'ETE

CETTE SEMAINE — Matinées : Mercredi, Vendredi et Samedi.

BALDWIN-MELVILLE STOCK CO.

Dans **SAPHO**

Prix de matinée : 10c et 25c. Prix de soirée : 10, 20, 30, 50 cts.

La semaine prochaine — ROSEDALE.

179—6

THEATRE ROYAL. — Tous les soirs, matinées tous les jours. "A Grip of Steel" Toute la semaine prochaine.

Version Originale de Nethersole **SAPHO**

Mlle Julia Glover dans le rôle de SAPHO.

Prix réguliers du Royal, 10c, 20c et 30c. 179—6

VOYAGES D'ETE PAR STEAMERS

PARIS 1900

Les passagers s'empressent de retenir leurs places sur toutes les lignes de **Montréal, Boston et New-York** et les places sont prises rapidement pour les mois de **Mai, Juin et Juillet.**

Les listes des navires qui feront voile, tous les renseignements, la meilleure accommodation possible, le choix entre six steamers faisant le service direct de New-York jusqu'au France, aussi sur toutes les lignes de Montréal, peuvent être obtenus en s'adressant à

W. H. HENRY,
Agent général de steamers, 116 rue St Pierre
Tél. Main 3040. n Mechanics' Inst. Bldg.

R. & O. Richelieu & Ontario Nav. Co. **$3.00 QUEBEC** ET RETOUR

Départ Samedi, retour Dimanche ou Lundi ; aussi passage simple à Sorel, Trois-Rivières, départ Samedi ou Dimanche. **Les vapeurs partent Samedi à 7 p. m. Le Dimanche à 3 p. m.**

VAPEUR TERREBONNE

Le vapeur part Samedi à 2.30 pour le Bas du Fleuve, retour à 8 p. m. Le Dimanche à 8 a. m., retour à 8 p. m., pour Sorel et les ports intermédiaires.

90c—SOREL ET RETOUR—90c
Repas à Bord.

Le Dimanche à Boucherville et à l'Ile Grosbois.

Les bateaux partent à 10 a. m. et 2 p. m. du quai Victoria.

A LAPRAIRIE

Les vapeurs partent les Samedis à 12.30 et 4 p. m. Le Dimanche à 8 a. m., 2 p. m. et 8 p. m.

Pour plus amples renseignements et billets, s'adresser à H. FOSTER CHAFEE, Agent des Billets, 128 rue St Jacques. Pour le fret, s'adresser à R. MCEWAN, A. G. F. 183—4

65e Rég., C.M.R.

Ordres du Lt Col. Labelle, Commandant

Jusqu'à l'inspection, le régiment paradera tous les mercredis et vendredis soirs, à 8 hrs précises.

Tous sont obligés d'être présents à ces différentes parades.

J. T. OSTELL,
Capt. Adj. et Maj. Hon.

Allez prendre UN BAIN

Laurentian Baths
COR. CRAIG & BEAUDRY STREETS.

Vous pouvez vous inscrire pour un bain turc en 6 et 10 hrs p.m., à 50c.

Douche, Bain et Nage, 25c.

5 Billets pour $1.00

Le bain est ouvert le dimanche matin, entre 5 et 10 a.m.

A.A.A. MASCOTTE

Soumissions pour le privilège de la clôture, pour une période de 1 an et 5 ans, des rafraîchissements, cigares, etc.

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné, secrétaire de l'Association A.A.A. "Mascotte," seront reçues jusqu'à 5 heures de l'après-midi, Lundi le 11 Juin 1900, pour le privilège de la clôture du terrain de **A.A.A. MASCOTTE**, et de la vente des rafraîchissements non alcooliques, cigares, etc., pour les jours suivants :

JUIN — 17, 24.
JUILLET — 1er, 8, 15, 22, 29.
AOUT — 5, 12, 19, 26.
SEPTEMBRE — 2, 9, 16, 23, 30.

Pour plus amples informations, s'adresser à MM. Geo. Pineault, Jr, F. A. Chagnon et T. Goulet.

(Signé), **OVILA DUFAULT,**
Secrétaire,
373 Saint Christophe.

N. B.—Les soumissions de la clôture et des rafraîchissements devront être séparément.

Montréal, 1er Mai 1900. 185—2

PAR WALTER M. KEARNS

GRANDE VENTE SANS RESERVE

—DE—

90 lots à batir en cette ville, situés un peu passé la rue Ontario sur l'avenue Delorimier, les rues Chaussé, Parthenais et Amity,

Par ordre de

Charles Sheppard, Ecr.

Sur les terrains

Lundi, le 11 Juin

Deux lignes de tramways électriques passent près de la propriété ; il y a des églises et des écoles dans le voisinage immédiat.

Les personnes qui veulent faire un placement et qui ne connaissent pas cette partie de la ville devraient aller voir cette propriété, afin de se convaincre elles-mêmes de la croissance, de l'expansion et du développement presque merveilleux de la partie Est, qui est comparativement parlant encore dans son enfance ; aucune partie de notre grande ville ne s'améliore plus rapidement dans le marché des immeubles et c'est maintenant le temps d'acheter.

En achetant ces lots, vous ferez un placement qui vous rapportera dans un avenir prochain, de beaux profits. Il ne peut en être autrement, tout tend à l'indiquer.

Vous pouvez être certain que cette vente sera une vente sans réserve, car les instructions du propriétaire sous ce rapport sont formelles.

Conditions de paiement : Un quart comptant et la balance à 4 pour cent, ou on acceptera le plein montant comptant et on accordera 2 pour cent d'escompte.

Des plans lithographiés peuvent être obtenus de l'encanteur, 1828 rue Notre-Dame.

Un lunch sera servi à une heure p.m.

La vente commencera à deux heures.

WALTER M. KEARNS,
Encanteur.

178—7

PETITES ANNONCES

—TARIF—
(Invariablement payable d'avance)

ELEVES DEMANDES
EMPLOI DEMANDE
CHAMBRES A LOUER
TROUVE
1 CENT PAR MOT EXTRA
— 20 MOTS POUR 10 CENTS

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE A VENDRE
PERDU
— 25 MOTS POUR 25 CENTS, 1 cent par mot extra

"PERSONNEL" 20 mots, 10 cts. 2 cts par mot extra.

Petites Annonces de LA PRESSE

SUCCURSALES
....DE....
LA PRESSE

Les "Petites Annonces" de La Presse seront reçues à nos Succursales aux même prix qu'au Bureau principal.

Hors de Montréal
40 Succursales

BERTHIERVILLE, Que. — J. V. Paquette.
BEAUHARNOIS, Que. — Madame M. Laberge.
BORDEAUX. — Adolphe Provost.
COTE DES NEIGES. — F. Desmarchais.
COTE SAINT-PAUL. — Mlle Boudrias.
COTEAU LANDING, Que. — Alex. Méthot.
CHICOUTIMI, Que. — Guay et Godbout.
ETCHEMIN, Que. — Jos. Garant.
FARNHAM, Que. — Madame H. Sabourin.
GRANBY, Que. — F. W. West.
GRAND MERE, Que. — Jos. Hamel.
HULL, Que. — Mlle H. Laplerie.
JOLIETTE, Que. — N. A. Guilbault et Cie.
LEVIS, Que. — C. Carrier.
LEVIS, Que. — D. Bourget.
LONGUEUIL, Que. — E. Carrière.
LACHINE, Que. — Jos. Fournier.
MONTMAGNY, Que. — A. E. Michon.
MARIEVILLE, Que. — A. D. Quintin.
NICOLET, Que. — Z. A. Langlois.
OTTAWA, Ont. — P. C. Guillaume, No. 1 rue York.
RIGAUD, Que. — Mlle J. Charlebois.
SAINT-VINCENT DE PAUL. — Cyrille Bleson.
SOREL, Que. — G. D. Lussier et Cie.
SAINT-LAMBERT, Que. — V. Trudeau.
SAINT-JEROME, Que. — J. E. Parent.
SAINTE-THERESE, Que. — W. P. Brennan.
SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, Que. — Mlle Lamarche.
SAINT-HYACINTHE, Que. — A. Charpentier.
SHERBROOKE, Que. — V. E. R. Archambault, 152 rue Wellington.
SAINT-REMI, Que. — Arthur Colette.
SAINT-JEAN, Que. — Ed. Alpin.
SAINT-EUSTACHE, Que. — Madame Bisaillon.
TROIS-RIVIERES, Que. — J. Bellefeuille.
TERREBONNE, Que. — J. Nap. Gauvreau.
VALLEYFIELD, Que. — C. A. Choquette.
VERCHERES, Que. — O. Desmarais.
WINDSOR MILLS, Que. — C. Roy et Cie.
YAMACHICHE, Que. — E. Melançon.

A Montréal
25 Succursales

Librairie DEOM FRERES, 1877 rue Sainte-Catherine.
Pharmacie DECARY, rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine.
Pharmacie V. LEVESQUE, 131 Rachel, coin Chambord.
Pharmacie LAPORTE, 1130 Ontario, coin Panet.
Pharmacie HUOT, 1934 rue Ste Catherine, angle St Charles-Borromée.
Pharmacie ROD. CARRIERE, 1406 rue Ste Catherine, coin Visitation.
Pharmacie E. RICHARD, 743 rue Sainte-Catherine, coin Dufresne.
Pharmacie H. LANCIOT, 525 rue Saint-Laurent, coin Prince Arthur.
Pharmacie Dr DEMERS, 1157 rue Saint-Laurent, coin Marie-Anne.
Pharmacie Dr B. THERIEN, 1313 Saint-Denis, coin Carrières.
Pharmacie J. H. NAULT, 2449 Notre-Dame, coin Richmond.
Pharmacie Dr LEDUC ET CIE, 2054 Notre-Dame, carré Chabollez.
E. C. LALUMIERE, 259 Notre-Dame, coin Désery.
Pharmacie J. E. W. LECOURS, 370 rue Craig, coin Bonsecours.
Pharmacie J. O. QUENNEVILLE, 397 Saint-Antoine, coin Fulford.
Pharmacie SENECAL, 100 rue Windsor, coin Saint-Antoine.
Pharmacie PRAULT, 540 rue Saint-Denis, en face de la rue Cherrier.
F. X. LASALLE ET FILS, 349 Rachel, coin Rivard.
Pharmacie E. DUBERGER, 260 rue Centre, coin Island.
Pharmacie Dr E. PELLETIER, 1621 rue Saint-Laurent, vis-à-vis l'avenue Fairmount.
Saint-Louis, Mile-End.
Pharmacie WHITE, 1738 rue Saint-Jacques, coin Rose de Lima.
A. BERNARD, 3637 rue Notre-Dame, près du pont, Saint-Henri.
Pharmacie LAURENCE, coin St Denis et Ontario.
Pharmacie FILION, coin Ontario et Fullum.
Pharmacie BOUTIN, coin Mont-Royal et Saint-André.

A QUEBEC
8 Succursales

SUCCURSALE GENERALE
124½ RUE ST JOSEPH

Pharmacie ED. MORIN, 340 rue St Jean.
Pharmacie J. B. MORIN, 325 rue St Joseph.
CHS. VAILLANCOURT, marchand, 70½ rue St Joseph, St Roch.
ALEX. JEAN, marchand, 40 rue St Jean, Haute-Ville.
F. LACROIX, 766 rue St Valier.
A. LANGLOIS, 24 Côte La Montagne.
L. P. LAROCHELLE, 80 rue Sainte-Marguerite.

EMPLOIS DEMANDES
20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

GARDE-MALADE — On trouvera au No 2094 Notre-Dame, une garde-malade ayant plusieurs années d'expérience au sujet des malades. Les plus hautes références. 180—6

INSTITUTRICE — Institutrice diplômée, école modèle, bons certificats, neuf ans d'expérience, demande place. Ecrie N. H. C., Institutrice, Isle du Pads, comté Berthier. 183—2

JEUNE HOMME — Un jeune homme de quelques années d'expérience dans l'épicerie et parlant les deux langues. S'adresser après 7 heures, au No 44 Dorchester. 183—1

MODISTE — Une modiste demande de l'ouvrage dans les familles privées. 18 rue Roy. 183—1

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARTICLES POUR LE COU — On demande des personnes compétentes pour faire des articles pour le cou, à la machine, pour les tourner, presser et finir ; on demande aussi des filles intelligentes pour apprendre. S'adresser à The Imperial Neckwear Co. No. 7 rue Ste Hélène. 182-2

APPRENTIE — On demande une apprentie ayant de l'expérience dans les robes. 343 Sanguinet. 183—1

BARBIER — On demande un barbier, 577 rue Craig. 183—1

BARBIER — On demande un bon barbier, gages $6 et $7. On demande aussi un barbier de deux ans d'expérience. Il faut qu'ils soient sobres. Se présenter au No 340 rue St Jacques. 183—1

BARBIER — On demande un barbier pour samedi. S'adresser 184 rue St Dominique. Bons gages. 183—1

BARBIER — On demande un bon barbier, au No 120 rue St Maurice, place permanente. 183—1

BARBIER-APPRENTI — On demande un compagnon barbier et un apprenti, 199 Amherst. 183—1

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BARBIER — On demande un barbier pour le samedi, seulement, salaire $2.50. S'adresser 59 rue Centre. 183—1

COUVREURS — On demande des couvreurs en métal. S'adresser immédiatement à Joseph Huette, St Hyacinthe. 183—1

CONFISEUR—On demande immédiatement un bon confiseur chez Lagacé et Desparois. S'adresser à la Pointe-Claire, ou à 701 Saint-Antoine. 183—2

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien ayant deux ou trois ans d'expérience et parlant les deux langues. Il trouvera de l'emploi permanent et immédiat à Hull, chez M. J. G. Faulkner, pharmacien. 181—3

COMMIS — On demande un commis d'épicerie d'expérience. Apportez références. S'adresser 430 Saint-Jacques. 183—1

COMMIS — On demande un bon commis de plusieurs années d'expérience, pour le commerce de ferronneries. Ecrire A. O., 313 "La Presse". 182—2

COMMIS — On demande un commis d'épicerie, avec expérience. S'adresser 522 St Hippolyte, coin Rachel. E. Gariépy. 183—1

CUISINIERE OU CUISINIER — On demande immédiatement une bonne cuisinière ou un bon cuisinier français ou anglais. S'adresser personnellement, à Madame Casey, près du bureau de poste, Longueuil. 183—1

COUTURIERE — On demande une personne compétente pour coudre à la machine ; ouvrage facile et bons gages. Se présenter à The Massey Knitting Co, 1623 rue Notre-Dame. 182—3

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer. Se présenter chez John P. Black et Co, 361 rue Saint-Jacques. 182-24

COUTURIERE — On demande une jeune fille sachant bien la couture, pour une famille privée. S'adresser au No 122 Berri. 182—2

COUTURIERES — SERVANTE — On demande des bonnes mains pour corsage et jupe, une servante générale, petite famille, pas d'enfant, bons gages, sachant parler anglais. 138 Cathédrale. 182—2

COUTURIERES-SERVANTE — On demande des bonnes mains pour corsage et jupe, une servante générale, une petite famille, bons gages, sachant parler anglais. 138 Cathédrale. 182—2

COUTURIERE — On demande une bonne couturière au No 14 rue Parker. 183-1

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour faire des chemises à la machine, ainsi que des personnes compétentes pour examiner les chemises. S'adresser à The Empire Manufacturing Company, Limited, 646 rue Craig. 4,6,8

COUTURIER — On demande un bon couturier, devra aussi faire le pressage. S'adresser à J. E. Sevigny, tailleur, Valleyfield. 181—4

DIVERS — On demande des personnes pour laver à la machine et pour préparer les manchettes et les devants de chemises. S'adresser à The Empire Manufacturing Company, Limited, 646 rue Craig. 182—2

DIVERS — On demande des personnes expérimentées pour plier et pour coudre ; on demande aussi des margeurs — feeders — pour une machine à régler. S'adresser à The Manufacturing Stationers Co, 479 rue Saint-Paul. 186—1

DAME — On demande immédiatement une dame intelligente ayant de bonnes manières, pour aider dans un bureau ; devra parler anglais. Agée de plus de 25 ans. Ecrire à L. 160 "La Presse." 5,7,8

DEMOISELLES — On demande immédiatement, pour la vente, des demoiselles parlant les deux langues et possédant de bonnes références. Aussi des modistes de robes de première classe. Chez E. Lepage et Cie, coin Ste Catherine et St Laurent. 183—2

FAMILLES DEMANDEES — On demande des familles pour apprendre à travailler dans une fabrique de coton. On enseigne à travailler aux tisserands et on les paie libéralement jusqu'à ce qu'ils deviennent tout à fait compétents. S'adresser à Merchants Cotton Co., St Henri, Montréal. 144—n

FINISSEURS EN CUIVRE — On demande immédiatement des finisseurs en cuivre de première classe, au No 536 rue Craig. 182—2

FILLES COMME COMMIS — On demande des jeunes filles d'expérience comme commis, pour le commerce des nouveautés, références exigées. S'adresser 1869 et 1871 Notre-Dame. 183—2

FILLES — On demande des filles d'expérience comme commis dans la marchandise sèche, sachant parfaitement l'anglais et le français. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1163 St Jacques, coin Fulford. 176—n

FORGERON — On demande un bon forgeron pour ouvrage général. Place permanente. S'adresser à Jean Desjardins, Longue-Pointe. 182—2

FILLES — On demande 25 filles pour la mascarade que l'on donne durant la représentation de "Sapho," au Théâtre Royal, durant la semaine commençant le 11 de juin. Se présenter à l'entrée de la scène, samedi le 9 juin, à 10 hrs a. m. 182-2

FORGERON — On demande un forgeron ferreur, garçon préféré, au No 169 rue Létourneux, Maisonneuve. 183—1

GARCON — On demande un garçon demeurant chez ses parents, connaissant bien la ville et parlant les deux langues. S'adresser par lettre à K., 885 "La Presse". 186—1

GARCON — On demande un garçon pour travailler à la cuisine, à l'Arcade Café, 2346 Ste Catherine. 183—1

GARCONS-FILLES — On demande des garcons ou filles de table et un garçon — tray boy — sachant bien parler anglais. Se présenter à l'hôtel Balmoral. 183—1

GRAVEUR — On demande un graveur, au No 42 rue St Laurent. A. Mongeau. 183—1

HOMME — Un monsieur, Français — Parisien, — bonne tenue, 45 ans, célibataire, ex-sous-officier de cavalerie, désire emploi de régisseur, administrateur de propriétés ou précepteur dans famille riche et distinguée. Peut fournir références premier ordre. Ecrire P. L'E, poste restante, Montréal. 183—2

JOUEUR DE BASEBALL — Joueur de baseball compétent dans le jeu, jouerait ou agirait comme umpire pour un club de la ligue provinciale. S'adresser personnellement ou par écrit à 1032 Ontario. 183—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour une épicerie, d'une couple d'années d'expérience. S'adresser 751 St Dominique. 183—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour faire les commissions. Un ayant une certaine connaissance de l'arithmétique sera préférée. S'adresser 213 Saint-Paul. 183—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme âgé d'environ 20 ans, fort, sachant lire et écrire, pour aider à paqueter. Il devra fournir des références de première classe. S'adresser au No 350 rue Saint-Paul. 183—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme d'expérience pour l'épicerie ; devra être sobre et honnête et parler les deux langues, bonnes références. S'adresser 856 rue Ste Catherine. 183—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 14 ans, pour le ménage et la porte, chez le dentiste Frapchère, 1592 Ste Catherine, dimanche et soirées libres. 183—1

MENAGERE — On demande pour un presbytère, une ménagère d'expérience. S'adresser aux Soeurs de la Providence, rue Fullum. 182—2

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT. No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie.
On demande des servantes.
On trouvera à ce bureau :
Des commis-voyageurs, des assistants tenneurs de livres, des commis-épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des blanchisseuses, des apprentis, des aides de cuisine, un ferblantier-couvreur, des plombiers, un meunier, des filles de chambre, un cordonnier de petit banc, un commis dans la chaussure, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des boulangers, des copistes, des cuisiniers, des bouchers, des tenneurs de livres, des garde-malades, des femmes de journée, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur d'ascenseur, un commis dans la ferronnerie, des commis-voyageurs, un porteur de pain, des pâtissiers, un portier, des charpentiers-menuisiers, un commis pharmacien, une caissière.
Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à trois heures. — Urbain Lafontaine, gérant.

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MODISTES — On demande deux modistes de robes, avec expérience. S'adresser 510A rue Rachel. 183—2

MODISTE — On demande une modiste de toques d'expérience, capable de tailler et ajuster les robes en laine et en coton. Ecrire à S., 147 bureau de "La Presse". 183—3

PRESSEURS — On demande des presseurs d'habits de première classe. Se présenter à la fabrique E. A. Smail et Co., rue Latour. 182—3

PHARMACIEN — On demande un pharmacien licencié et un clerc pharmacien licencié. S'adresser à W. Brunet et Cie, pharmaciens, 139 et 141 rue Saint-Joseph, Québec. 182—3

PIANISTE-FILLES — European Hotel, 125 rue des Commissaires. On demande un pianiste et des filles pour servir les tables. 183—1

POUR PRESSER — On demande 20 personnes pour presser des habits militaires. Se présenter chez Workman, 724 rue Craig. 179—6

SERVANTE — On demande une bonne servante, au No 349 rue Sanguinet. 183—1

SERVANTES — On demande immédiatement deux bonnes servantes générales, pas de lavage ni de repassage, bons gages. S'adresser au No 118 rue Cherrier. 183—3

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général, deux personnes, pas d'enfants, pas de lavage. S'adresser au No 474 rue St Denis. 183—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, elle devra être bonne cuisinière et avoir des références de ville, pas de lavage. 289 rue de la Montagne. 182—2

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille, pas de lavage, au No 100 Chorrier. 183—2

SERVANTE — On demande immédiatement une servante pour ouvrage général, petite famille, 1526a Ontario. 183—2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, sachant faire la cuisine, pas de lavage. Pour une petite famille, habitant un flat. S'adresser 813 rue St Denis. 180—5

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille, pas de lavage, bons gages. 651 rue St Hubert. 182—2

SERVANTE — On demande une bonne servante sachant parler un peu anglais. S'adresser 1080 rue Sherbrooke. 183—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage. S'adresser au No 122 Berri. 182—2

SERVANTES — On demande deux servantes bien recommandées, l'une comme fille générale, pas de lavage, l'autre, une jeune fille de 16 à 19 ans préférée, pour le soin des enfants. Bons gages. 580 Sherbrooke. 182—3

SERVANTE — On demande une servante d'expérience pour aller à Beaconsfield, elle devra être bonne cuisinière et avoir des références. 951 rue Dorchester. 181—4

TYPOGRAPHE — On demande immédiatement un typographe et aussi un apprenti typographe, ayant de l'expérience. S'adresser au No 421 rue St Paul. 183—2

TISSERANDS — On demande quatre tisserands de première classe, pour tisser au métier Crompton, et deux jeunes gens et deux jeunes filles ou dames pour enseigner comment tisser quand ils ne seront pas occupés à travailler. $1.25 par jour ; il faudra faire un engagement pour un an. Références requises. Ecrire à Woolen Mills, bureau de "La Presse". 181—12

TENEUR DE LIVRES — On demande un teneur de livres ayant expérience dans commerce de bois, l'appliquant devra donner des références, mentionner son âge, où déjà employé, et salaire exigé. S'adresser par lettre K., 255 au bureau de "La Presse". 181-3

TENEUR DE LIVRES — On demande pour le bureau d'une manufacture, à Montréal, un teneur de livres et correspondant, parfaitement compétent et expérimenté, "calculant rapidement" et familier avec les deux langues. Salaire $1,000. Ecrire en donnant les renseignements complets à X. L., bureau du "Star," Montréal. 183—1

TOURNEUR — On demande un bon tourneur menuisier, sachant jouer une première clarinette ou un cornet, emploi permanent, en s'adressant à Léon Reinguette, Saint-Hyacinthe. 180—5

VENDEUSE — On demande une bonne vendeuse parlant les deux langues. On exige de bonnes références. S'adresser 265 rue St Laurent. 183—1

AGENTS DEMANDES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande des agents pour vendre un article nouveau, bonne commission. S'adresser 253 rue Mont-Royal. 183—1

ASSOCIE DEMANDE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE DEMANDE — Une personne ayant capital pour manufacturer et vendre l'invention la plus importante du siècle. L. Harris, 118 rue St Jacques. 178—10

MAISONS A LOUER
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

APPARTEMENTS — A louer, des appartements chez un dentiste de la rue St Denis, avec usage du téléphone, convenables pour un médecin. Ecrire St Denis, bureau de "La Presse". 181—4

COTTAGE — A louer, à Longueuil, un cottage meublé, près du fleuve ; pelouse et arbres à ombrage, $75.00 pour la saison. S'adresser au No 178 rue St Jacques. 183—2

LOGEMENT — A louer, un logement de six appartements, avec w.c. No 393 rue Lagauchetière, près St Denis. S'adresser 395 rue Lagauchetière. 158—n

MAISON — A louer, à Valois, une jolie maison en brique, nouvellement réparée, avec écurie et hangar, située en face du lac St Louis, à deux minutes de marche des stations de chemins de fer. S'adresser au bureau de poste à Valois, ou à A. Charlebois, 69 Rue Tisse Impériale, Montréal. Téléphone Main 3380. 183—1

MAISON — A louer, 65 Osborne, en face de la station du C. P. R., maison, 13 appartements, localité splendide pour maison de pension pour louer des chambres, bain, w.c., fournaise à eau chaude, range, gazeliers, etc., le tout réparé à la satisfaction de l'occupant. S'adresser Beaulieu, 188 rue St Antoine. 183—3

A LOUER
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTEL — Hôtel à louer, avec droit de licence, au No 64 rue Saint-Gabriel, autrefois connu sous le nom de Hôtel Saint-Louis, Hôtel Riendeau et Club Franco-Canadien, et avec améliorations modernes de première classe, contenant environ 30 appartements. S'adresser 213 Saint-Paul. 177—10

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — A louer, chambre de devant double, avec accessoires modernes, avec ou sans pension. 1684 Ste Catherine, près de la rue St Denis. 4,5,7,8,9

CHAMBRES — 2 chambres simples, éclairées au gaz, chauffées à l'eau chaude, famille privée, No 409 Dorchester, près Saint-Denis. 183—2

CHAMBRES — Magnifiques chambres sur l'étage du salon, dans une famille privée, pas d'autres pensionnaires, la pension si on le désire. 1576 Ontario. 183-3

CHAMBRE — Magnifique chambre, étage du salon, améliorations modernes, famille privée, pas d'enfants. S'adresser 32 rue St Denis, Jardin Viger. 183—2

CHAMBRES — Belles chambres fraîches, propres, bien meublées, garde-robe, eau chaude pour le bain, très bonne pension si désirée ; famille sans enfant. 398 rue Dubord. 182-2

CHAMBRES, PENSION, LOGEMENTS — A louer et recherchés pour les personnes. Enregistrement, annonces, listes fournies gratuitement. Agence Mutuelle, 31 rue Saint-Jacques. 179—6

CHAMBRES ET PENSION
20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES ET PENSION — A louer, 5 chambres avec ou sans pension, repas 15c pour messieurs, dames 10c. S'adresser 54 St Laurent. 183—2

PENSION
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PARC LAVAL — Pension privée à la campagne, près du dépôt du C. P. R., chambres à louer, maison toute meublée à louer. S'adresser à S. Désy, parc Laval, Co. Laval, P. Q. 183—1

PENSION DEMANDEE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PENSION DEMANDEE — Une dame avec deux enfants et servante, demande une pension dans une campagne d'ici à Vaudreuil, jolie localité et bonne pension. Ecrire immédiatement à I., 2289 "La Presse." 183—2

HOTELS ET PENSION
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BELOEIL — Pensionnaires demandés pour la saison d'été, dans une famille privée, beau site, bord du Richelieu, tout le confort possible, grès des chars. S'adresser à l'agent de la station Beloeil. 183—2

BARACHOIS, GASPESIE — La populaire maison de pension, bains de mer tempérés, excursions, pêche à la truite, séjour préféré des artistes, voitures à l'arrivée du Campana, $1.00 par jour. Benjamin Asselin, propriétaire. 183—6

VARENNES, HOTEL BELLEVUE — On demande à l'hôtel Bellevue, des pensionnaires pour la saison d'été, prix modérés. S'adresser à Madame veuve Tétreault, Varennes. 8,9,12,14,16

HOTELS A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTELS — A vendre, hôtels, restaurants, licenciés, débits de fruits, cigares et sucreries, maisons, logements et magasins à louer. Quartiers généraux pour chasses exceptionnelles. L. Harris, 118 rue St Jacques. 178—1-M-V-s—n

A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOUILLOIRES A SACRIFICE — A vendre, deux bouilloires en parfait ordre, 100 toices chacune. Aussi "shaft" de 9 pouces. R. Bickerdike, Board of Trade. 183—2

BUANDERIE — A vendre, une buanderie, bonne clientèle, prix modéré. S'adresser par lettre à A., 148 "La Presse". 183—2

CLAVIGRAPHES — A vendre, clavigraphes —typewriters — de toutes les meilleures fabriques ; chaque machine est garantie. Grands bargains pour les écouler. Bryce et Douglas, 11 rue Bleury, Montréal. Tél. Main, 3214. 183—1

CHEVAL — VOITURE — A vendre, grand cheval ambleur, très rapide, 7 ans, aussi trois buggies, 1 phaéton, 1 concord, 1 Québec ; le tout presque neuf. S'adresser à F. X. Lafond, village Longue-Pointe. 183—4

DIVERS — A vendre, une belle carrière et un beau pouvoir d'eau — 85 pieds de chute — moulin à scie, beau site pour résidence d'été ; à deux arpents de trois jolis lacs ; à 10 arpents de gare de Sainte-Marguerite. Prix $400. S'adresser au Dr W. Grignon, Sainte Adèle, comté de Terrebonne. Demandez circulaires. 180—6

DIVERS — A vendre, 12 sets de chambres, bon marché. On demande deux commis de bar d'expérience. S'adresser au New York Music Hall, 539 Craig, Chas. Lebeau, prop. 183—1

EXPRESS — A vendre, un express simple pour gros ouvrage. S'adresser 1394 Ontario. 183—2

EPICERIE A VENDRE — Avec ou sans licence, stock frais de première classe, bonne chance pour un homme qui voudrait s'établir. Bonne clientèle, coin de rue, loyer bas. S'adresser au No 31 rue Saint-Jacques. 182—3

MEUBLES — A vendre, comptant ou à crédit, meubles neufs, tapis, prélarts, rideaux, pianos, cadres, miroirs, pendules, poêles, bicycles etc., etc., Nos 189 et 189a rue Montcalm, 2e porte plus haut que la rue Sainte-Catherine. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. F. Guibord, gérant. 175—n

MOULIN — A vendre, moulin à scie de prix, situé dans une bonne limite à bois et maison avec 10 acres de terre bien cultivée, sur le C. P. R. Le moulin comprend une chaudière de 85 chevaux-vapeur, un moteur neuf de 50 chevaux-vapeur, une scie circulaire avec transmission de pouvoir au moyen de cables, un moulin à bardeaux, une machine à lattes, un "heading machine," un moulin à fourage, etc., le tout en parfait ordre. H. G. Smith, Apple Hill, Ont. 179—26

REMEDE — A vendre, dix mille bouteilles de Wights Corn and Wart Cure, pour faire disparaître les cors aux pieds et les verrues, demandez-le et exigez qu'on vous donne le véritable. A vendre dans toutes les pharmacies. 8,13,15

RONDE DE LAIT — On demande à acheter une ronde de lait, dans les 20 ou 30 gallons. Ecrire C., 150 "La Presse". 186—1

VOITURE — A vendre, une voiture Victoria de première classe, faite par Ritchot, a coûté $650, à vendre, aussi, un harnais fait par King ainsi qu'un wagon Concord de couleur jaune en parfait ordre. Ecrire à G., 328 bureau de "La Presse." 181—4

YACHT — A vendre, un beau yacht à vapeur de 25 pieds de longueur, en parfait ordre et pouvant transporter 10 passagers. Se présenter au No 54 rue Lagauchetière. 183—2

PROPRIETES A VENDRE
25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

MAISONS-RESTAURANT — A vendre, maisons et restaurant, avec meilleure recette de petite bière au Canada, donnant gros revenus, pour cause de maladie. Conditions faciles. S'adresser à J. B. Gagnon, 269, 271 et 273 Visitation. 179—13

MAISON — A vendre, $4,600, maison neuve, en brique, 14 logements. J. A. Charland, 1618 Notre-Dame. 286—n

MAISON — A vendre, à St Henri, coin des rues Beaudoin et Ste Emélie, une maison en brique, revenu de 10 pour cent. Prix $2,200. S'adresser 90 rue Beaudoin, St Henri. 183—2

PROPRIETE — A vendre, une magnifique maison, trois logements, toujours bien louée, portant les Nos 293, 295 Fullum, en face de la prison des femmes. S'adresser après 6 heures, au 3e étage. 183—4

PROPRIETE — A vendre ou à louer, à Laprairie, le lot terrain d'une superficie de soixante-dix mille pieds, avec une remise de 140 x 20, et un bureau de première classe 24 x 16, près de la station du Grand-Tronc, ce terrain est occupé comme clos de bois depuis au delà de vingt ans ; 2o une maison en brique solide, parfait ordre, 19 pièces, cuisine d'été, hangar, écurie et vaste terrain. S'adresser à Julien Brosseau, régistrateur, Laprairie. 183—2

PROPRIETE — Un vieux médecin désireux de se retirer de la pratique, offre sa propriété en vente. Magnifique résidence, dans le joli village de Danville, à 3 milles des mines d'asbestos, dont il est un des médecins agrégés. Les revenus actuels de sa pratique sont en moyenne de $5 à $8 par jour. Magnifique chance de placement pour un médecin canadien sachant les deux langues. Pour plus de détails, écrire à Docteur, bureau de "La Presse". 180—15

TERRE A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

TERRES — A vendre, terre 7 arpents largeur, 2 milles longueur, 200 arpents en culture, maison, bonne eau, bâtiments avec eau, machines aratoires, animaux, etc. Aussi terre, 1 mille plus bas, bord rivière St Jean ; terre de 3 arpents de largeur, avec lot au frontean, tout en bois vert. Bonnes conditions. Paul C. Cyr, propriétaire, Ste Anne, Co. Madawaska, N. B. 183—4

COMBUSTIBLE A VENDRE
25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

BOIS — FOIN — A vendre, voyage slabs sèches, $1.00 ; voyage bois mou coupé, $1.50 ; voyage bois dur coupé, $2.25 ; bon foin, la tonne, $10. 503 Dorchester. 182—4

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec, de moulin, scié, bois franc, $1.25. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Bell 1337. Tél. Marchands, 131. 177—26

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 la voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up. 2553. 186—n

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Blocs, $1.25 ; slabs sciées, $1 le voyage, livrés à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario. Téléphones : Bell Est 1095 ; Marchands, 130. 173—n

PERDU
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHIEN — Perdu, le 31 mai, un chien fox terrier noir et blanc ; a une petite bosse sur le dos et répond au nom de "Trixie." Celui qui le ramènera à 20 avenue Seymour sera récompensé. 183—2

EPINGLETTE—Perdu le 1 juin, une épinglette en or à l'ancienne façon, ornée d'une turquoise. La personne qui la rapportera à la Montreal Trust and Deposit Co., rue Notre-Dame, sera récompensée. 183—1

MONTRE — Perdu, montre en or, pour dames, avec initiales, sur le parcours des rues Emélie, Cuthbert, St Laurent, Roy et St Dominique et avenue des Pins. Récompense en la rapportant au No 675 Cadieux. 183—1

DIVERS

MANUFACTURE DEMANDEE — On demande à louer une manufacture avec ou sans pouvoir. Ecrire à H. 156 "La Presse." 181—4

MILLE REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour une grande faveur temporelle obtenue, par son intercession, avec promesse de faveur de faire publier immédiatement dans "La Presse". J. E. D. 183—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour grâce obtenue, avec promesse de publier. O. H. C. 183—2

REMERCIEMENTS à saint Antoine pour objet retrouvé. P. R. O. F. 183—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — A. W. 173—24

L'EDIFICE DE "LA PRESSE"

Nos Locataires

Pour l'information de nos lecteurs et des nombreux clients des locataires qui ont pris leurs bureaux dans le nouvel édifice de "La Presse," nous donnons ici la liste par ordre numérique des bureaux occupés :

AU 2ième ETAGE

Bureaux No 1 — MM. Dupuis et Lussier, avocats.
Bureaux 2 — Jos. Lussier, avocat, et J. X. Pauzé.
Bureaux 3 — Mainville et Mainville, notaires.
Bureaux 4 — Fontaine et Labelle, avocats.
Bureaux 6, 7 et 9 — Canadian and Foreign Detective Agency.
Bureaux 8 et 10 — Gustave Drolet, E. B. Drolet, avocats.
Bureaux 11, 12 et 25 — Mutual Reserve Fund Life Association, de New-York.
Bureaux 13 et 15 — MM. J. C. Lamothe, avocat ; Chs. Champoux, avocat, et A. R. Archambault, comptable.
Bureaux 14 et 16 — J. E. Bénard, barbier et coiffeur, tabac et cigares.
Bureaux 17 et 19 — Nantel, Beaulieu et Bourbonnière, avocats.
Bureaux 18 — Tessier et Gagnon, agents d'immeubles.
Bureaux 20 et 22 — Cornellier et Hubert, avocats.
Bureaux 21 et 23. — W. C. Palmer, agents d'immeubles et l'assurance, clavigraphiste et sténographe.
Bureaux 24 — M. Beaudry, "Le Courrier Canadien."

AU 3ième ETAGE

Série de bureaux par M. J. O. A. Laforest. 155—n

NOUS vous donnerons de l'Argent— Si vous avez des Articles de Menage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan et Brokerage Co., chambre 8, 260 rue St Jacques. 122—n

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par le soussigné, à son bureau, jusqu'à 12 heures — midi — le 1 de juin courant, pour l'actif de la Sabiston Lithographing and Publishing Co, en bloc, comme maison en état de fonctionnement, ou par lots, comme suit :

1. — Machines — a — à lithographier.
—b—à imprimer.
2. — Pierres à lithographier et gravures.
3. — Caractères et cases.
4. — Marchandises.
5. — Meubles et garnitures généraux et de bureaux.
6. — Créances.
7. — Ouvrage en voie d'exécution.
8. — Bail des prémisses jusqu'au premier de mai 1901.

On peut obtenir des renseignements complets au bureau, 323 rue Saint-Jacques, ou du curateur.

On ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

JOHN W. ROSS,
Curateur à la succession M. M. Sabiston.

Bureau de P. S. Ross et Sons.
1766 rue Notre-Dame.
Montréal, 1er juin 1900. 179—6

Dr. JOS VERSAILLES, L. D. S.
.....Chirurgien Dentiste.....
395 Rachel, coin St Denis.
Tél. Bell East 846. 21-1 M v—n

Dentistes
Nous avons toujours le choix le plus considérable de dents très belles et de première qualité. Inusables, incassables, sans traces d'artifice.
Or, platine, ciment pour plombage.
Tours à l'électricité.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
MV—n 162 rue Saint-Denis.

A VENDRE
OU A ECHANGER
Plusieurs propriétés payant dix (10) pour cent. Bonnes localités. Conditions faciles.
Argent à Prêter sur propriété.
Arthur C. Bourassa & Cie,
26 rue St Jacques. 270—v

TERRAIN A VENDRE

Un beau terrain comprenant trois lots de 22 x 99 chacun, situé sur la rue St Denis, près de la rue Mont-Royal. Conditions faciles. S'adresser à T. 1339, bureau de La Presse

AUX PHILIPPINES

Manille, 8 — En faisant une reconnaissance près de Taal, le capitaine Frank F. Crenshaw, et 40 hommes du 38ème d'infanterie ont été conduits dans un guet

LA BANQUE D'HOCHELAGA

La direction de la banque d'Hochelaga vient de distribuer à ses actionnaires le compte-rendu de ses opérations pendant l'exercice 1899-1900, que nous publions ci-après, en mettant en regard les chiffres de 1899 et ceux de 1900.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu vendredi, le 15 juin courant.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	1899	1900
Balance au crédit du compte — Profits et Pertes.	3,454.28	2,497.93
Profits nets de l'année.	120,691.56	139,037.44
Primes sur nouvelles actions	75,000.00	74,898.00
	$199,145.84	216,433.37
Dividende payé le 1er décembre	38,235.06	46,829.53
Dividende payable le 1er jum.	43,412.85	52,050.81
Porté au fonds de réserve.	115,000.00	115,000.00
Balance au crédit des Profits et Pertes, 31 mai	2,497.93	2,553.03
	$199,145.84	$216,433.37

BILAN AU 31 MAI

Passif

	1899	1900
Capital versé.	$1,250,000.00	$1,480,000.00
Fonds de réserve.	565,000.00	680,000.00
Profits et pertes.	2,497.93	2,553.03
Fonds de garantie des employés	20,000.00	20,000.00
Dividendes non réclamés.	321.43	787.92
Dividende payable le 1er juin.	43,412.85	52,050.81
	$1,881,232.21	$2,285,051.76
Dû à d'autres banques à l'étranger	227,812.29	76,335.31
Dû à d'autres banques au Canada	114.72	161.48
Billets de la banque en circulation.	931,265.00	1,335,763.00
Dépts ne portant pas intérêt.	1,061,733.93	1,488,545.35
Dépôts portant intérêt	3,880,972.81	4,264,454.52
Traites des agences sur le bureau chef impayées	58,178.87	74,843.89
	$6,159,777.02	$7,180,105.53
Total général.	$8,041,009.83	$9,465,155.29

Actif

	1899	1900
Or et argent	171,811.46	163,660.11
Billets de la Puissance	621,225.00	824,751.00
Billets et chèques d'autres banques	402,277.34	467,176.16
Dû par d'autres banques au Canada	44,884.27	48,022.47
Dû par d'autres banques à l'étranger.	262,578.73	369,345.50
Débentures de la Puissance du Canada	427,299.17	427,299.17
Débentures de la province de Québec.	253,059.44	253,059.44
Dépôt garantie de la circulation.	48,000.00	53,120.00
Prêts à demande sur actions et débentures	853,454.04	628,444.80
	$3,084,589.45	$3,229,878.00
Billets escomptés courants.	4,697,258.91	5,951,653.23
Billets en souffrance (pertes déduites)	3,519.54	3,733.05
Autres créances garanties par hypothèques au autrement	73,775.53	54,838.76
Hypothèques sur propriétés vendues.	42,087.50	49,604.90
Propriétés foncières	45,917.62	48,789.26
Edifices de la banque, ameublements et autres valeurs	93,852.48	101,597.35
	$8,956,410.38	$8,205,276.55
Total général.	$8,041,009.83	$9,435,155.29

AU WINDSOR

Dix ans de progrès en bibliographie américaine

L'ASSEMBLEE D'HIER SOIR

Discours et conférences par les membres de l'Association Américaine réunie en Congrès

L'assemblée publique convoquée par l'Association Bibliographique Américaine réunie en congrès à Montréal, a eu lieu, hier soir, au Windsor Hall. Bien que la température fût très désagréable, les spectateurs étaient en grand nombre. Le président de l'Association, M. R. G. Thwaites, occupait le fauteuil. A ses côtés, on remarquait le professeur James Hosmer, de Minneapolis ; M. Johnson Brigham, de juge en chef Sir Melbourne Tait, le juge Archibald, le maire Lighthall, de Westmount ; et le Rév. Carmichael, doyen.

Après quelques remarques du secrétaire, le président M. Thwaites aborda le sujet de sa conférence : "Dix années de progrès en bibliographie américaine." Le conférencier passa en revue d'une façon intéressante et instructive les progrès accomplis durant les dix dernières années dans la fondation et l'établissement de bibliothèques publiques aux Etats-Unis. "L'Association Bibliographique Américaine fondée depuis 1876 n'a jamais cessé, dit M. Thwaites, de travailler avec la plus grande énergie à la popularisation des bibliothèques publiques. Et le but poursuivi est virtuellement atteint, car on reconnaît aujourd'hui que la bibliothèque est aussi utile que l'école. A proprement parler, toutes bibliothèques publiques qui existent actuellement aux Etats-Unis ont été érigées au cours de ces dix dernières années. La construction de ces édifices avec ce qu'ils contiennent n'a pas moins coûté près de $24,000,000." Les paroles du conférencier ont été accueil par des applaudissements prolongés.

L'orateur suivant fut Sir Melbourne Tait, juge en chef. L'honorable magistrat commença par féliciter l'Association d'avoir choisi Montréal pour y tenir son congrès annuel, puis il parla des avantages que les jeunes gens surtout et toutes les classes de la société peuvent retirer des bibliothèques publiques. Le jeune homme qui ne possède qu'une instruction élémentaire ne peut atteindre le but de ses ambitions, l'électeur ne connaît pas ses devoirs, ne sait pas voter et encore moins pour quoi il vote, tout cela parce qu'il lui manque une bibliothèque publique, où il lui serait possible de compléter son éducation. Bref, l'orateur termine en souhaitant qu'une grande bibliothèque publique dont le besoin se fait depuis longtemps sentir soit promptement établie à Montréal.

La soirée se termina par un long discours de M. James Hosmer, bibliothécaire de la Librairie publique de Minneapolis, sur la confraternité qui devrait exister entre les sujets canadiens et américains de langue anglaise, et par des éloquentes conférences de Mlle C. M. Hewins, bibliothécaire à Hartford, et de M. Johnson Brigham, bibliothécaire de la bibliothèque le l'Etat d'Iowa.

QUERELLE DE FAMILLE

Toronto, 8 — Une querelle de famille entre deux frères, Donald et Mordecar Chapman, vivant à White Church, comté de York, a eu pour résultat que les granges de ce dernier ont été incendiées. Deux jeunes gens du nom de Riddell et Thompson ont été arrêtés. Riddell a déclaré, après avoir été trouvé coupable et condamné à trois ans, qu'il avait agi d'après les conseils de Donald Chapman, qui, paraît-il, n'avait pas parlé à son frère depuis dix ans. Après le feu, Donald Chapman disparut.

Le détective Boyd, lancé à sa poursuite, le rejoignit et l'arrêta dans le district d'Algoma.

NE PRENEZ PAS DE POUDRES

Pour le mal de tête ou la névralgie.

Elles contiennent toutes des ingrédients qui guérissent en paralysant les centres des nerfs. Elles affaiblissent aussi l'action du coeur. Le Griffiths Menthol Liniment est le remède le plus certain pour maux de tête provenant de n'importe quelle cause.

Mme Buckingham, 374 rue Jarvis, N. Hamilton, écrit ce qui suit : "J'ai beaucoup souffert de maux de tête et de névralgie, et le Griffiths Menthol Liniment, chaque fois que je m'en appliquais, me donnait un soulagement immédiat. Nous en avons toujours fait usage pour douleurs ou maux quelconques et avons trouvé que c'était un précieux remède à garder à la maison. Nous ne voudrions pas nous en passer." Griffiths Menthol Liniment est un antidote pour n'importe quelle douleur, et soulage instantanément En vente chez votre pharmacien à 25c et 75c. En vente chez John T. Lyons, pharmacien, Montréal. w-B

L'EX-INSPECTEUR LACROIX

D'après l'auditeur, il doit $110 à la ville

Un réservoir à gazoline sur la rue Ste Catherine

Il y a eu, hier après-midi, réunion de la commission des incendies, sous la présidence de l'échevin Hart.

D'après un raport fourni par l'auditeur M. Dufresne, l'ex-inspecteur des bâtisses, M. Lacroix, doit à la ville la somme de $110. Ce rapport avait été demandé, il y a quelque temps, par le comité, pour son information particulière. On sait cependant que toute l'affaire est entre les mains du comité des finances qui a donné ordre aux détectives de mettre la main sur le coupable si possible, mais on croit qu'il est tout à fait hors d'atteinte.

A la dernière séance de la commission, l'inspecteur des bâtiments avait attiré l'attention sur le fait qu'un réservoir contenant 545 gallons de gazoline a été établi au No 1810 rue Ste Catherine, sans la permission des autorités. On avait décidé de poursuivre les propriétaires du réservoir, MM. Gadbois et Cie. Mais l'examen du règlement prouve que l'emmagasinage de la gazoline n'est pas formellement prohibé. Du reste, MM. Gadbois et Cie produisent maintenant une demande en due forme pour obtenir la permission d'emmagasiner la gazoline et on décide de renvoyer ce document au conseil. MM. Gadbois et Cie exposent en outre que leur réservoir est placé dans le sol, à une certaine distance des bâtisses, et dans des conditions approuvées par les compagnies d'assurances.

Le capitaine Marin, de la station No 6, est appelé devant le comité pour s'expliquer au sujet de la perte d'une certaine quantité d'huile de pétrole. Il dit que le réservoir à l'huile était vieux et qu'il coulait. On a perdu ainsi près d'un baril d'huile. Cette explication est considérée comme satisfaisante et il est résolu d'acheter un nouveau réservoir.

Une question assez importante soulevée par l'echevin Lavallée à la séance précédente est de nouveau discutée. M. Lavallée dit qu'il se perd une grande quantité d'eau, pour la raison que certains entrepreneurs abusent de la permission qui leur est accordée de se servir des bornes-fontaines. La chose est due au fait que les devis sont défectueux.

L'inspecteur des bâtisses, M. Chaussé, dit qu'il n'a pas le temps de voir à la chose. On se demande alors s'il ne serait pas avantageux d'engager un homme pour faire la surveillance. Il serait payé avec le salaire voté déjà pour un employé, qui aurait été renvoyé subséquemment. Rien n'est fait, cependant et l'on ajourne.

HORRIBLE TRAGEDIE

Un enfant décapité en guise de poulet par ses camarades

Des Indiens manœuvrant une grue sont saisis d'horreur à ce spectacle et 8 d'entre eux sont tués par la chute d'une poutre

Stockbridge, Réserve indienne d'Ancido, 8 — Huit Indiens et un enfant ont péri, ici, dans un accident extrêmement singulier et dramatique.

Une squaw était sortie dans sa cour où jouaient plusieurs enfants ; elle s'empara d'un poulet et lui trancha la tête sur un billot, avec une hachette qu'elle laissa sur le sol. Les enfants se disposèrent immédiatement à imiter cet acte. L'un d'eux fut choisi pour tenir lieu de poulet. On le saisit et on plaça sa tête sur le billot, où elle fut bientôt séparée du tronc, à coups de hachette.

Un certain nombre d'hommes, engagés à manoeuvrer une grue dans la cour, pour la construction d'une grange, en apercevant cette scène, furent pris de panique, et laissèrent échapper les amarres. Une poutre énorme s'abattit avec fracas, et huit des travailleurs furent tués.

A L'EXPOSITION DE PARIS

514,668 personnes en un seul jour ont visité cette féerie

Paris, 7.—Le nombre de ceux qui ont visité l'exposition lundi a été le plus grand qu'on ait vu aux expositions françaises. On a compté 514,668 visiteurs. Le plus grand nombre qu'on ait compté avant était 387,877 en 1889. Le maximum pour le monde entier a été atteint à l'Exposition Colombienne, le "Chicago Day," lorsqu'il y eut 729,203 visiteurs. Les Français espèrent dépasser ce chiffre avant la clôture de l'Exposition.

Les exhibits des machines et des appareils électriques américains seront inaugurés demain.

Le Grand Magasin Départemental de la partie Ouest

1163 ST JACQUES

Coin Fulford.

O. LEMIRE & CIE.

VENTE SPECIALE DE SAMEDI

5 caisses de Blouses de dames, venant d'arriver de New-York, seront en vente samedi.

25 doz. de Corsets d'été, prix pour la vente de samedi,

21c

Valeur 40c.

5 pièces de nouvelles Etoffes à Robes noires brodées, prix pour la vente de samedi,

59c

Valeur $1.00.

15 pièces de nouvelles Grenadines, prix pour la vente de samedi,

49c

Valeur 80c.

Grand choix de Rideaux en net et en dentelle, prix pour la vente de samedi,

49c

Valeur 75c.

200 Poêles à l'huile, prix pour la vente de samedi,

50c

Valeur 85c.

SPECIAL — Tasses et Soucoupes, prix pour la vente de samedi,

4c

Valeur 10c.

Grand choix de Prélarts et Tapis.

Nous avons aussi un assortiment complet de Ferblanterie et Granit.

O. Lemire & Cie

1163 ST JACQUES

Coin Fulford.

Où tous les chars correspondent.

Un seul prix. Argent comptant.

LA GRECE ET LA TURQUIE

Frankfort-sur-main, 8.—La reine de Grèce s'est arrêtée à Constantinople, en passant à travers le Bosphore. La reine espère que les haines entre les deux pays sont abolies.

Une source précieuse de Sante

Pour les filles ou femmes pâles, faibles, sans énergie; pour les personnes souffrant de mal dans le dos, dans les reins ou la vessie, les "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. Morin ne sont pas battues. Prenez-les dès aujourd'hui. Se vendent dans tout le pays 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. v—n

L'Institut d'optique américain

Vient de s'établir au No 1856, rue Ste Catherine. Cette maison fera la spécialité des verres à lunettes et lorgnons, taillés et ajustés suivant la force des yeux. L'essaie de la vue se fait d'après les dernières méthodes américaines, et les verres sont fabriqués pour chaque patient, par des spécialistes qui ont fait des études sérieuses en Europe et aux Etats Unis. Les personnes, en nous consultant, s'épargneront, très souvent, de très fortes dépenses et même, dans maints cas, des opérations douloureuses et à la fois dangereuses. Avis donc à quiconque ressent une faiblesse ou une fatigue à la vue, de ne pas se procurer des verres sans avoir pris connaissance de ce que la science fera pour lui, en nous faisant une visite. Voyez notre annonce dans "La Presse" de demain.

A VIAUVILLE, DIMANCHE

Grande ouverture du Parc de Viauville. Concert en plein air, ascension en ballon, chansons sensationnelles illustrées, autres attractions nouvelles.

JOHN MURPHY & CO.

Une Grosse Réduction

Dans les prix pour les ventes du VENDREDI et SAMEDI. Les marchandises d'un mérite extraordinaire sont marquées à des prix beaucoup plus bas que ceux auxquels elles se vendent ordinairement. Ces marchandises disparaîtront certainement à première vue, vendredi et samedi, après que les gens les auront examinées soigneusement.

Dans le Soubassement.

200 théières, les mieux vernissées, valant 20c et 25c, pour 12c

100 bols à fruits en porcelaine, chic décoration, valant 35 cents, pour 22c

Tables spéciales — Vases en verre, bols à fruits, sucriers et pots à crème, valant 25 cents et 35 cents, pour 15c

Au rez-de-chaussée.

Musique vocale et instrumentale, 6 feuilles pour 5c

Magnifiques cravates en soie, lignes dépareillées, pour hommes, valant 35c et 40c, pour 10c

Robes de nuit en coton croisé, pour hommes, valant 75 cents chacune, pour 41c

Parapluies pour hommes et femmes, valant $1.25 et $1.50, pour 89c

Au rez-de-chaussée.

Cravates Windsor, couleurs assorties, pour dames, valant 50 cents et 75 cents, pour 25c

Savon de toilette Morning Dew, valant 12½ cents, pour, la boîte 7c

Corps en coton, devants garnis, pour dames, prix régulier, 20 cents, pour 10c

Au premier Etage.

Coupons de piqué blanc, de 1 à 4 verges, tant qu'il y en aura, la verge 6c

3000 verges de soies qui se lavent, 40 patrons, toutes les nouvelles couleurs, prix régulier, 50 cents la verge, pour 25c

Plaid à robes de fantaisie, une occasion rare, valant 25 et 30 cents, pour 15c

Département des Manteaux au 2ème Plancher

VETEMENTS TOUT FAITS AU 3ème PLANCHER

Elégantes collerettes en drab, bleu marin et gris, à écouler comme suit :

$5.50, pour	$2.75
$7.00, pour	$3.50
$10.00, pour	$5.00
$16.00, pour	$8.00

Elégants gilets à la moitié des prix réguliers, valant $7.50 à $26. Prix réduits à **$3.75 à $13.00.**

Parasols — Magnifiques parasols en soie. Votre choix aux prix suivants :

$4.50, pour	$1.85
$6.50, pour	$2.50
$7.00, pour	$3.50
$12.50, pour	$6.50

Jupes en crash faites par tailleur, valant $1.15, pour 65c

Peignoirs en indienne, tous des patrons de 1900, et bien faits, valant $1.25, ici, seulement 69c

COMMANDES PAR LA POSTE PROMPTEMENT ET SOIGNEUSEMENT EXECUTEES.

JOHN MURPHY & CO.,

2343 rue Ste Catherine, coin de la rue Metcalfe.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Téléphone Up 933

Colonial House

MONTREAL.

Avis Spécial

LIVRAISON SUR LE BORD DU LAC — Pour la commodité des clients demeurant sur le bord du lac, toutes les marchandises achetées durant la semaine, et jusqu'à VENDREDI SOIR, seront expédiées le SAMEDI par NOS PROPRES VOITURES DE LIVRAISON.

Département de Coupe.

PANTALONS D'ETE

Vû que nous avons un grand assortiment de Pantalons d'été, nous avons décidé de tous les écouler à **$4.00, $5.00 et $6.00** la paire. Ils sont faits des meilleurs worsteds de l'Ouest de l'Angleterre et ils valent $7.00 et $8.00 la paire ; ils sont finis avec le soin ordinaire que nous donnons à la confection de nos pantalons.

Vestes de Fantaisie, pour l'Eté

Tout notre grand assortiment de Vestes blanches et de couleur, pour l'été, est marqué aux prix les plus bas, **$1.00 et $1.25, pour écouler toutes les vestes.**

Département d'Articles d'Opticiens.

CAMERAS PHOTOGRAPHIQUES de toutes grandeurs, depuis..... $2.50

Articles de photographes

Supports à trois pieds (Universal Screws	$1.50	Châssis à imprimer	35c
Lampes à chambre noire, depuis	20c	Plaques sèches, boîtes à clichés (spéciales).	
Lampes à chambre noire	5c	Châssis à plaques sèches	50c
Entonnoirs	20c	Plaques sèches Stanley et différentes autres sortes	
Gradués	25c	Bain virage et fixage	25c
Squeezes	25c	Poudres pour imprimer et finir	25c
Bassins	25c		
Plateaux à développer	25c		

Poudres pour développer, papier Aristo, papier Solio, papier platine, papier anglais Paget, papier anglais Barnet, papier bleu à imprimer. Cartons couleurs et grandeurs assorties.

Nous apportons une attention spéciale aux commandes données par la poste.

HENRY MORGAN & Co

MONTREAL

Aux Barbiers

—ET—

Garçons de Table

HABITS en toile blanche, bien finis et taillés pour les rendre confortables, depuis **$1.00**

HABITS EN ALPAGA noir, faits expressément pour notre commerce, bien finis, la toilette la plus fraîche pour les chaleurs, nous les avons depuis **$1.50**

VAILLANCOURT & PERRAS

1514 RUE Ste CATHERINE Près de la rue Amherst

COLLEGE SAINTE-MARIE

Il y aura réunion de la Ligue du Sacré-Coeur — section des jeunes gens — dimanche prochain à 8 heures du matin. Le Père Directeur espère que tous les membres seront présents à cette réunion qui sera la dernière d'ici au mois de septembre. Manquer à cette réunion, sans motifs graves, ce serait oublier que le mois de juin est tout spécialement consacré à honorer le Sacré-Coeur de Jésus.

Accords et réparation artistique de pianos et d'harmoniums à la ville et à la campagne par A. Pratte, 1676 Notre-Dame. z DouE

PARC SOHMER

Le succès va grandissant de jour en jour ; allez entendre le nouveau corps de musique incomparable avec tout ce que nous avons entendu ici, les attractions sont belles. L'après-midi à 3 heures et le soir à 8 heures. 182-2

Dr A. Brosseau

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. Télép. Bell. Main, 2001. 119—n

UNE GRANDE VENTE SPECIALE

D'ÉTOFFES A ROBES

Nous avons décidé d'écouler promptement les marchandises que nous avons dans tous les départements. Dans notre département d'étoffes à robes, nous faisons maintenant de véritables réductions sur les prix des marchandises.

25c la verge

Seulement que 500 verges d'étoffes à robes de couleur, grenadines carreautées, drap canevas carreauté, magnifiques cachemires, toutes des marchandises pure laine, se vendaient 60c, 80c et $1 la vge, votre choix tant qu'il y en aura la vge... 25c

35c la verge

500 verges de cachemire uni tout laine, nuances tout à fait à la mode, jamais vendu moins que 65c la vge, votre choix, la vge à. 35c

Marchandises de $1.10 pour 39c

350 verges de grenadines tout laine, toutes les couleurs excepté le noir, notre prix, la verge.... 39c

Grenadines Soie et Laine

Magnifiques effets, prix régulier 90c, à écouler à..... 59c

Grenadines Ribbon Check

Etoffes à robes tout laine, 100 verges, se vendaient $1.30 la vge, votre choix la verge à..... 39c

Grenadines Iron

600 verges de grenadines black iron, pure laine à écouler la verge à..... 23c

OGILVY

...LA... MAISON HAMILTON

Afin de Favoriser les Dames qui n'ont pas pu assister à notre Vente aujourd'hui, à cause du mauvais temps, nous répèterons demain, Samedi, jusqu'à midi, notre liste entière de BARGAINS annoncés dans LA PRESSE de Jeudi.

Remarquez que ces prix dureront jusqu'à midi seulement.

VENTE SPÉCIALE DEMAIN SAMEDI

.....DE.....

CHEMISES DE SORTIE "ECHANTILLONS"

POUR HOMMES

50 doz. de Chemises de sortie, échantillons de fabricants, en Flanelle, Madras, Percale, Lawn, Gingham, Zéphyr, etc. Une immense variété de genres, couleurs et dessins, avec et sans collets, manchettes et bandes. Il y a dans ce lot des chemises qui avaient été fabriquées pour être détaillées jusqu'à $1.50 . . . . . .

59c

VOTRE CHOIX DEMAIN A CINQUANTE-NEUF CENTS.

"Nous n'exécuterons aucune commande par la poste pour ces chemises."

LA MAISON HAMILTON

Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

POURQUOI ON Y GAGNE

Voici les raisons du grand succès que nous avons en fait d'habillements pour hommes et petits garçons :

Nous tenons les meilleurs vêtements qui puissent être faits.

Nous les tenons parce que nous savons que nous y gagnons en agissant ainsi.

Nous savons que si un homme vient ici et s'il obtient d'élégants vêtements confortables, qui s'ajustent bien, à bas prix, il reviendra et reviendra encore. Il amènera ses enfants et parlera de nous à ses amis et, en fin de compte, nous ferons plus d'argent qu'en vendant à des prix élevé.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

Habillements en Tweed Canadien, tout laine, patrons mélangés	$6.00
Habillements en Cheviotte bleue et noire, tout laine, habit devant simple et croisé, ponr hommes..	$5.50
Habillements en Serge bleue, fortement torse, pure laine, pour hommes	$7.50
Habillements Blarney, patrons uniques, pour hommes	$8.50
Habillements en Tweed Canadien, tout laine, pour hommes	$7.50
Habillements en Tweed Ecossais, pour hommes	$10.00
Habillements en Serge de couleurs, de différentes nuances, pour hommes	$12.00

HABILLEMENTS POUR JEUNES GENS

Habillements en Tweed Canadien, pure laine, pour	$6.50
Habillements en effets de Tweed Ecossais, pour jeunes gens	$7.50
Habillements en Serge Anglaise, bleue et noire, habit devant simple et croisé	$7.50
Habillements en véritables effets de Tweed Ecossais et Anglais, pour jeunes gens	$10.00
Pantalons pour hommes, à des prix variant de $1.25, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00 et	$3.50

Notre Département de Vêtements pour Garçons et Enfants est au complet.

THOMPSON & REYNOLDS

1850 Rue Notre-Dame

Ci-devant J. S. THOMPSON

Glacière Baldwin,

est la meilleure glacière américaine Economie de glace, égalité de température, à l'épreuve des communications des diverses odeurs produites par les divers aliments, dans un même compartiment, très joli meuble—bas prix et chacune garantie.

J. H. AIME BLAIS, : 69 St Rue Antoine,

Près Inspecteurs. . . . Telep. BELL MAIN 3168.

TEMPERATURE

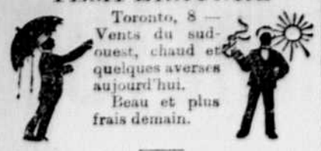

Toronto, 8 — Vents du sud-ouest, chaud et quelques averses aujourd'hui. Beau et plus frais demain.

Montréal, 8 Juin 1900.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame :

Maximum aujourd'hui	78
Même date l'an dernier	82
Minimum aujourd'hui	66
Même date l'an dernier	59

D'après le baromètre, aujourd'hui 8 a. m. 29.70, 11 a. m. 29.72, 2 p. m. 29.70.

LA LETTRE DE Mgr LANGEVIN

Nos lecteurs ont dû corriger d'eux-mêmes l'erreur typographique qui nous fait intituler le document lancé par Sa Grandeur Mgr Langevin : "Lettre circulaire", au lieu de "Lettre pastorale". Nous attirons l'attention de nos confrères sur cette rectification importante.

LE CONGRES AMERICAIN

Le 4 décembre dernier, avait lieu la réunion d'automne du 56e congrès des Etats-Unis.

Hier, le congrès s'est ajourné "sine die".

Cette dernière session des chambres américaines, avant l'élection présidentielle, après avoir été mouvementée à son début, et durant les premiers jours de sa durée, s'est terminée dans le calme.

L'affaire du mormon Roberts, expulsé de la Chambre basse, la question du canal de Nicaragua, celle des traités avec l'Angleterre, le tarif de Porto-Rico, la guerre des Philippines, l'impérialisme, les trusts, et la question Boer, ont, tour à tour, fourni matière à de longs, et quelquefois éloquents discours.

Comme législation, la dernière session n'a rien apporté d'important que pour l'administration intérieure. Seule, la reconnaissance législative de l'or, comme unité monétaire, peut être regardée comme ayant une portée économique sur les autres pays.

Quant à nos relations avec nos voisins, elles ne sont ni plus, ni moins amicales. Le traité Pauncefote est encore sur les tablettes de l'exécutif à Washington.

La note républicaine, dans un sénat composé de 52 républicains, 26 démocrates, 5 populistes, 3 indépendants et 1 argentiste ; et dans une chambre de 185 républicains, 162 démocrates, 6 populistes, 3 argentistes, a été naturellement la dominante. Le bilan sessionnel est un bilan républicain.

Dans la session qui finit, les républicains ont effectivement placé leur programme présidentiel devant le pays, soit une politique d'expansion et de protection nationale contre toutes les nations.

Le congrès actuel, dont la naissance date du 4 mars 1899, expirera le 4 mars 1901.

PERSONNEL

Sir Adolphe Caron et l'hon. M. T. Chase-Casgrain étaient en ville, ce matin.

DEUX-MONTAGNES

Le protonotariat et les titulaires probables

On assure que M. Jos. Grignon et M. Jos. Fortier, avocats, de Sainte-Scholastique, seront nommés "sans délai" protonotaires conjoints, pour le district de Terrebonne. On dit que ces deux nominations seraient généralement bien vues dans le comté des Deux-Montagnes. Mais, d'un autre côté, il y aurait des déceptions quelque part.

L'ASSOMPTION

Le public intéressé à la route de L'Assomption apprendra avec plaisir que, par l'entremise de M. B. Z. Tardif, surintendant du chemin de fer de L'Epiphanie à L'Assomption, la Compagnie du Pacifique Canadien a décidé d'accorder un taux de passage à prix réduit, entre Montréal et L'Assomption, un seul billet suffisant pour les deux chemins. M. Ussher, le nouveau gérant des passagers du C. P. R., a consenti très volontiers à cette réduction, ayant compris que, par là, il donnerait satisfaction au public, tout en agissant dans les intérêts de sa compagnie et de celle de L'Assomption. Ce nouveau tarif aura pour effet de ramener les voyageurs par cette voie, qui, depuis un certain temps, à cause du prix élevé du tarif, passaient par d'autres routes moins avantageuses, quoique plus économiques.

Les félicitations du public voyageur sont donc dues à ces messieurs pour avoir changé cet état de choses pour un arrangement des plus favorables à tout le monde.

CHEZ LES NOTAIRES

L'élection annuelle des officiers

L'élection des officiers pour la Chambre des Notaires de la province de Québec a donné les résultats suivants :

MM. Léandre Bélanger, N.P., 75 voix; U. E. Leclerc, N.P., 66 voix; P. C. Larasse, L.L.B., N.P., 65 voix; R. A. Dundo, B.C.L., N.P., 61; J. A. Beaudry, N.P., 61; W. McLennan, B.C.L., N.P., 59; H. P. Pépin, N.P., 58; J. A. Chauvest, N.P., 58; Mainville, N.P., 46.

Les notaires du district de Montréal ont la faculté, comme on le sait, d'élire neuf membres pour les représenter. M. le notaire Bélanger présidait cette séance d'élection qui a duré de 1 à 6 heures p.m.

Le nouveau bureau tiendra sa première assemblée au commencement de juillet.

Dans les autres parties de la province, les élections ont donné les résultats suivants :

A QUEBEC : L. W. Larue, Québec ; L. P. Sirois, Québec ; J. A. Charlebois, Québec ; Boily, Québec ; M. Meredith, Québec ; J. O. Roy, Lévis ; J. E. Roy et M. Bélanger, Québec.

A ST HYACINTHE : M. Battalon, St Pie ; Bernier, St Hyacinthe ; Bombardier, Marieville.

AUX TROIS-RIVIERES : M. Chapdelaine, St Justin ; Lavallée, St Pierre-les-Becquets ; M. Milot, Yamachiche ; Trudel, Ste Geneviève de Batiscan.

A JOLIETTE : Elie Lemire, L'Assomption ; Beaudoin, Joliette.

POUR RICHELIEU : M. Archambault, St Gabriel de Brandon ; Alfred Guévremont, Sorel.

ASSEMBLEE DE COMMISSAIRES

L'assemblée régulière mensuelle du Bureau des Commissaires des Ecoles Protestantes aura lieu, lundi soir, à 8 heures.

EN ROUTE POUR PARIS

Un train spécial du Grand-Tronc a quitté Chicago à 2 heures p. m. hier pour Montréal avec 110 Chicagoens, en destination de Paris via New-York. Ils sont arrivés à 11.5 aujourd'hui, à la gare Bonaventure. La moyenne de la rapidité pendant le trajet a été de 55 milles à l'heure.

UNE LAMENTABLE HISTOIRE

Scènes de la vie réelle — Emprisonnement pour dettes

Il vient de se dérouler dans la ruelle Providence, cité de Montréal, l'un des drames les plus émouvants qu'il soit possible d'imaginer.

Voici quels sont les faits : L'an dernier, une dame Langevin intenta à ses voisins, William Deschênes et son épouse, une action en dommages au montant de $200 pour prétendues injures verbales. William Deschênes est un infirme qui mendie son pain. Sa femme, mère de cinq petits enfants, travaille comme blanchisseuse lorsqu'elle peut obtenir de l'emploi. Lorsque l'action fut signifiée aux défendeurs, ils s'adressèrent à un avocat qui présenta en leur nom une requête en cour supérieure, pour qu'il leur fût permis de plaider "in forma pauperis". Cette requête fut refusée, attendu que le code de procédure civile ne prévoit pas ce cas. Il est bien permis d'intenter une action "in forma pauperis", mais il n'est pas permis de se défendre à une action, sans payer au protonotaire les déboursés légaux.

Les époux Deschênes, n'ayant pas les moyens de se défendre, furent condamnés "par défaut" à payer à la demanderesse la somme de cent piastres et les frais, à titre de dommages intérêts. On sait que l'emprisonnement pour dettes existe encore dans notre pays. Une personne condamnée à payer $50 à titre de dommages intérêts, résultant d'injures verbales, peut être condamnée à la prison et y rester incarcérée tant qu'elle ne satisfait pas au jugement. C'est une relique des temps barbares ! Nous admettrons que l'emprisonnement en matières civiles peut quelquefois, être justifiable, mais le juge devrait toujours avoir un pouvoir discrétionnaire.

Une demande d'emprisonnement fut donc faite dans la présente cause, contre les époux Deschênes. Nous avons dit que Deschênes est un malheureux infirme, incapable de travailler et obligé de mendier son pain. Sa femme venait de donner naissance à son cinquième enfant, lorsque la régie pour contrainte par corps leur fut signifiée.

Hier, le mari fut emprisonné au moment où sa femme suppliait la demanderesse d'accepter $1 par semaine, en règlement de la dette et des frais. Ce matin, à la requête de la demanderesse, Madame Deschênes fut incarcérée à son tour. L'on ne saurait décrire la scène de larmes à laquelle les voisins, attroupés sur la ruelle Providence, assistèrent, au départ de la malheureuse débitrice. Ses petits enfants appelaient leur mère et refusaient de la laisser partir.

L'huissier, chargé du bref d'exécution, était lui-même très ému. La femme Deschênes partit avec son dernier né dans les bras, et à midi, elle franchissait le seuil de la prison.

Les quatre autres petits enfants, dont l'aîné est âgé de six ans, sont restés à la maison.

Nous ne croyons pas que les annales judiciaires de Montréal fassent mention d'une autre affaire semblable. C'est bien le cas de dire : "Dura lex !"

LE TRAFIC DE NOTRE PORT

Exportations et Importations durant le mois de mai —Une augmentation générale

M. A. Laurin, chef du département des statistiques à la douane, vient d'expédier, à Ottawa, ses rapports mensuels sur le chiffre des exportations et importations entrées en douane, à Montréal, durant le mois de mai dernier. L'on verra que ces rapports accusent une augmentation de $218,254, pour les exportations, et une augmentation de quelques centaines de dollars, seulement, pour les importations, sur le mois correspondant de 1899. C'est sur le fromage principalement que porte l'augmentation du commerce d'exportation. En effet, il a été exporté 3,746,197 livres de fromage du port de Montréal durant le mois de mai dernier, contre 2,143,411, livres, durant le mois correspondant de 1899. D'autre part, l'on constate une diminution assez considérable du chiffre des exportations des produits miniers, du beurre, du blé et autres grains. Il s'était exporté, de notre port, en mai 1899, 337,181 livres de beurre, contre 94,565 cette année.

Nous ne tenons compte, ici, que des produits canadiens exportés de Montréal, et ne mentionnons que leur valeur respective. :

EXPORTATIONS

	Mai 1899.	Mai 1900
Produits miniers	1,962	19,279
Produits forestiers, bois divers	$33,185	$83,985
Chevaux	37,464	2,058
Bestiaux	249,110	248,670
Moutons	1,344	468
Beurre	56,081	18,733
Fromage	222,379	411,596
Viandes	97,317	97,879
Pois et Fèves	16,470	24,250
Avoine	55,769	55,734
Blé	159,315	38,057
Autres grains	11,854	159
Farine	38,315	48,838
Coton et lainage	22,030	7,813
Fer, articles en fer, etc.	31,747	27,305
Cuir, chaussures, articles en cuir	54,594	79,173
Tabacs et cigares	7,508	9,197
Bois ouvré, etc.	20,170	19,236
Autres articles	144,498	227,821
Total	$1,263,138	$1,401,122
Or et argent monnayés et en lingots	$.....	$80,270
Grand total	$1,263,138	$1,481,392

IMPORTATIONS

La valeur des marchandises entrées pour la consommation, durant le mois de mai 1899 avait été de $4,729,236 ; elle a été, durant le mois de mai dernier, 1900, de 4,800,086, ce qui représente une augmentation, pour le mois de mai de 1900, de $70,850.

Voici la valeur de quelques-uns des principaux articles entrés pour la consommation, au port de Montréal, durant les mois de mai, de 1899 et 1900 :

	Mai 1899.	Mai 1900
Coton ouvré	$144,437	$213,073
Articles de fantaisie	36,170	33,581
Fruits de tout genre	44,766	52,305
Chapeaux	24,427	25,837
Fer et acier, articles en fer et en acier	473,187	616,668
Cuir et articles en cuir	58,081	49,297
Soies et articles en soie	85,046	84,940
Huiles	78,581	117,537
Liqueurs spiritueuses et vins	69,851	67,354
Sucres	181,850	300,003
Mélasses	25,060	4,371
Lainages	184,718	176,685
Autres articles sujets à impôts	1,154,025	1,137,225
Total de la valeur des articles sujets à impôts	$2,560,199	$2,878,876
Valeur des articles entrés en franchise	$1,807,134	$1,661,129
Or et argent monnayés et en lingots	361,903	260,081
Grand total	$4,729,236	$4,800,086
		$4,729,236

La valeur des produits étrangers américains et autres, exportés de Montréal, a été, durant le même mois, de $356,486, pour 1899, et de $263,336 pour 1900.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU

Importante assemblée des directeurs, ce matin

Les directeurs de la Compagnie de navigation du Richelieu se sont assemblés, ce matin, sous la présidence de M. L. J. Forget. Présents : MM. Garneau, de Québec ; C. O. Paradis, Sorel ; le colonel F. C. Henshaw, W. W. Wainright, R. Forget, J. C. Hanson, de Montréal, ainsi que M. C. F. Gildersleeve, gérant, et H. M. Bolger, secrétaire de la compagnie.

Le gérant, M. Gildersleeve, annonce qu'il est arrivé ce matin de Toronto, et que le nouveau steamer de ce nom a commencé son service régulier entre Toronto et Prescott. Il rapporte aussi que la compagnie Bertram a commencé les travaux de construction du nouveau steamer de la compagnie du Richelieu, lequel sera terminé à temps pour transporter les passagers à l'exposition de Buffalo, l'été prochain.

M. Gildersleeve ajoute que le nouvel hôtel de la compagnie à la Malbaie sera terminé le 1er juillet prochain. Le nouveau quai de la compagnie à Toronto est maintenant terminé. C'est le plus beau quai du port.

La compagnie a décidé de faire assurer tous ses steamers, ses hôtels et ses autres propriétés à Québec, Sorel et ailleurs, à partir du 1er juillet prochain.

INSPECTION DES TELEGRAPHES

M. James Kent, gérant des télégraphes du C. P. R., et M. W. Camp, surintendant des télégraphes à l'est de Port Arthur, sont partis ce matin, en tournée officielle. M. Camp s'en va à Port Arthur et M. Kent se rendra jusqu'à la côte de l'Ouest.

LE TRANSSIBERIEN

Une dépêche de St Pétersbourg, en date d'hier, dit que, lorsque le nouveau transsibérien sera complet, ce sera de tous les chemins de fer, le plus sûr, celui sur lequel les passages seront le meilleur marché et l'aménagement le plus confortable. Il n'y a pas eu un seul tunnel à faire d'un bout à l'autre de la Sibérie, tant le pays est plat. Un billet de première classe de Paris à Pékin coûtera moins de $200. Les wagons de troisième classe seront absolument confortables, lumineux, comparativement à ceux du même ordre dans les autres pays.

MAGNATS DE CHEMINS DE FER

M. Davis, gérant général du trafic des passagers pour le Grand-Tronc est revenu, ce matin, d'un voyage de 10 jours à New-York où il était allé assister à une assemblée du comité conjoint des passagers.

M. Coleman, agent des passagers du district pour le Pacifique, est en cette ville.

M. George Hodge, commis en chef du gérant général du C. P. R. et M. A. A. Govchild, assistant auditeur général est parti par le Pacifique, ce matin, pour la côte de l'ouest.

LES SCIERIES LE LONG DU FLEUVE

Seront une cause de destruction du poisson

M. A. A. Wilson, il y a quelque temps, protestait énergiquement contre la destruction malheureuse du poisson, le long du Saint-Laurent, grâce à l'existence des scieries, à l'embouchure des rivières tributaires. Or, M. Wm Stafford, inspecteur des pêcheries pour la province de Québec, arrive justement d'une inspection minutieuse et complète des rivières poissonneuses, se déversant dans le fleuve. Il a donné une attention spéciale à la nuisance des scieries et il a présenté à ce sujet un rapport au gouvernement. Ce rapport sera publié dans quelque temps et il sera d'un grand intérêt pour tous ceux qui veulent conserver au Canada sa réputation de plus grand pays de pêche sur le continent.

UNE FUGUE

Disparition d'un jeune commis d'une institution financière

On annonce la disparition soudaine d'un employé d'une des principales institutions monétaires de cette ville. L'individu, qui appartient à une famille très respectable, était très connu et très populaire, parmi les jeunes gens de bonne société.

EN COUR D'ASSISES

En cour d'assises, ce matin, Daniel Roderick, accusé de vol chez un Chinois qui tient une buanderie, sur la rue Bleury, a été acquitté.

John D. Roach, accusé de vol à main armée, chez M. P. Rooney, rue Dorchester, est trouvé coupable.

Nous avons donné les détails de l'affaire, hier.

L'UNION DES BRIQUETIERS

M. Fred. Raymond, délégué de l'Union des briquetiers de Boston, est de passage en cette ville, M. Raymond part ce soir pour Ottawa, où il doit assister à une convention de l'association qu'il représente.

L'ENQUETE TESSIER

L'enquête dans l'affaire Tessier a été continuée à samedi, à 10 heures.

LA VRAIE POSITION

"La Presse" publiait hier avec titre, la nouvelle que le lieutenant Naegli remplaçait au poste Central le lieutenant Bourgeois, démissionnaire. Or, le lieutenant Bourgeois n'a jamais résigné et n'a nullement l'intention de dire adieu au service en ce moment. Cette nouvelle a causé de la surprise parmi les amis du populaire policier. C'est le lieutenant Bouthillier qui a démissionné.

L'INVIOLABILITE DU DOMICILE

Jusqu'à quel point la police peut s'introduire chez les gens

Une poursuite déboutée

Une cause d'intérêt public s'instruisait cet avant-midi, devant le recorder Weir. M. Joseph Morin, marchand de pianos de la rue Saint-Laurent, avait à se justifier d'avoir commis une agression sur le constable qui lui avait enjoint d'enlever une boîte à piano, qui se trouvait sur le trottoir.

Le constable a d'abord attesté qu'il avait envoyé un petit garçon dire à M. Morin d'enlever la boîte, et qu'il n'en fit rien. M. Morin est aveugle et garde continuellement ce petit garçon avec lui pour l'assister en toute occasion. Le constable se rendit alors au poste et rapporta la chose au capitaine, qui lui dit de faire enlever la boîte.

Le constable entra dans le magasin et commanda à M. Morin d'enlever la boîte immédiatement. L'aveugle lui répondit de se mêler de ses affaires. Le constable insista, appert-il, et M. Morin voulut le mettre de force à la porte, et le constable empoigna l'aveugle à la gorge pour l'empêcher de lui faire violence. Finalement, il sortit et obtint un mandat d'arrestation contre M. Morin.

Une jeune fille à l'emploi de M. Morin a certifié, ainsi que le petit garçon, qu'elle a vu le constable empoigner M. Morin, mais qu'elle n'a pas vu celui-ci frapper le constable.

Le recorder Weir en rendant son jugement, dit qu'un constable a le droit d'entrer dans un établissement ou de frapper à une porte pour avertir les gens qu'ils sont en contravention avec la loi, mais qu'ils ne doivent pas aller plus loin, et se contenter d'obtenir un mandat lorsqu'on refuse d'obtempérer à leurs injonctions. Ici de constable a été quelque peu incisif en commandant d'enlever l'objet immédiatement. La poursuite est déboutée, mais sans frais, vu que de son côté l'accusé a montré quelque violence.

COTE SAINT-PAUL

Gain de cause pour les manufacturiers

La corporation du village de la Côte St Paul a perdu sa cause, ce matin, contre les manufacturiers Stuart et Beardsell. Le juge Davidson a rendu le jugement.

Les défendeurs sont des manufacturiers en taux-cols et ont leur établissement sur le coté nord du canal Lachine, près des limites de la corporation demanderesse.

Celle-ci, en vertu de sa charte, a le pouvoir d'adopter des règlements pour se préserver contre les fabriques des localités voisines, dont la fumée ou les odeurs peuvent lui nuire.

Et à défaut par la fabrique coupable de lui obéir dans les 15 jours de la signification d'un avis qui lui est fait à ce sujet, elle se rend passible de dommages-intérêts.

Tels sont les motifs qui ont donné lieu au procès ci-dessus.

Mais le tribunal a renvoyé l'action. La preuve a démontré on ne peut plus évidemment combien la manufacture des défendeurs est peu nuisible. D'après plusieurs témoins, ce serait une fabrique de suif voisine qui serait la cause des nuisances dont on se plaint.

PLAINTE AMENDEE

La Cie des tramways y a-t-elle gagné pour attendre ?

Le recorder Weir s'est prononcé, ce matin, dans deux causes de la compagnie des tramways, prises en délibéré, pour le service de la rue Sainte-Catherine et celui de la rue Notre-Dame. La poursuite avait déclaré que, durant un certain laps de temps, il s'était écoulé entre le passage de deux tramays quelquefois plus, quelquefois moins que cinq minutes, et la défense avait prétendu que ce n'était pas une preuve suffisamment catégorique. Le recorder permet à la poursuite de refaire sa plainte, après quoi la preuve déjà entendue servira pour le jugement à rendre.

ALERTE NOCTURNE

L'assistant-connétable Lambert en démêlé avec deux rôdeurs

Cette nuit, M. Lambert, assistant connétable, qui demeure 532 avenue de l'Hôtel de Ville, aperçut de sa fenêtre, près de sa porte, une voiture qui stationnait apparemment pour des raisons anormales. Il descendit à moitié vêtu et dit à deux hommes qui se trouvaient tout près qu'ils n'avaient pas le droit de stationner, à cette heure. Les deux hommes ripostèrent par des insultes et menacèrent même de frapper M. Lambert, bien qu'une voisine leur eût fait remarquer avec qui ils avaient affaire. L'assistant connétable monta alors à sa chambre et tira un coup de revolver en l'air pour les effrayer et pour attirer en même temps des constables.

Deux agents de police apparurent presque aussitôt et arrêtèrent les deux hommes, qui n'en persistaient pas moins à stationner. Ils donnèrent leurs noms Samuel Johnson et Charles Murphy, de la rue Ste Catherine Ouest, et fournirent cautionnement pour comparaître cette avant-midi. L'un d'eux, Johnson, n'était pas là. Son cautionnement a été forfait et un mandat d'arrestation émis contre lui. L'autre a été condamné à $10 ou 2 mois.

ŒUVRE PHILANTHROPIQUE

La Women's Christian Association vient d'imaginer un nouveau mouvement. L'Association a nommé une femme ayant charge de rencontrer chaque train qui arrive à la gare Bonaventure et à la gare Windsor. Son devoir est d'être prête à prendre sous sa protection, toute femme ou fille qui, par malheur ou autrement, se trouve forcée de se fixer à l'étranger. Le Pacifique et le Grand-Tronc ont promis de donner à cette philanthrope toute l'assistance possible.

POUR NEW-YORK

Un grand nombre de nos compatriotes sont partis, ce matin, par le New-York Central, pour aller assister aux éblouissantes fêtes du 500me anniversaire de la fondation de la Société St Jean-Baptiste à New-York. Des centaines d'excursionnistes partiront aussi ce soir et demain matin.

On calcule que le nombre des Canadiens-français qui iront à New-York à cette occasion se chiffrera par milliers.

"La Presse" sera représentée à ces fêtes par ses collaborateurs, MM. Arthur Berthiaume et Edmond Montet.

Nous souhaitons tout le succès possible aux organisateurs de ce patriotique anniversaire.

SERRE-FREIN BLESSÉ

En tournant l'angle des rues Rachel et Saint-Laurent, le garde-moteur du tramway 439, a été précipité sur le pavé, cet avant-midi, et a perdu connaissance.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, il est revenu à lui peu après, et a pu quitter l'institution.

MATELOTS DESERTEURS

Trois matelots du "Corinthian," Pat. Power, John Brien et Dan. O'Leary, ont été arrêtés ce matin, sur le "Devona," où ils essayaient de s'engager après avoir déserté leur navire. Il apert que les matelots obtiennent un meilleur salaire en s'engageant au Canada, où ils sont en plus grande demande.

AU PRESBYTERIAN COLLEGE

La 5ème Séance du Congrès de l'Association Bibliographique Américaine

L'art de conserver les livres et de faire aimer la littérature

Séance de ce matin

La cinquième séance du Congrès de l'Association Bibliographique Américaine a eu lieu, cet avant-midi, au Collège Presbytérien de la rue Metcalf. L'assistance était encore nombreuse.

Cette séance présidée par Mary W. Plummer, a été uniquement consacrée à la lecture de quatre conférences préparées : la première par Mlle Mary E. Dous man, de Milwaukee, sur "les méthodes de convation des livres", la seconde par Mlle Abby L. Sargent, sur "Les livres et les périodiques à l'usage des enfants" ; la troisième par Mlle Annie Carroll Moore, de Brooklyn, sur "Les gravures dans les bibliothèques fréquentées par les enfants et, enfin, la quatrième, par Mlle Frances J. Olcon, de Pittsburg, sur "Les historiettes, les contes et les conférences pour les enfants".

Entre chaque lecture ou conférence, les personnes présentes avaient l'autorisation de faire entendre leurs remarques et de discuter l'opportunité de certaines améliorations propres à inculquer dans les jeunes cerveaux l'amour de la lecture et de l'art littéraire.

Dans un appartement contigu se tenait une autre séance de discussion générale à laquelle prirent part plusieurs membres de l'Association, MM. J. I. Gerould, bibliothécaire, de l'Université Columbia, et E. P. Von Duzer, de Buffalo, y ont fait deux conférences des plus intéressantes sur le soin à apporter au classement des périodiques et sur les travaux de recherche à la bibliothèque Grosvenor, à Buffalo. La séance a pris fin sur une dernière conférence par Mlle Isabel Ely Lord qui a fait le parallèle entre la bibliothèques de collège et d'Université. La réunion était présidée par le Dr E. C. Richardson, Proincetown, N. J., Mlle Olive B. Jones, de Columbus, remplissait les fonctions de secrétaire.

L'avant-midi, comme on le voit, a été bien employé.

Le programme de cet après-midi comprend une excursion à Chambly par le Grand Tronc. Les excursionnistes visiteront le vieux fort de l'endroit. Le retour à la métropole s'accomplira par voie des rapides de Lachine.

Ce soir, deux sections siégeront simultanément au collège presbytérien. On y traitera des grandes bibliothèques et des bibliothèques de droit et de l'Etat.

LES MANITOBAINS

Se proposent de célébrer dignement la St Jean-Baptiste

Les canadiens-français de St Boniface, Manitoba, résidant ici, ont organisé une grande fête à l'occasion de la St Jean-Baptiste, le 23 courant. Le 21 il y aura excursion à St Boniface sur le C. P. R. Le départ aura lieu de la gare Windsor et l'excursion sera conduite par le Rév. Père Blais.

LE PAPE FATIGUE

Sa Sainteté a remis à demain la réception qui devait avoir lieu à St Pierre, aujourd'hui

Rome, 8 — Le Pape a remis à demain la réception qui devait avoir lieu aujourd'hui, à Saint-Pierre.

Le Dr Lapponi, médecin de Sa Sainteté, dit que son Auguste client n'est pas malade, mais seulement un peu fatigué, en conséquence de l'audience qu'il a donnée hier, aux pèlerins espagnols, audience qui a duré deux heures et demie.

LE DUC DE WELLINGTON

Est mort ce matin, en son château de Strathfieldsay, Mortimer, Berk-hire

Londres, 8 — Henry Wellesley, troisième duc de Wellington, est mort à Strathfieldsay House, Mortimer, Berkshire, ce matin, dans la cinquante-cinquième année de son âge.

L'ASSURANCE GAGNE

Un assuré débouté de son action

Jean-Baptiste Pharand poursuivit devant la cour supérieure, en réclamation d'un montant d'assurance de $2,500, la compagnie Lancashire.

Le demandeur avait été la victime d'un incendie.

La compagnie, contestant la réclamation, la cause fut instruite en présence du juge Archibald.

La défense, prétendant que le demandeur avait évalué sa propriété à un prix trop élevé et qu'il avait pris pour plus des deux-tiers de sa valeur d'assurances, qu'il n'avait pas fait connaître les autres assurance qu'il avait et qu'il avait refusé de se soumettre à un arbitrage, a été maintenue, et l'action est renvoyée avec dépens.

JUGEMENT

Intéressant les mutualistes

Mme Veuve Martin Egans s'était pourvue en réclamation de $2,000, montant d'une assurance que son mari avait dans la C. M. B. A. Le juge Archibald a renvoyé son action, parce que son mari était suspendu pour non paiement des contributions, quand il mourut.

POUR L'EUROPE

M. Edouard Surveyer, avocat, part demain matin, pour l'Europe, où des devoirs professionnels le réclament.

EN COUR D'ASSISES

On a continué, hier après-midi, le procès du nommé John D. Roach, accusé de vol à main armée et dont nous avons parlé hier.

Le principal témoin de la défense a été M. Anderson, commis de bar au "Britannia", rue Wellington, Ottawa. Le témoin jure que Roach était à l'hôtel, dans la salle de billard, l'après-midi du 20 janvier, et pendant les soirées du 22 et du 23. Le témoin reconnaît parfaitement bien le prisonnier. Il n'a aucun intérêt à dire que Roach était à Ottawa, aux dates qu'il a mentionnées.

Les adresses de MM. Cooke et Weir ont été faites hier. Ce matin, l'honorable juge Lacoste expliquera la cause à son point de vue.

CONCERT DU CHŒUR DU GESU

Les membres du choeur du Gésu dont la réputation n'est plus à faire préparent activement un grand concert qui doit avoir lieu mardi le 12 juin courant, dans la salle Académique du Collège Ste Marie, rue Bleury.

Nos amis n'ont fait que répondre à l'invitation qui leur était faite depuis longtemps de donner un de ces régals artistiques dont ils ont le secret.

Le succès ne manquera pas de couronner leurs efforts et nous les en félicitons d'avance.

NOUVELLES INFIRMIERES

A une assemblée spéciale, tenue au Montreal Homeopathic Hospital, trois nouvelles infirmières du Philips Nursing School, ont été nommées pour faire partie du personnel. L'évêque Bond présidait.

COURRIER D'OTTAWA

Difficultés au sujet de la nomination d'un shérif — Notes diverses

De notre correspondant particulier

Ottawa, 8 — Les principaux citoyens libéraux de Hull, Aylmer et la Pointe Gatineau, y compris le conseil municipal de Hull en bloc et le barreau du comté, ont signé de longues requêtes, qu'ils ont adressées au procureur-général protestant contre la nomination du shérif adjoint, M. Grondin et insistant pour que M. Fright reste seul, vu que les honoraires sont insuffisants pour deux. On ne peut attribuer cette démarche à la partisannerie, car M. Grondin est libéral et M. Wright, conservateur, et que les signataires sont libéraux pour la plupart. On prétend plutôt que c'est une flèche dirigée contre la popularité de M. Major. M. Gendron agent des terres à Hull, beau-frère de l'hon. Parent, qui ne s'accorde pas beaucoup, dit-on, avec M. Major, a signé la requête. Une autre preuve qu'on cherche à amoindrir, l'affluence de M. Major, c'est qu'on crie à tue-tête par tout le district contre les efforts tentés par ce député pour diviser la position de magistrat stipendiaire et en procurer une moitié à l'avocat Talbot, de Hull et maintenir M. St Julien en position pour l'autre moitié. M. Bryson, libéral, et M. Poupore, indépendant, protestent énergiquement contre ce qu'ils appellent l'importation d'un magistrat de Hull, pour l'envoyer dans la division de Ville-Marie. M. Talbot a fait bien des voyages à Québec, dans ce but, et a nié dans le "Journal" de Montréal, ce que "La Presse" a dit à ce sujet, dans le temps. Il est encore aujourd'hui à Québec avec M. Major.

—On prête à l'électrique de Hull l'intention d'acheter les bateaux-passeurs de M. Brigham, entre Ottawa et Hull, de poser un système d'ascenseurs sur la montagne, à la rue Bank et d'alimenter leur réseau de Hull, Aylmer, par cette nouvelle voie plutôt que de continuer à demander au gouvernement une charte pour bâtir un pont à cet endroit.

—Grand ralliement conservateur à Shawville, le 23 courant, sir Chas. Tupper et M. Poupore y adresseront la parole.

—Le contrat pour la construction du bureau de poste de Hull sera signé, cette après-midi, avec M. Bourque, de Hull. Les travaux commenceront lundi.

—Les grévistes, ici, se préparent à faire une chaude réception aux non unionistes qui essayeront de les remplacer.

—Les examens des mesureurs de bois de la province de Québec commenceront le 18 courant, à Hull.

—Une escouade de bûcherons, de Hull, a été engagée par Chitty, à Ottawa, pour une maison américaine du Sault Ste Marie, et se sont rendus deux soirs de suite au train pour s'apercevoir qu'ils avaient été dupés.

—La nouvelle loi des licences dans la province de Québec sera éprouvée demain à Hull. Il y a plusieurs cas de vente de boissons sans licence. Dans ces cas l'amende qui était de cent vingt piastres auparavant est maintenant de cent à cent cinquante piastres ou six mois de prison à la troisième offense. En cas de vente le dimanche, l'amende, qui était de $75, a été réduite à trente piastres jusqu'à $75 sur l'avis de tous les inspecteurs de la province qui trouvaient la loi déraisonnable.

RECENSEMENT ET INSPECTION

MM. P. B. Major, M.P.P.; Dufault, assistant commissaire des travaux publics; Gastonguay, surintendant des chemins de colonisation; A. Christin, agent des terres de la Couronne, et E. L. Caruel, secrétaire de la société de colonisation, partent lundi prochain, pour une tournée d'inspection générale des cantons du Nord, pour recueillir toutes les informations possibles sur la condition des colons, les moyens de communication entre chaque groupe, les routes qu'il est le plus urgent de construire, etc. Enfin, M. L. E. Caruel fera le recensement de la population des colons. Cette tournée se terminera samedi prochain.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.35 p.m.

STOCKS	Vendeur	Acheteur	STOCKS	Vendeur	Acheteur
C.P.R.	94½	93½	C.Bk. C.	150	146
D.S.S.&A.	5½	....	Dominion B.	.....	.....
D.S.S.&A.p	16	14	Imperial B.	.....	.....
C. Cab.	169	164	B. Hoch.	140	.....
" C. Bds.	...	....	N.W.L. Pref.	58	49
" R. Bds.	...	....	M. C. Co. xd	148	.....
M. Tel.	168	163	" " 1903.	....	.....
St J. R.	170	125	C.C.C.M.	88	82
R. & O.	107	105	" " Bds.	100	94
R. & O. N.S.	.....	.....	D.C.M.Co xd	96	95½
M. S. Ry	250	236	" " Bds.	110	.....
M.S.Ry N.S.	250	245	D.C.Pfd.	119	117
M. Gas Co.	183½	182¾	" Com.	....	.....
B. T.	179	175½	" Bds.	....	.....
Roy. E.C. xd	205	204½	H.H. & L.Co.	....	.....
Tor. R.C.	99	98	" " Bds.	60	.....
" " Bds.	....	....	Land Gt Bds.	....	.....
H.E.T.	93	90	Hôtel W.	....	.....
" " Bds.	....	....	W. Engle.	165	154
E. Mont.	286	....	Twin City.	55	53
B. Ont.	.....	....	T. City Pfd.	....	.....
B. E. N. Am.	.....	....	Repub. xd	100	90
B. Mol.	190	180	M. & L.	30	25
B. Toron.	.....	....	Mtm. C.C. xd	112	.....
B. Jacq.-C.	.....	....	Merch. Cot.	140	.....
E. March.	158	140	Virt. Mg.	93	89
B. Mar. H.	.....	....	Payne M.	112½	100
B. N. Scotia.	220	218	Flem. C. C.	....	.....
East. T. B.	.....	....	L. & M. Co.	....	.....
B. Québ.	.....	....	N. Star. xd	....	.....
B. Nation.	.....	....	Int. Cy. Co.	45	35
B. Union.	120	....	" " Pfd	75	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 25 à 93½.
Montreal Street Ry. — 25 à 258, 100 à 255, 25 à 255½.
New Montl. Street Ry. — 50 à 248, 4 à 247.
Virtue Cot. — 500 à 90.
Roy. Elec. xd. — 25 à 204¾, 250 à 204.
Can. Cotd. Cot. — 25 à 82½.
Col. Cot. Bds. — $500 à 99¾.
Bk. of Mtl. — 2 à 259.
Bell Tel. — 3 à 180.
New Bell Tel. — 1 à 176.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par cable privé, par M. Charles D. Monk, 15 rue St Sacrement, Montréal

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv	Clot.